

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

222^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738
1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 565 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Jeunes officiers révolutionnaires

Le coup d'Etat avorté au Viet-nam sud illustre deux choses: d'une part, qu'existe dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres à l'heure actuelle, une jeune armée que dégoûte la corruption du pouvoir politique; et, d'autre part, que la prétention des Américains à faire mieux que les Européens, dans les zones naguère occupées par les vieilles puissances «colonialistes» tant décriées, apparaît assez osée.

On se souvient des cris de victoire qui, dans une certaine presse, saluèrent l'abandon en 1954 de l'Indochine par M. Mendès-France. Ce pays retrouvait la paix, au prix d'une défaite française, et l'on estimait que celle-ci n'était pas, après tout, aussi désastreuse que l'on voulait bien le dire. La France avait fait son temps. L'URSS, d'une part, les Etats-Unis, de l'autre, allaient prendre la relève afin de faire de deux jeunes Etats indépendants des modèles de nations renouées, idéologiquement opposées certes, mais dont la compétition pouvait être fructueuse pour le Sud-est asiatique!

En fait d'Etat renoué, les Soviétiques ont façonné un satellite de plus. Et, pour ce qui est du Viet-nam sud, l'Amérique n'a su contenir ni les infiltrations communistes, ni les effets de la corruption. On assure que M. Diem est personnellement intègre, mais son entourage est tel que Washington semble s'être demandé s'il fallait continuer à soutenir le régime institué à Saigon après la défaite française.

Voilà qui dénote, pour le moins, un échec des services de la diplomatie américaine et qui devrait rendre plus modestes les dirigeants des Etats-Unis lorsqu'ils se mêlent présentement de faire la leçon à la France au sujet de l'Algérie et à la Belgique à propos du Congo.

L'autre point à relever, dans cet incident, c'est donc qu'il s'est trouvé une fois de plus dans l'armée de jeunes éléments qui entendaient contraindre le gouvernement à se retirer, en raison d'une double incapacité de sa part, celle précisément qui consiste à n'avoir pas su imposer au pays un régime de «propreté» et à n'avoir pas su le préserver des menées de la subversion.

Par une coïncidence à souligner, l'échec subi au Viet-nam par les officiers de la jeune génération survient au moment même où, en Turquie, le général Gursel doit les éliminer aussi de son gouvernement lequel avait pris en mains les leviers de commande grâce à leur active collaboration. Mais là encore ils se sont montrés trop entreprenants: il ne leur a pas suffi que M. Menderès soit écarté. Encore convenait-il qu'il fut châtié dans un procès spectaculaire et assez indécent. Encore menèrent-ils l'offensive par la suite contre les universitaires et les libéraux qui les avaient appuyés au début. Une dictature, en somme, était en train d'en remplacer une autre.

Cela nous amène à nous poser quelques questions sur ces mouvements de jeunes officiers qui, dans plusieurs pays, sont déjà assez forts pour mettre en échec les gouvernements. Une première constatation s'impose, c'est que les formes traditionnelles de démocratie que l'Occident a cherché à instaurer dans nombre d'Etats se sont corrompues, à l'épreuve des faits, avec une extraordinaire rapidité. Et c'est bien la preuve qu'elles étaient inapplicables. Elles ont tourné à la tyrannie de clan avec tout ce que ce système importe de dégradation dans des régions où la corruption a toujours été érigée en somme à la hauteur d'un système. L'«idéologie» anglo-saxonne qui voulait couler le monde entier dans la même moule politique porte ici sa grande part de responsabilité. On ne va pas impunément à l'encontre des traditions les plus anciennes des peuples.

Mais, cela dit, de tels mouvements révolutionnaires dans l'armée ne sont pas non plus sans danger. On ne suspecte pas la pureté d'intention de ces jeunes officiers. Mais on constate qu'ils s'abreuvent en général à des doctrines qui ne sont pas sans rappeler le national-socialisme ou même le communisme qu'ils prétendent combattre puisqu'ils ont étudié, pour la plupart, les théories de la guerre subversive de Mao Tsé-toung. On risque alors de tomber dans un mal pire que celui auquel on cherche à remédier. L'armée perd aussi ce faisant, le sens de sa fonction, qui doit être de servir la nation. Elle devient une entité en elle-même. La chute de l'empire romain avait été accélérée déjà par les pouvoirs que s'était octroyés la garde prétorienne.

La conclusion, c'est que l'Occident a été la plupart du temps mal inspiré de prêter la main aux révolutions dans les pays qu'on dit neufs et qui, somme toute, sont aussi anciens que les nôtres. C'est à une sage évolution qu'il eût fallu présider.

René BRAICHET.

Les rébellions «fidélistes» seront-elles matées?

Les combats continuent dans les Caraïbes

Pour le moment, les forces gouvernementales semblent avoir le dessus au Nicaragua et au Guatemala, mais la situation reste incertaine

GUATEMALA (U.P.I.). — La fièvre révolutionnaire qui embrase depuis dimanche les Caraïbes présente des symptômes moins bénins que les «poussées» auxquelles on est habitué dans cette région du monde.

La simultanéité des rébellions au Nicaragua et au Guatemala et de l'action d'éléments révolutionnaires sur le territoire du Costa-Rica, donnent à penser qu'il s'agit d'une action concertée que les dirigeants des pays intéressés n'ont pas hésité à attribuer à Fidel Castro, malgré les dénégations de la Havane.

(Lire la suite en 15^{me} page)

Manifestations communistes à Santiago



Les communistes de Santiago ont défilé avec des pancartes en protestation contre la police qui a tué, il y a une semaine, dans une bagarre deux ouvriers et un leader de leur parti (notre photo).

LA PRINCESSE ASTRID SE FIANCE

Lire nos informations en dernières dépêches



La princesse Astrid

Dans la «république des ouvriers et des paysans» Comment le gouvernement de Pankov met au pas la jeunesse universitaire

De notre correspondant pour les affaires allemandes:

Dans son souci d'instituer un véritable «Etat socialiste», le gouvernement de Pankov voue naturellement une attention particulière à la jeunesse et notamment à la jeunesse universitaire. Le grand maître — disons plutôt le dictateur — en la matière est le secrétaire d'Etat à l'enseignement Wilhelm Girnus, représenté dans toutes les universités et hautes écoles par des «secrétaires de parti». Ces secrétaires de parti sont des potentats devant lesquels tremblent aussi bien les professeurs que les étudiants. Malheur aux dévotionnistes... Un rapport suffit à les rendre suspects, ce qui signifie pour eux la révocation immédiate et, selon les cas, d'autres suites plus désagréables encore.

Aux champs et à l'usine

Une des nombreuses innovations de Girnus est l'«année de travail pratique» à laquelle doivent se soumettre, depuis le début de cette année, tous les candidats aux hautes études. Elle con-

Explosion dans un cinéma à Amouda, dans la province nord de la RAU

Cent cinquante-deux enfants périssent dans un incendie

Trois cent cinquante autres sont blessés; les opérations de sauvetage se poursuivent

DAMAS (A.F.P.). — Un violent incendie s'est déclaré dimanche soir dans un cinéma de la petite ville d'Amouda dans le district de Djéziréh, où environ six cents élèves assistaient au spectacle. Cent cinquante-deux enfants ont péri dans les flammes, 350 sont blessés.

Le feu s'étant subitement déclaré dans la toiture et les colonnes de bois qui soutenaient celle-ci et s'étant rapidement propagé, les équipes de secours ont eu beaucoup de peine à sauver les rescapés.

Les élèves qui assistaient au spectacle étaient âgés de 12 à 16 ans.

Le Conseil exécutif de la province nord de la RAU a examiné hier matin au cours d'une réunion extraordinaire les premiers rapports parvenus à Damas au sujet de l'incendie du cinéma d'Amouda, en Djéziréh (Mésopotamie), et a décidé d'accorder aux familles éprouvées une première subvention de

FABIOLA ET LES PETITES DANSEUSES



Dona Fabiola a reçu dans son palais à Madrid la visite de petites danseuses folkloriques d'Aragon. Sur notre photo, Fabiola reçoit un bouquet de fleurs de l'une de ses admiratrices.

Selon les spécialistes du droit public

La seconde révocation de M. Jacomet paraît discutable

En effet, le Conseil d'Etat est une institution dont «l'indépendance est la garantie de son bon fonctionnement»

De notre correspondant de Paris par téléphone:

Cela peut paraître bizarre, mais cela est ainsi: la révocation de M. André Jacomet de ses fonctions de conseiller d'Etat soulève plus d'émotion à Paris que les prises de position retentissantes du maréchal Juin, du général Salan et, dernier en date, du chef militaire à dire non à l'Algérie algérienne, du général Guillaume, ancien chef d'état-major de l'armée.

Cette émotion, qui ne s'exprime cependant que dans ce qu'il est convenu d'appeler les hautes sphères de l'administration, s'explique par le caractère exceptionnel de la double sanction prise contre l'ex-adjoint de M. Delouvrier, à Alger.

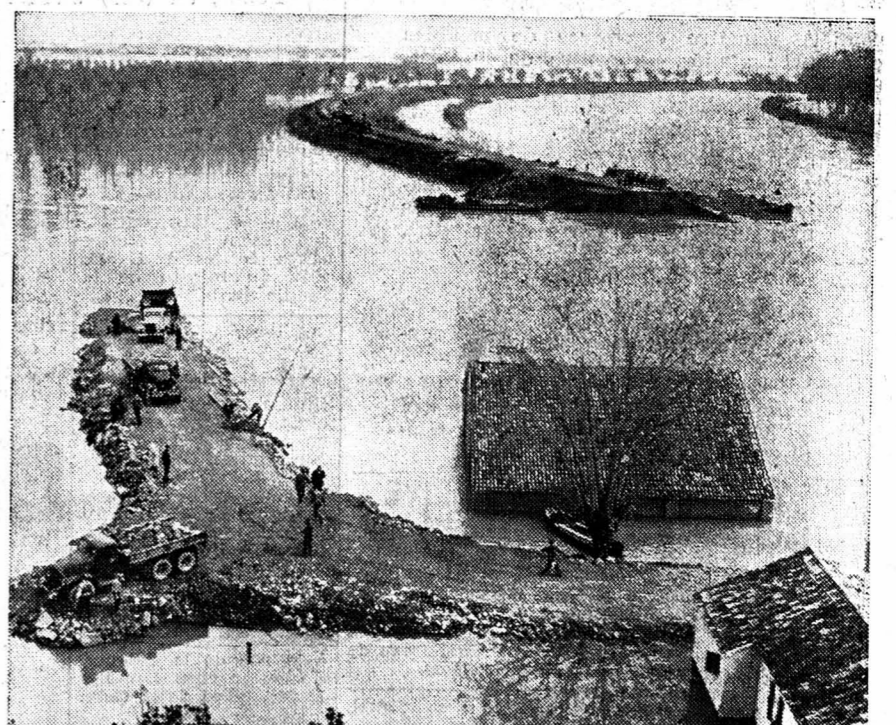
Pour ce qui est de la première révocation, celle qui le relevait de son poste de secrétaire général de l'administration en Algérie, elle n'a suscité aucun commentaire, encore qu'elle se soit produite après la démission de M. Jacomet.

M.-G. G.

(Lire la suite en 15^{me} page)

Minées par les inondations incessantes

De nombreuses fermes s'écroulent dans le delta du Pô



Le delta du Pô est toujours complètement submergé. En haut, une digue crevée qui se perd abruptement dans l'eau; en bas, une nouvelle digue qui vient d'être édiflée à toute vitesse pour éviter le pire.

ROME (A.F.P.). — De nombreuses fermes se sont écroulées dans la région inondée du delta du Pô soumise à la fois à la pression des eaux du fleuve en crue et de la mer démontée. Plus au nord, dans la région de Sondrio, cent cinquante personnes ont été évacuées de vingt-sept maisons menacées par un éboulement de terrain. Près d'Arenzano, dans la région de Gènes, un autre éboulement de terrain a interrompu la circulation sur la via Aurelia. Les mauvais temps cause également d'importants dégâts dans le centre et le sud de la péninsule.

J'ÉCOUTE...

Ton lot...

MONSIEUR se dressa sur sa couche et s'étira. Maussade, il jeta un coup d'œil à sa fenêtre et grogna:

— Quel temps saumâtre!

— Du latin salmacidus...

Ainsi, le raillant, fit sa femme, d'humeur plus sereine et qui avait sa licence en lettres. «Salmacidus» ou pas, l'homme de toute éternité, aime à parler du temps qu'il fait.

Comme au jardin d'Eden, Adam et Eve déjà n'y manquaient pas. N'ayant, avant la fatale pomme, et dans leur innocence plénière, pas d'autre sujet de conversation...

Les Eve d'aujourd'hui ne font, d'ailleurs, pas autre chose. Les ménagères surtout, obligées de sortir par tous les temps. Et plongeant leurs esprits dans les idées noires, en même temps que leurs pieds dans l'eau, que le ciel, avec constance, deux jours sur trois, depuis six mois, nous octroie.

L'une d'elles, cette fois-ci, décidément, en avait assez!

Dolente et geignante, elle maugréait tant et plus. S'appuyant des deux mains sur le comptoir d'une boutique où elle faisait des emplettes.

La vendeuse, un sourire en coin, la reconfortait; mais, à sa manière:

— Il faut vous faire une raison. Vous en avez jusqu'à la fin de l'année...

L'acheteuse s'énerve:

— Vous êtes bonne, vous! Ça finit par vous tomber dessus. ... Et, avec ça, on a une année de plus.

La cliente en avait déjà quelques-unes. Une année de pluie et de plus à porter, ça pèse double. Mais qu'y faire?

Prendre son lot sans maugréer vaudra toujours mieux qu'en maugréant.

Une jeune fille en donnait l'exemple. Une dame de ses connaissances à qui elle demandait de lui acheter les jolis timbres «Pro Juventute» de l'année, lui disait gentiment:

— Oh! voilà que tu es obligée de faire justement ce que tu n'aimes pas faire.

La fillette, dans un magnifique sourire:

— C'est justement parce que je ne l'aime pas qu'il faut que je le fasse.

Dans les âmes bien nées...

FRANCHOMME.

Un bébé marche à 27 semaines!

LONDRES (A.F.P.). — Un bébé de Wigan (Lancashire) s'est mis à marcher à l'âge de 27 semaines. Les médecins considèrent qu'il s'agit d'un phénomène.

Le petit William, Liprot est le cadet d'une famille d'un enfant. Il pèse 10 kg. 500.

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4: LE RIDEAU DE VELOURS ARTICLES ET DOCUMENTS
Page 13: REFLETS DE LA VIE DU PAYS

IMMEUBLES

A vendre, à proximité de la route nationale Ne 1,

MAISON DE 2 APPARTEMENTS avec boucherie-charcuterie, frigo, abattoir

grand verger de 1716 m². Immeuble en très bon état, convenant également pour tout genre de commerce ou industrie. Situation exceptionnelle. Pour traiter 40.000 francs suffisent.

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 632 19.



Créée par
**Fiduciaire
F. LANDRY**
Collaborateurs :
Berthold Prêtre
Louis Pérona

NEUCHÂTEL

Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à vendre

Immeuble comprenant

GARAGE-ATELIER

avec station-service d'essence

surface des ateliers 410 m², quai de déchargement, grand dégagement, avec habitation de 4 pièces, confort, central mazout.

Construction de 1956, très bien située sur route à grand trafic, à 10 km. de Neuchâtel.

On cherche à acheter

immeuble commercial

au centre de Neuchâtel, avec surface de 150 à 300 m².

Adresser offres sous chiffres M. 15485 Y. à Publicitas, Berne.



EXTENSION COMMERCIALE

AUVERNIER

A vendre villa de 6 pièces, garage, studio, dépendance, 1000 m² clôturé et arborisé.

Pour traiter : Fr. 40.000.—

Situation panoramique.

AUVERNIER

A vendre immeuble au centre, 3 appartements en parfait état, bains, chauffage, magasin, dépendance, etc. Demandé Fr. 125.000.—. Pour traiter Fr. 60.000.—.

AUVERNIER

A vendre 2000 m² terrain à bâtir. Situation tranquille, tout sur place.

BEVAIX

A vendre 15.000 m² beau terrain pour locatif, avantageux.

LA CHAUX-DE-FONDS

A remettre café bien installé, avec appartement de 4 chambres, bains, etc. Chiffre d'affaires Fr. 60.000.—, long bail. Pour traiter, cave comprise, Fr. 45.000.—.

AU LOCLE

A vendre café-restaurant, gros chiffre d'affaires, situation d'avenir et sans concurrence. Bâtiment en parfait état. Demandé Fr. 140.000.—. Pour traiter Fr. 60.000.—.

GORGIER

A vendre plusieurs parcelles à bâtir avec vue panoramique. Facilités.

LA CHAUX-DE-FONDS

A remettre commerce de meubles avec atelier, au centre de la ville, location modeste. Installation et marchandises.

Demandé Fr. 40.000.—.

FLEURIER

A vendre, pour cause de force majeure, bâtiment de 3 appartements avec atelier, au centre de la ville. Fr. 80.000.—.

Pour traiter Fr. 30.000.—.

A REMETTRE

A remettre tabacs, cigares, journaux, etc., dans région industrielle. Gros chiffre d'affaires.

Extension commerciale P. Chopard & G. Grandjean, Auvornier, téléphone 8 41 84.

Terrain touristique

A vendre en Valais, entre Champéry et Morgins; vue et soleil maxima. Téléski et télésiège à proximité. 120.000 m², place à bâtir sur l'emplacement de la nouvelle station; à Fr. 4.— le m², 600.000 m², à proximité, à Fr. 250 le m². — Faire offres écrites sous chiffres P. 14.404 S., à Publicitas, Sion.

A vendre à Auvornier magnifique

HAUTERIVE
Terrain à bâtir à vendre

environ 1500 m², vue étendue et imprenable. Adresser offres écrites à E. K. 4900 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel, deux

immeubles locatifs

le premier de 4 logements avec magasin éventuel, situé en bordure de la route cantonale; le second de 3 logements. Immeubles d'ancienne construction, bon état, rapport. — S'adresser: Etude P. Soguel, Môle 10, tél. 5 11 32.

Pour le placement de Fr. 200.000, je cherche à acheter un ou plusieurs

IMMEUBLES
dans le district de Neuchâtel ou de Boudry. Adresser offres écrites à C. H. 4519 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel, près de la gare,

VILLA
confortable de 13 chambres, vue. Adresser offres écrites à A. F. 4517 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Arrondissement de Montreux RETRAIT DE VENTE

La vente annoncée pour le jeudi 17 novembre, à 15 heures, des immeubles propriété de la masse en faillite de Joseph Chapatte, décollateur à Chaulin, sur Montreux, comportant atelier de décollage agencé, villa d'habitation et garage avec champs, prés et jardin,

n'aura pas lieu

le failli ayant formulé des propositions concordataires en cours de faillite.

Montreux, le 11 novembre 1960.

Office des faillites, Montreux
Le préposé: E. Haldy.

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

Vente aux enchères publiques à Colombier

Mercredi 16 novembre 1960, dès 14 heures, vendredi 18 novembre 1960, dès 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques au Magasin JAQUET, avenue de la Gare 2, Colombier, CONFECTION dames et messieurs - LINGERIE - CHEMISERIE - MERCERIE - BONNETERIE - TISSUS, toutes les marchandises provenant du fonds de commerce, soit notamment:

chemises, pullovers, sous-vêtements pour dames, hommes et enfants; lainages; bas; pyjamas; chapeaux et casquettes pour hommes et enfants; articles pour bébés; blouses de travail; salopettes; pantalons et vestes de ski; manteaux et complets pour hommes et enfants; jupes, blouses et tabliers pour dames; couvertures de laine; draps, linges, lavettes, tissus et toiles diverses pour tantes, linges, chemises, doublures, etc.; articles de mercerie; laines; écharpes et foulards, mouchoirs et quantité d'autres articles dont le détail est supprimé.

Toutes ces marchandises sont neuves et non démodées.

Vente au comptant conformément à la loi. OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY.

A LOUER

A louer

MAGASIN D'ÉTAGE

Bonne situation au centre de la ville, accès facile. Grande surface, libre dès janvier 1961. Adresser offres écrites à A. G. 4903 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

à la Chaux-de-Fonds, pour le 1er février 1961, dans immeuble en construction, beaux appartements de 4 1/2 pièces, tout confort, ainsi qu'un

MAGASIN

Pour le 30 avril 1961, appartements de 2 pièces, 3 pièces et 4 pièces, tout confort.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Aubert-Némits, avenue Léopold-Robert 88, à la Chaux-de-Fonds, tél (039) 3 14 15.

A louer tout de suite ou date à convenir, aux Hauts-Geneveys,

APPARTEMENT

de 4 pièces, tout confort, vue étendue. Adresser offres écrites à H. O. 4913 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à

CORCELLES

(limite Pesieux), appartement de 3 pièces, cuisine, salle de bains, chauffage central. Grande terrasse, balcon et dépendances, loyer modeste, ainsi qu'un atelier et un garage. M. Victor Zanetti, Grand-Rue 26, Corcelles.

A louer tout de suite

un box

à la rue de la Balance. S'adresser chez Lambert & Cie, place de la Gare.

CHAMBRES

Au centre, chambre indépendante, rue Fleury 14, à 13 h. ou à 18 h.

A louer à jeune fille,

jolie chambre

Tél. 5 88 63.

A louer tout de suite, à demoiselle

chambre indépendante

au centre de la ville; chauffage central. S'adresser, entre 19 h. 30 et 20 h. 30, Pommier 11, jeudi excepté.

expérimenté et sérieux, connaissant le transport des longs bois, serait engagé à la Scierie E. WENGER, VILLE-NEUVE (VD).

CHAUFFEUR

expérimenté et sérieux, connaissant le transport des longs bois, serait engagé à la Scierie E. WENGER, VILLE-NEUVE (VD).

On demande une

sommelière extra

pour deux jours par semaine, dame acceptée. Se présenter au restaurant de la Paix, à Neuchâtel.

On cherche, dans petite boucherie,

jeune homme

pour faire les commissions et aider au laboratoire. Nourri, logé. Salaire à convenir. Entrée immédiate. Offres à la boucherie Droz, Neuchâtel. Tél. (038) 5 59 71.

Sommelière

On demande jeune sommière pour un bon petit café de la Chaux-de-Fonds; débutante acceptée. — S'adresser au café Etoile d'Or. Numa Amstutz, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 94 33.

Etude de la ville cherche une

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

employée

de langue maternelle française, bonne sténodactylographe, au courant des travaux de bureau. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats (copies) et photographie, sous chiffres U. P. 4863 au bureau de la Feuille d'avis.

OLTEN

Entreprise industrielle d'avant-garde, cherche pour ses divers départements quelques

employées et employés

possédant certificat de fin d'apprentissage ou d'une école de commerce. Si possible de bonnes notions de la langue allemande. Conditions de travail agréables dans bureaux modernes. Semaine de 5 jours. Offres avec curriculum vitae et photo à

JURA Fabriques d'appareils électriques L. Henzrohs S. A., Niederbuchsiten - Olten.

On cherche pour tout de suite

JEUNE HOMME

pour travaux faciles. Bon salaire. — S'adresser à Gustave LINDER, fabrique de ressorts, avenue Fornaillon 17, Peseux. Tél. 8 12 68.

Entreprise industrielle de Saint-Imier
cherche pour son bureau commercial une

employée

possédant une bonne formation commerciale, faisant preuve d'initiative et pouvant travailler de façon indépendante. Entrée à convenir. Semaine de 5 jours. Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 6139 J, à Publicitas S.A., Saint-Imier.

Ensuite de la démission honorable du titulaire,
le poste de

TENANCIER
du Cercle de Cortaillod

est à repourvoir pour le 1er février 1961 ou époque à convenir.

Les offres sont à adresser par écrit au président du cercle. Le cahier des charges peut être consulté au Cercle de Cortaillod.

Le comité.



Le Porte-Echappement
Universel S.A.

Service du Personnel

La Chaux-de-Fonds
Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 3 42 67

cherche

Département
pendulette
à transistorjeune
dessinatrice
éventuellement
dessinateur

désirant se mettre au courant du dessin technique.

Département
Incablocmécaniciens
de précision

désireux de s'adapter à la confection d'outillages de très haute précision.

employée
de fabrication

active et consciencieuse ayant si possible l'habitude des chiffres, Sténodactylo pas nécessaire.

secrétaire
expérimentée

connaissant parfaitement la sténodactylographie, aimant calculer, pour second chef de bureau. Possibilités d'avancement. Préférence sera donnée à personne possédant un diplôme commercial.

Places stables, intéressantes et bien rétribuées à repourvoir tout de suite ou pour époque à convenir.

Semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une entreprise moderne, caisse de retraite, appartements ou chambres à disposition.

Faire offres manuscrites détaillées ou téléphoner au (039) 3 42 67.

NOUS CHERCHONS
pour entrée le 1er décembre 1960

FILLE DE CUISINE

Nous offrons :
Salaire Fr. 200.—
blanchie, logée nourrie

Faire offres ou se présenter le
matin au

FOYER FAVAG

Monruz 36
Neuchâtel
Tél. 5 14 98

Métanova S.A., Cressier (NE), construction de remorques et bennes basculantes, engage tout de suite

serruriers-soudeurs

manœuvres
un monteur

pour constructions tubulaires et appareillage, sachant souder.

Nous offrons places stables, bon salaire suivant capacités, caisse de prévoyance.

VÉRON — Confitures

Saveur exquise - parfum délicat,
appétissantes - et pas plus chères -
en bocaux Véron.

23 magnifiques sortes.

*nouveau
et pratique*

le couvercle à vis vacuum
Approuvé par l'IMS!



X Maintenant les verres s'ouvrent
en un tournemain et peuvent
être refermés hermétiquement.

Les confitures camping Véron, tant
appréciées, sont également munies du
nouveau couvercle.

Victoire culinaire par Véron



Véron & Cie., S.A. Conserves, Berne

80 42 12 1

A bon plat
de poireaux notre
SAUCISSE AU FOIE
100 g. **69 ct.**

Bell

La marque d'un travail
équitablement rémunéré

**AMEUBLEMENT
COMPLET**

pour
100 francs

seulement à la livraison
et 36 mensualités de Fr. 39.-

TINGUELY

AMEUBLEMENTS BULLE / FR

Route de Riaz - Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

Repassez sans peine
avec le nouveau et remarquable
fer à repasser à vapeur jura



Vous pouvez travailler assise, car vous ne repassez plus avec le poids, mais avec la vapeur très chaude, qui amollit et rafraîchit même les tissus les plus délicats tels que velours côtelé, velours peluche, etc. de telle façon qu'ils redeviennent comme neufs.

Des dizaines de milliers de ménagères ont choisi le fer à repasser à vapeur jura ultra-moderne et en sont enthousiasmées

parce qu'il offre de nombreux avantages incontestables:

Prix
seulement Fr. 77.50

- Le régulateur automatique en dehors de la zone de chaleur, brevet suisse 295836.
- Le système de répartition unique en son genre de la chambre à vapeur, brevet suisse 342545.
- Une grande économie parce que, dans la plupart des cas, on peut introduire dans le fer l'eau du robinet.
- Un travail rapide et commode en raison de la grande puissance de 1000 watts et du poids de 1,9 kg seulement.
- Peut en un instant se transformer en un fer à repasser à sec; il suffit pour cela de tourner le commutateur.

Demandez notre prospectus au magasin spécialisé, il vous renseignera plus en détail par le texte et par l'image.

↑ Exigez la marque de l'arbalète. Elle vous garantit du travail suisse et vous évite d'être induit en erreur. ↓

jura

Fabriques d'appareils électriques
L. Heizrohrs S.A., Niederbüschli-Olten

LA GAINE
Scandale

EN VENTE
CHEZ
LA
SPECIALISTE

**CORSETS
GAILOPPINI**
TEL. 5 50 30
CHAVANNES 3
NEUCHÂTEL

Plus d'ennuis avec des

FAUSSES DENTS

qui ne tiennent pas

De nombreuses personnes sont embarrassées parce que leur prothèse dentaire se déplace ou tombe au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela vous arrive. Saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de DENTOFIX, la poudre alcaline (non acide) qui assure l'adhérence des dentiers et qui contribue à votre confort en combattant l'excès d'acidité. Élimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2.40. 162-2

NECCHI

la machine à coudre
de renommée mondiale

Wettstein Seyon 16 Neuchâtel

TELA



Moi, je préfère
les mouchoirs
en ouate de
cellulose TELA

Ils sont tellement plus
doux... et c'est un produit
suisse de Balsthal!

TELA

Le paquet: en blanc, jaune ou rose, 50 ct.;
Imprégnés d'eucalyptus et de menthol,
traités aux rayons anti-bactériens, 60 ct.

TELA

Pyjamas chauds

au même prix, à votre choix...



En flanellette imprimée, façon
à encolure croisée et poche
appliquée, poignets tricot;
veste droite et pantalons de
coupe moderne. 2 coloris mode

13⁹⁰

au rayon
Lingerie dames
1er étage



En interlock coton, veste
imprimée, à large encolure
tricot. Pantalons
unis se terminant par
bande imprimée de motifs
assortis à la veste;
mauve, mandarine, turquoise

13⁹⁰

Articles et documents

Comment le gouvernement de Pankov met au pas la jeunesse universitaire

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Quant aux autres, à ceux qui laissent involontairement percer un reste d'éducation bourgeoise, leur sort n'en est pas moins fixé d'avance : lorsque le moment sera venu de passer aux études proprement dites, ils recevront — fussent-ils parmi les élèves les plus studieux — une lettre les informant que... « faute de place, leur demande d'entrer à l'université ou dans une haute école technique n'a pas pu être prise en considération ». Ils sont condamnés sans appel à une carrière subalterne, le clan des « élites » leur est fermé.

Les élus, eux, seront réunis en « groupes de travail » de quelques individus, qui ne se quitteront plus jusqu'à la fin de leurs études ; ils partageront la même table à l'heure des repas et le même dortoir ; feront leurs devoirs ensemble, se distrairont, feront du sport et des exercices paramilitaires en commun, ne se quitteront même pas — dans la mesure du possible — pendant l'année de « travail pratique ».

Ce système, selon Girnus, présente les avantages suivants : a) il favorise le développement de l'esprit collectiviste ; b) il permet une collaboration plus intime (lisez : une surveillance plus efficace) entre le groupe et l'« assistant » (lisez : le commissaire politique) qui lui est dévolu par les autorités scolaires (lisez : le parti) ; c) il crée entre les divers groupes une émulation qui améliore leur « rendement » dans toutes les disciplines auxquelles ils sont soumis.

Les études sont gratuites

Bien entendu, les études sont gratuites et ouvertes à chacun... en théorie. En pratique, nous venons de voir que seuls avaient droit à l'université et aux hautes écoles les jeunes gens ne montrant aucun symptôme de contamination bourgeoise (tâche malaisée pour les parents, pris entre leur désir de voir leur fils ou leur fille se faire une situation intéressante et celui, non moins légitime, de les mettre en garde contre un régime qu'ils condamnent), et ceux qui si-

gnaient un acte d'allégeance à l'égard de la R.D.A.

Il y a d'ailleurs de grandes différences entre les élus. Si les études sont gratuites pour tous, les bourses, elles, sont plus ou moins volumineuses selon la situation (politique en premier lieu) des parents. Si les enfants d'intellectuels ou de commerçants indépendants (cette dernière espèce est d'ailleurs en voie de disparition) ne touchent pas plus de 80 marks par mois, les enfants d'ouvriers et de paysans, eux, en reçoivent 180. A ces montants viennent encore s'ajouter des primes de rendement de 40 à 80 marks basées sur les notes obtenues aux divers cours, à commencer par celui des « sciences sociales » obligatoire pour tous. Mais il y a mieux : l'étudiant ou l'étudiante assez bien coté par les organes officiels a droit à l'une des bourses Karl Marx ou Wilhelm Pieck, qui valent de 300 à 450 marks par mois. Inutile de dire que chacun les convoite, mais que bien peu les obtiennent... Pour faire partie de cette nouvelle catégorie de fils et de filles à papa, il faut descendre au moins d'un fonctionnaire du parti ou de parents ayant donné des gages de loyauté suffisants à l'égard du régime.

C'est ce qui exilique peut-être pourquoi, dans la République des ouvriers et paysans de Pankov, le tiers seulement de tous les étudiants sont des enfants... d'ouvriers et de paysans !

Léon LATOUR.

COUPS DE CISEAUX

De l'Algérie à la question jurassienne

Dans le Jura, de Porrentruy, M. Juillerat évoque avec beaucoup de bon sens certains aspects, généralement trop négligés par la presse, de la question algérienne :

Le général a échoué mécontentant les uns et les autres, ce qui n'a fait qu'aggraver la crise. Si aiguisés ces temps-ci du fait que l'opinion paraît être en plein désarroi, tandis que les passions gagnent en force.

Un des aspects les plus douloureux du problème en cause est la situation de douze cent mille Européens de souche qui sont venus depuis 1830, année de la conquête, s'établir en Algérie. Ils y ont construit les villes de la côte, ont créé une agriculture très développée et un commerce lui aussi très actif. Ils estiment, à l'exemple de ce qui se passe au Maroc et en Tunisie est patent en l'occurrence et justifie leurs craintes — que l'abandon de la souveraineté française les contraindra au départ et constituera l'arrêt de mort de la si brillante réussite française remplaçant la stérilité qui, sous la domination musulmane, prévalait pendant des siècles.

Il y a maintenant un autre facteur qui nous parait de nature à bien fixer les positions. Il s'agit de la menace d'intervention russe et chinoise, ce qui fait dire déjà et non à tort que la guerre d'Algérie peut prendre le caractère de celle qui, au cours des années 1930 à 1940, désola l'Espagne où le communisme russe cherchait à prendre pied.

C'est une tentative de conquête de l'Occident par le sud qui se produit et l'on est plus près que beaucoup le pensent du rétablissement de la situation d'avant 1830, où les côtes sud de la Méditerranée constituaient un danger perpétuel pour l'Europe.

C'est en vue d'éviter le retour d'un tel état de choses — lequel n'est pas utopique, tant s'en faut, et surtout si l'on songe aux plans de Nasser, le dictateur égyptien — que nous souhai- tons vivement le maintien de la France en Algérie. Les circonstances du moment lui donnent en ce pays le rôle de gardienne de l'Occident et elle peut le remplir en accord avec les impératifs de la civilisation en octroyant aux Musulmans du pays une large autonomie.

M. Juillerat qui, sur un autre plan, a toujours été un défenseur de l'autonomie jurassienne, répond ensuite avec non moins de pertinence à l'objection qu'on se serait tenté de lui faire.

Comment se fait-il que, partisan résolu de l'autonomie jurassienne sous la forme d'un vingt-troisième canton de la Confédération, nous soutenions par contre le maintien d'une souveraineté française en Algérie ?

Qu'on remarque que nous ne portons aucune atteinte, par une juste revendication à la souveraineté de la Suisse sur le Jura. Il s'agit pour nous de la réparation de la grave faute historique commise en 1815 et de garantir à notre peuple non seulement la conservation de son génie propre et de sa culture latine, mais de lui permettre un légitime épanouissement en faisant de lui l'égal de ceux formant la Confédération.

C'est en somme ce que la France est unanime à offrir aux Musulmans d'Algérie. Si en la matière d'aucuns vont jusqu'à l'octroi de l'indépendance complète, d'autres estiment qu'il n'est pas possible d'accorder à la population européenne et aussi la position capitale que représente la présence de l'Occident sur cette terre d'Afrique qu'elle a tirée de la barbarie sous laquelle la population musulmane croissait.

La conservation pour l'Europe encore libre peut très bien s'accorder avec les légitimes aspirations de la population musulmane d'Algérie.

Une intéressante formule genevoise LE THÉÂTRE QUI VA À L'USINE

D'un de nos correspondants de Genève :

L'excellent comédien et metteur en scène qu'est William Jacques, dont la radio n'a pas pu aider à la légitime réputation, s'étant avisé depuis longtemps qu'il demeurerait un très vaste mais modeste public ne sachant pour ainsi dire rien, faute de ressources suffisantes d'abord, du côté de l'art dramatique, vient enfin de mettre sur pied, au terme de patients et minutieux préparatifs, « Le Théâtre à l'usine » qu'aussitôt le grand patronat a accueilli avec faveur. On dit bien « le grand » patronat car un spectacle veut un minimum de spectateurs et qu'en l'occurrence on a estimé à 300.

Ce n'est pas seulement à travers Genève que « tournera » la nouvelle compagnie mais c'est dans l'entière Suisse romande qu'elle visitera les usines, les chantiers et les grands magasins. Tout promettant d'aller bien on promènera ainsi deux spectacles par an, durant onze mois, ce qui, par répercussion, assurera un revenu régulier aux comédiens, choisis parmi les meilleurs éléments professionnels. Tout un répertoire professionnel est déjà arrêté, tenant compte qu'il s'agit d'ini-

tier au théâtre un nombreux public, qui s'en tenait jusqu'ici écarté, et ce programme, établi sur cinq ans, va progressivement de Molière à Feydeau, en passant par Marivaux, Lesage, Beaumarchais, Molière, Labiche et Courteline.

Employés et ouvriers découvriront donc leur plaisir sur le lieu même de leur travail, mais, pour que le salarié ne ressente pas la « geste » du patron à son endroit, on le prierait de payer un léger droit d'entrée. En fait, il serait remboursé car le billet pour le spectacle consisterait dans un volume, contenant le texte de la pièce jouée, complété de notes, et que, chaque fois, M. William Jacques, adaptant ingénieusement la une formule du Théâtre National Populaire, à Paris, ferait tout exprès imprimer. Et chacun, de surcroît, de trouver ainsi de quoi composer peu à peu une bibliothèque.

Dernier avantage, enfin, dans cette partie où tout le monde paraît devoir être gagnant : ce public, chez lequel le goût de l'art dramatique se sera éveillé, entre l'un et l'autre spectacle, forcément très espacé, du « Théâtre à l'usine », ne voudra pas demeurer en panne de son nouveau plaisir, qu'il ira alors demander aux autres scènes.

M.

Pour le rétablissement des moyens de radiocommunication au Congo Le travail du directeur des téléphones de Lausanne

De notre correspondant de Genève : L'Union internationale des télécommunications, au retour de la mission qu'y a accomplie pour l'U.I.T., le directeur des téléphones de Lausanne Henri Challet, retrance en quelques lignes, l'œuvre assez spectaculaire, mais insuffisamment entrevue jusqu'ici, qui se poursuit au Congo pour le rétablissement des moyens de communication à distance que les hommes possèdent aujourd'hui et dont ce pays s'est trouvé privé par suite des événements.

Ceux-ci n'avaient plus laissé à la disposition de l'administration de la liaison par radio ou par fil (pour les villes les plus importantes), que vingt-cinq techniciens belges sur trois cent vingt-huit. Tous les autres étaient partis.

Or, les techniciens indigènes, s'ils étaient capables de se servir des installations radio-électriques nécessaires au fonctionnement des télécommunications, ainsi qu'à celui du service auxiliaire de la navigation aérienne, n'avaient pas les connaissances nécessaires pour réparer ou maintenir en l'état voulu toute la machinerie et l'équipement que réclame la transmission par radio.

Dès le mois d'août où M. Challet avait été appelé par l'U.I.T. à prendre la tête d'une mission, forte actuellement de quarante spécialistes de la partie et d'une centaine à la fin de l'année, qui, dès lors travaille d'arrache-pied, le directeur avait pu se convaincre de tout le caractère de la situation.

La radio, affaire vitale au Congo

Au Congo, en effet, les télécommunications sont presque exclusivement assurées par radio.

Comment les maintenir en activité, et en même temps la vie du pays, quand M. Challet devait bien vite constater que nombreux étaient les émetteurs et récepteurs qui n'étaient plus capables du tout d'émettre, ni de recevoir.

Une première tâche s'imposait. Remettre le tout en état. La difficulté des transports dans un très grand pays où les centres de télécommunications sont dispersés de façon fantastique constituait un des obstacles majeurs.

Patientement, on en vint à bout. Aujourd'hui, cette tâche-là a été accomplie avec succès. M. Henri Challet est rentré en Suisse.

Mais il y a lieu, maintenant, et de

toute urgence, de renouveler les stocks de matériel de rechange, qui s'épuisent rapidement, comme il est facile de le concevoir.

Puis, d'aviser aux moyens de procéder à la formation technique d'un personnel indigène. Question d'avenir surtout. Pour la solution de laquelle M. Challet a émis l'avis qu'il importerait de mettre des bourses à la disposition de candidats particulièrement qualifiés pour leur permettre pendant six mois de suivre des cours spécialisés d'instituteurs étrangers, surtout dans le domaine des émetteurs.

Ed. BAUTY.

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30, La Jument du roi.
Cinéma : Arcades : 20 h. 30, Jamais le dimanche. Rex : Prochainement, réouverture. Studio : 20 h. 30, Aux frontières des Indes.
Cinéma : 20 h. 30, Le laitier de Brooklyn. Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Rien n'est trop beau.
Palace : 20 h., Le pont de la rivière Kwai.
PHARMACIE D'OFFICE (dés 23 h., pour urgences seulement) F. Tripet, rue du Seyon

Le rideau de velours

Le théâtre sur les bords de la Seine

LA COMÉDIE FRANÇAISE JOUE À LA TOUSSAINT ... UN « RUY BLAS » DE MI-CARÈME

Quelles belles soirées d'art nous devons au couple que forment (la première dans la décoration et les costumes, le second dans la mise en scène) Lila de Nobili et Raymond Rouleau ! Comment oublier la transfiguration heureuse, sous leur esprit et leurs doigts, de « Cyrano de Bergerac », « L'Arlésienne » et « Carmen ». Hélas ! aujourd'hui nous devrions scinder cette unité d'appréciation élogieuse. Voilà « Ruy Blas » renouvelé par eux, et certes, de l'affaire, Lila de Nobili sort plus grande encore. Ses décors conçus en collaboration avec M. Mongiardino nous plongent en pleine Espagne souterraine et tragique de songerie romantique, où se fomentent les embûches ténébreuses, rôdent les cauchemars sinistres, grondent les autchafes de terreur. Dans les costumes ruissellent en revanche les diadèmes, dentelles et pierres en une féerie où l'enchantement azuré et la délicatesse de coloris d'un Velasquez se fussent multipliés à l'infini...

Mais cette fois, à la mise en scène de Raymond Rouleau : non ! Ce n'est pas parce qu'il a imaginé en grand nombre des trouvailles de fantaisie pour lesquelles on avait fait appel à lui ; mais parce qu'il a conçu ces trouvailles au détriment du dessin de Victor Hugo, du caractère de son œuvre et de la nature de ses personnages. Jugez-en : la jeune reine de « Ruy Blas » que, livrée à elle-même, Claude Winter eût sans doute jouée avec grâce et sensibilité, est une des figures les plus nuancées et les plus captivantes tracées par le poète. Or, de son désenchantement au contact d'une cour glacée, de la tristesse de sa vie sentimentale, de l'expression d'états d'âme où jamais elle ne descend de la noblesse de son cœur et de sa condition, il ne subsiste ici rien ; ou plutôt une grisette d'outre-Rhin qui clame sa détresse au milieu de duègnes indifférentes et de nains de cour (qui dans leurs ébats la bousculent, la renversent presque) au lieu de la

chuchoter, sur un ton feutré et blottie en un coin du décor, à sa confidente Casilda. Quant à celle-ci, si gracieuse figure, tout s'évapore de son charme rieur (et était-il utile que, tandis que la reine se confie à elle, elle absorbe, glouglouinement pastilles sur pastilles ?) Et voilà Don Sallustre tracé par Victor Hugo d'un crayon si rigide que, si peu que ce soit, l'interprète ne peut s'écarter de cette ligne sans tout fausser du rôle. Or c'est ce qui est arrivé. Car, cette fois les défauts de l'interprète (Gérard Oury) engagé spécialement pour le jouer, se joignent à la bizzarerie des vœux de Raymond Rouleau, voilà ce « grand d'Espagne » toujours d'un si implacable sans-froid, qui s'abandonne aux colères d'un garde-chiourme méridional et bafouillant, qui s'évanouit au cours d'une crise de rage, à en rester étendu par terre deux minutes.

Et ainsi de suite. Quant aux autres interprètes c'est à leur nature qu'il faut s'en prendre, semble-t-il, de ce qui déçoit en eux. Jacques Destoop joue Ruy Blas avec sincérité et avec fougue, mais sans éploiment de diction, sans cette sublimation qu'exige un héros romantique. Il demeure sur terre. Jean Piat a bénéficié de sa clarté de diction et de son entrain pour recueillir les applaudissements d'une salle soulagée. Mais il manque tout de même trop d'aristocratie. Don César doit en avoir autant dans le débraillé que Don Sallustre — son cousin — dans la morgue.

Henri Rollan, dont on eût si heureusement employé pour Don Sallustre le talent concentré, se fourvoie du tout au tout en un Don Guritan qui, de bretteur certes comique mais terrible, se transforme en un vieillard tremblotant, dont une chiquenaude viendrait à bout ! Soules, en de petites robes, Denise Gence et Marthe Alycia, ont le ton qu'il faut.

Et qui n'eût pas connu « Ruy Blas » avant ce spectacle, ne le connaîtrait pas davantage !

Jean MANÉGAT.

«Phèdre» au Vieux-Colombier Ah! pitié pour les classiques!

Avant 1915 nous déplorions que ce fût à la seule Comédie-Française qu'il fallait aller quand on désirait entendre du classique ; alors, en effet, le grand répertoire était tenu comme « ne faisant pas recette ». Nous devrions donc nous réjouir aujourd'hui que, la mode des engagements s'étant renversée (car c'est hélas ! affaire de mode, non de prédilection spontanée), l'on joue le classique un peu partout. Mais comme nous souffrions moins de la privation que de la sur saturation ; car c'est moins par l'admiration qu'une culture rationnelle leur aurait donnée à l'égard de nos chefs-d'œuvre que directeurs, amateurs et auteurs se précipitent ainsi sur eux. S'ils se contentaient encore de les présenter avec des défaillances d'interprétation et de décors, tout au moins pourrions-nous avoir en les entendant quelque parcelle de jouissance. Mais ils accommodent ces œuvres au gré d'une fantaisie qui — ne se doutant pas qu'elles exigent d'être touchées de doigts minutieux et respectueux, qu'il ne faut les aborder qu'après une lente formation année par année dans leur lecture ou dans le cadre de leurs présentations — les saccage d'une main orgueilleuse et en croyant même les valoriser. Déjà ici nous avons signalé maintes de ces tentatives meurtrières. Sans doute la beauté de ces œuvres survivra à ce vandalisme ; mais il en restera toujours quelque chose, comme il reste en nous quelque chose de l'amour-dressement d'un beau visage à être entrevu dans le négligé d'un réveil soudain.

Plus fortement que jamais nous venons d'avoir cette impression devant « Phèdre » jouée au Vieux-Colombier. A peine le rideau s'était-il entrouvert que nous savions ce qui nous attendait, et que sans le devoir professionnel nous nous serions vite sauvés. Qu'on ne voie là rien d'agressif à l'égard de J.-P. Le

Chanois ; nous nous souvenons de mises en scène modernes intéressantes de sa part ; mais cette fois soyez juges... On sait que le sort de « Phèdre » réside dans la haine implacable de Vénus à son égard et à celui de tous ceux qui l'entourent, dans le venin d'amours défendues ou dangereuses qu'elle infiltre en eux et dont le gonflement les amène d'acte en acte, au déferlement final de démence et de crime ! Or la délicatesse d'art de Racine consiste à nous suggérer, dans le mystère et l'inexprimé, cette impression de fatalité progressive.

Tout est saccagé au contraire de cette pureté de vue de Racine si on ne nous laisse naître peu à peu à son rêve ; si on nous force à voir avec des yeux de chair ce dont nous ne devrions que peu à peu nous laisser pénétrer, si l'on remplace la délicatesse de coloris par de lourdes taches de peinture murale. Or c'est ce qui s'est produit : une énorme statue de Vénus domine le décor. Dès lors pour nous : plus de pénétration délicate des intentions raciniennes ; plus de joie à soulever lentement les draperies volantes et les intentions effleurées.

Et tout le reste à l'avenant ; quand Phèdre aborde Hippolyte pour implorer sa mansuétude à l'égard de ses très jeunes enfants, ne voit-elle pas qu'elle arrive avec les deux marmots ? Ce chantage à la pitié : nouveau coup de couteau à un art tout de mesure et de nuances ; nouvelle extravagance parmi toutes celles qui hélas ! feront bien des « petits » et dont nous devrions héroïquement subir le spectacle, etc.

Artistes au niveau de cette réalisation ! Mais Sylvia Montfort, autrement dirigée et entourée, aurait certainement (sa voix un peu fragile mise à part) réalisé une Phèdre nouvelle, intéressante et originale.

J. M.

MOTS CROISÉS

Problème No 393

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Peut garantir des courants d'air.
2. Parties d'un bar.
3. Partie de la charrue. — Sur le calendrier. — Un véritable est une douce chose, a dit un poète.
4. Instruments à corde.
5. Rend un culte. — On en verse pour étendre.
6. Déchainement. — Autre nom de la gale.
7. Comptent peu d'habitants.
8. Certaine. — Ouvre toutes les portes. — Obtenue.
9. Mésanges à longue queue.
10. Qui ont perdu leur fraîcheur.

VERTICALEMENT

1. Ville d'eaux. — Mammifère d'Amérique.
2. A l'école c'est un cancre. — Son père la fit reine des Bois.
3. Autre nom du cafard.
4. Symbole chimique. — A l'entrée d'une forêt. — Mot d'enfant.
5. Partie d'une forêt qui vient d'être coupée. — Paraissent dans un journal spécial.
6. Fameux souffleur. — S'entendent dans une joyeuse assemblée.
7. Conjonction. — Est rare dans l'air. — Participe passé.
8. Tourmentées.
9. Touches. — A réparer.
10. Mère d'Horus. — Succède au nouveau.

Solution du No 392

1	I	V	O	R	I	N	E	U	N
2	R	E	C	I	D	I	V	E	S
3	E	L	C	E	E	N	E	S	
4	E	C	H	E	A	N	C	E	S
5	B	R	A	I	O	T	A	A	
6	E	U	S	A	A	V	E	U	
7	R	A	S	A	S	I	E	S	
8	S	U	A	I	E	R	P	L	
9	T	I	M	B	R	E	R	A	
10	D	O	E	V	A	S	E	R	A

RADIO et TELEVISION

Mardi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION
7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., midi à 14 heures... Pages de Bizez. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, chante jeunesse ! 12.45, informations. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi les gars ! 13.10, disques pour demain. 13.35, le disque de concert.
16 h., entre 4 et 6... 17.45, cinémagazine. 18.15, en musique ! 18.30, le micro dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse... 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, la course aux titres. 20.05, le forum de Radio-Lausanne. 20.25, lever de rideau. 20.30, Romanoff et Juliette, pièce de P. Ustinov. 22.30, informations. 22.35, l'épopée des civilisations. 23.05, musique pour un rêve.

Second programme

Jusqu'à 19 h., programme de Sottens. 19 h., harmonies légères. 20 h., vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, intermezzo. 20.15, la grande affiche !, gals de variétés. 21 h., mardi les gars ! 21.10, jazz domino. 21.30, hier et aujourd'hui, émission musicale. 22.10, l'anglais chez vous. 22.25, dernières notes, derniers propos. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique gaie. 7 h., informations. 7.05, musique gaie. 10.15, un disque. 10.20, émission radio-scolaire. 10.50, chants populaires italiens. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., piano-cocktail. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, musique populaire des Grisons. 13.30, musique de chambre. 14 h., pour Madame. 14.30, émission radio-scolaire en romanche.

16 h., rythmes et mélodies. 16.40, lecture de pages d'un livre encore inédit. 17 h., sonate, de Chopin. 17.30, pour nos petits. 18 h., pour les amateurs de jazz. 18.30, chronique d'économie suisse. 18.45, nouveaux disques. 19 h., actualités. 19.20, communications. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 22 h., « woody-cock », danse anglaise campagnarde. 22.15, informations. 22.20, jeu littéraire de société.

Télévision romande : relâche. Emetteur de Zurich : relâche.

Meubles MG pour tous

Coopérative du Meuble Blenne
5, route d'Aarberg

Comment combattre la lassitude en fin de journée ?

Votre médecin vous prescrirait un bon « remontant »... Suivez son conseil et rentré chez vous, prenez un petit verre de VIN DE VIAL le tonique des familles, un tout bon vin, un régal ! Le VIN DE VIAL est un revigorant (quinina, extrait de viande et lactophosphate), un vrai cordial au malaga meridiano dulce. Puissant stimulant et tonique général, voilà 50 ans que trois générations de médecins le prescrivent à trois générations de patients ! C'est bien dire son succès ! Dans toutes les pharmacies et drogueries, Fr. 5.70 la bouteille

© Genève 9

Un des meilleurs romans français

CÉCILE

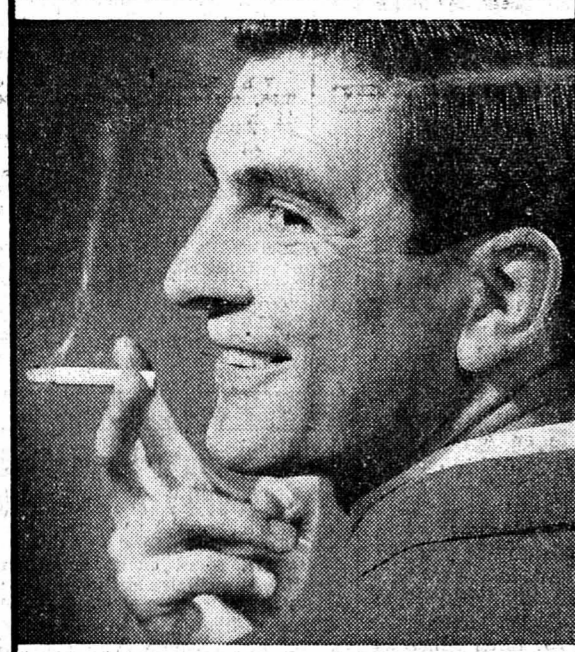


Copyright opera mundi

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress.

Grand arrivage de
POISSONS
de mer frais, salés et fumés
LEHNHERR FRÈRES
GROS et POISSONNERIE Tél. 5 30 92
DETAIL Place des Halles Neuchâtel
Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

Mary Long
LA PLUS DOUCE
DES MARYLAND



UNE
CIGARETTE
D'HOMME
QUI
ENCHANTE
LES
FEMMES

ELAN *constructa*

Elan-Constructa, la machine à laver 100% automatique avec le procédé de lavage 3 fois plus efficace

NOUVEAUX PRIX :

ELAN L3 3 1/2 kg. de linge
Fr. 1495.-

ELAN K 3, 3 1/2 kg. de linge
Fr. 1595.-

ELAN K 5, 5 kg. de linge
Fr. 1995.-

Démonstration sans engagement et vente chez
CRETEGNY & C^{ie}
Appareils ménagers
Boite 22 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 69 21
Fermé le samedi après-midi

A vendre neuf de la fabrique
superbe mobilier comprenant
une chambre à coucher
avec armoire trois portes, lits jumeaux 95 x 190 cm., 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec glace, 2 sommiers métalliques avec tête réglable, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts, 1 magnifique couvre-lit.

une jolie salle à manger
avec grand vaisselier, 1 table à rallonge, 4 chaises assorties ;

un ravissant salon
avec sofa et 2 fauteuils, tissu 2 tons. Les 3 chambres, soit 23 pièces, pour le prix exceptionnel de

Fr. 2890.-

Ces trois chambres sont aussi vendues séparément. Sur demande, facilités de paiement. 10 ans de garantie. Livraison franco domicile par camion. Service d'automobile gratuit à disposition des intéressés.

Ameublement Clément Richard
le Landeron, tél. (038) 7 96 60

Pour vos amis à l'étranger
Calendriers de l'Avent
Dernières nouveautés : crèches, sapins, champignons, calendriers avec vignettes à coller, sujets divers, à partir de 95 ct.

Calendriers illustrés

Ma patrie Superbes vues de Suisse en couleurs (en 3 langues) 6.90

Calendrier suisse Gaberell
12 vues grand format, en couleurs, 5.35
petit format 2.75

Art moderne Reproductions de tableaux en couleurs 5.20

Ballerines Photos artistiques de ballets 3.95

Chiens et Chats chacun 4.45

Photo-almanach suisse
5.90 et 6.90

Nous nous chargeons des expéditions à l'étranger
Veuillez bien passer vos commandes dès maintenant

Delachaux & Niestlé
Papeterie Hôpital 4 Tél. 5 46 76

Au Domino
La maison du cadeau

Bijoux modernes - Bibeaux - Vases à fleurs - Poteries - Céramiques - Corbeilles et paniers - Pous à linge - Cuirres

Une visite n'engage en rien et donne des IDEES

Exposition sur deux étages
Immeuble Winterthur
sur la place de la Poste, Neuchâtel

Votre électricien

Vuilliamenet & C^{ie}, S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TEL. 8 17 12 GRAND RUE 4

La comptabilité RUF des salaires est sans égale :

Passage simultané des écritures : 1. sur le compte, 2. sur le décompte de salaire (bande ou sachet de paie), 3. sur le journal.

Etablissement exact et rationnel des décomptes avec l'AVS, la Caisse nationale d'assurance, le fisc, les caisses de pension, caisses-maladie, etc.

Equipement complet répondant à toutes les exigences : appareils pour écriture manuscrite, machines sans compteur, machines avec compteurs, calculant au fur et à mesure le salaire brut et le salaire net sur le compte et additionnant simultanément les colonnes du journal.

La comptabilité RUF des salaires vous procure une énorme économie de temps et de travail.

Demandez-nous notre prospectus spécial.

Représentant régional : F. Huber
Case postale 669, Neuchâtel. Tél. 5 19 00

Comptabilité RUF, Lausanne
15, Rue Centrale, Téléphone 021/22 70 77

Ruf

Paré contre le froid...

A notre rayon
MESSIEURS
vous trouverez un choix inégalable en

PULLOVERS et GILETS
pure laine, tricot fin, coloris nouveaux
17⁸⁰ à 39⁸⁰

PULLOVERS de SPORTS
en pure laine, mailles fantaisie et jolis dessins
29⁸⁰ à 69.-

Admirez notre vitrine spéciale

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

RESUMONS

Une fois de plus on peut se demander si la montagne accouchera d'un nouveau-né...

L'Association suisse de football tiendra prochainement d'importantes assises Le nouveau statut des footballeurs

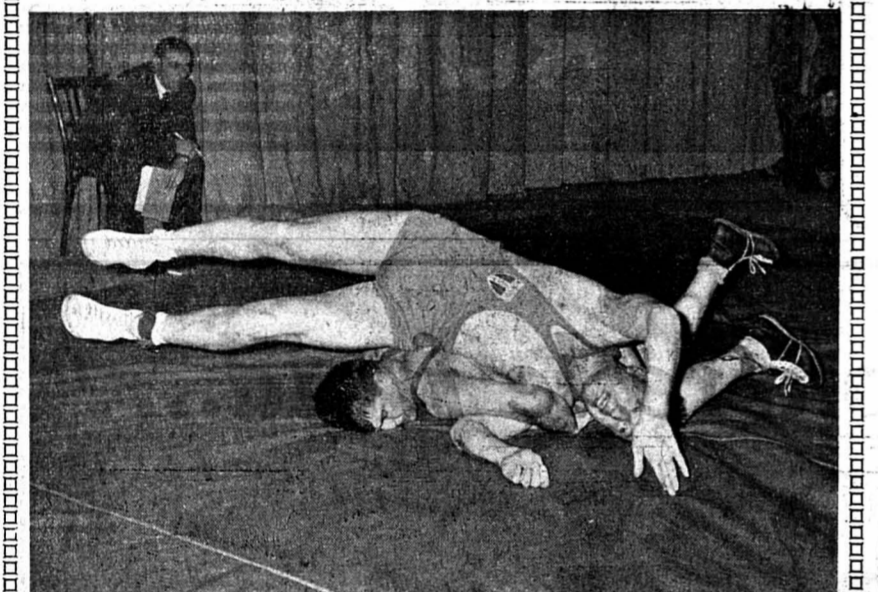
L'Association suisse de football tiendra sa prochaine assemblée le 22 janvier 1961. Elle étudiera les propositions du comité de la ligue nationale concernant la réorganisation de notre football.

L'amateurisme subsiste L'article premier du règlement de jeu aurait la teneur suivante:

Une proposition intéressante

Une proposition concernant la création d'une classe intermédiaire entre la première et la deuxième ligue sera soumise par Gerlafingen:

Lutte entre Suisses et Français



Dans le cadre de la fédération SATUS, les lutteurs suisses ont rencontré à Bumpitz l'équipe de France...

LE FOOTBALL SUISSE EN CHIFFRES 1092 rapports en un jour

Le rapport annuel de l'Association suisse de football vient de paraître. On peut y constater que durant l'exercice 1959-1960, le nombre des membres a passé de 155.935 à 164.394.

A propos de Belgique - Suisse

Un changement a été apporté, quelques heures avant l'échéance du 22 novembre...

Le championnat de football de II^{me} ligue

Le Loche meurt en beauté Les résultats de ce dernier dimanche sont les suivants: Etoile - Ticino 0-3; le match Fontainemelon - le Parc a été renvoyé.

DE L'AMBIANCE AU CHAMPIONNAT DE TENNIS DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD

L'Américain Ralston n'est pas content

L'Américain Dennis Ralston, battu 12-14, 6-1, 6-1, 6-4 par l'Australien Roy Emerson au troisième tour des championnats de la Nouvelle-Galles du Sud n'était pas content.

ATHLETISME

Les championnats d'Europe Qualification modifiée La branche européenne de l'I.A.A.F. a décidé, en vue des prochains championnats européens d'athlétisme...

FOOTBALL ACTUALITES

A Tunis, en match comptant pour le sous-groupe africain II du tour éliminatoire de la coupe du monde, la Tunisie a battu le Maroc par 2-1.

La coupe du roi de Suède Confirmation des valeurs

La coupe du roi de Suède approche de son épilogue. Les quarts de finale viennent d'être disputés, et aucune surprise n'a été enregistrée.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

- FOOTBALL 19 novembre: Match «d'espoirs» Belgique - Suisse à Bruxelles. 20 novembre: Belgique - Suisse, match comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde de 1962.

Jeannotat vainqueur

Le 5^{me} cross international de la Route-Blanche, disputé dans la région de la Cure et qui réunissait des athlètes et des coureurs de fond à ski, a donné les résultats suivants:

Les Suisses pour Vienne

Pour le match international Autriche - Suisse, qui aura lieu le 27 novembre à Vienne, la sélection helvétique sera la suivante:

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE DE HOCKEY SUR GLACE

Championnat d'Allemagne de hockey sur glace: Füssen - Krefeld 8-1 (4-0, 2-1, 2-0); Riesensee - Bad Nauheim 5-1 (1-1, 1-0, 3-0); Füssen - Bad Tölz 2-1 (0-0, 2-1, 0-0); Bad Nauheim - Füssen 2-5 (0-2, 1-2, 1-1); Krefeld - Eintracht Dortmund 8-1 (4-0, 3-1, 1-0).

Importantes décisions de la fédération internationale

Réuni à Athènes, le comité d'Europe de la fédération internationale, a décidé de proposer au conseil de la fédération internationale que le nombre des participants masculins aux épreuves des championnats d'Europe soit porté, pour chaque nation, de deux à trois.

Importantes décisions de la fédération internationale

Réuni à Athènes, le comité d'Europe de la fédération internationale, a décidé de proposer au conseil de la fédération internationale que le nombre des participants masculins aux épreuves des championnats d'Europe soit porté, pour chaque nation, de deux à trois.

SALLE DE LA PAIX

Grand tournoi de BOXE Bienne - Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Jura bernois - Colombier 15 COMBATS

La nouvelle victoire d'Emmanuel Plattner



Le cyclo-cross de Bâch a été l'occasion pour Emmanuel Plattner de remporter sa deuxième victoire de la saison. Il y battit entre autres le Français Jean Robic...

Le championnat de football de II^{me} ligue

Le Loche meurt en beauté Les résultats de ce dernier dimanche sont les suivants: Etoile - Ticino 0-3; le match Fontainemelon - le Parc a été renvoyé.

Le championnat de troisième ligue

Deux matches seulement se sont déroulés dans ce championnat de troisième ligue. Nous avons parlé hier du derby Couvet - Buttis qui se termina par un net succès couvovien...

CYCLISME

Jusqu'à l'assemblée de février à Colombier! Le comité directeur de l'Union cycliste suisse, réuni en séance plénière, à Genève, a pris les dispositions suivantes à la suite des démissions du président central (M. Meyer) et du président de la commission sportive:

Le Tour d'Italie partira le 20 mai

La commission des professionnels a établi comme il suit le projet de calendrier italien pour la saison routière 1961. Après examen, ce projet sera transmis, pour approbation, à l'Union cycliste internationale, lors du prochain congrès de Zurich. Le voici:

PING-PONG

Le championnat corporatif Voici les résultats des dernières rencontres comptant pour le championnat corporatif par équipes:

SPORT-TOTO

Concours No 13 du 13 novembre: liste des gagnants: 15 gagnants avec 12 points à Fr. 10.114,20; 437 gagnants avec 11 points à Fr. 347,15; 5601 gagnants avec 10 points à Fr. 27,05; 42.867 gagnants avec 9 points à Fr. 3,50.



PARTY...

le cocktail de tabacs surfins
choisi par le fumeur exigeant

Des gants avantageux



GANTS DE PEAU

forme saxe, imitation pécarv, cousu main, doublé molleton. En noir et brun

10⁹⁰

GANTS DE LAINE

avec petit poignet, dessin grain de riz ou uni. Coloris de saison

2⁹⁵

DERNIÈRE HEURE

Les gants en peau glacée, dans les coloris mode brun négro et togo sont arrivés



Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**Croyez-vous
aux
contes
de
fées ?**



Croyez-vous aux contes de fées ?

A une fée qui lui demandait de formuler trois vœux, un homme aurait proposé la santé, le bonheur et la richesse. Cette réponse dénote un esprit fort sage. Un enfant ou un vieillard pourraient avoir d'autres préoccupations. Mais que désire un père de famille satisfait de son état? En premier lieu, la sécurité économique qui le met, lui et les siens, à l'abri de toute dépendance.

Le temps des fées est révolu

Aujourd'hui, chacun est l'artisan de son propre bonheur. L'homme réaliste sait que l'avenir matériel de sa famille est son affaire. Or peut-il, sans moyens financiers exceptionnels, parer seul aux conséquences d'un décès? Non! Mais la société moderne vient à son secours en mettant à sa disposition les avantages de la solidarité d'une collectivité. C'est le rôle d'une compagnie d'assurances.

Les trois vœux se réaliseront si...

vous abandonnez le rêve pour passer à l'action qui consiste à souscrire une police de prévoyance universelle de «La Bâloise-Vie»:

- assurance mixte d'un capital payable en cas de décès qu'à l'échéance de l'assurance
- rente de survivants
- libération du service des primes en cas d'invalidité
- rente d'invalidité
- indemnité journalière en cas de maladie ou d'accident
- capital complémentaire en cas de décès par accident
- service de santé

Appelez-nous sans plus tarder pour garantir votre avenir.

Confiez à LA BALOISE-ACCIDENTS vos assurances accidents, maladie, responsabilité civile et casco.

Bâloise-Vie

Agent général pour le canton de Neuchâtel:
Louis Fasnacht, 1, avenue de la Gare, Neuchâtel.

ALLIANCES
D'Marthe
Grand rue 3
NEUCHÂTEL

A vendre superbe
manteau gris
véritable alpage. — Prêt à porter tweed. En parfait état. Taille 40-42. Adresser offres écrites à B.I. 4907, au bureau de la Feuille d'avis.

Ferblanterie
Appareillage
REBETEZ
Installations sanitaires
Brévards 1a
Tél. 5 92 08
NEUCHÂTEL

Bougies
pour
les fêtes de
fin d'année
Voir vitrine

Wenger
DROGUERIE
HERBORISTERIE
N° 18 NEUCHÂTEL Sur Rte 9

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'EAU DU ROI

Roman sentimental
par
RUTH FLEMING 57
traduit de l'anglais par Mireille Dejean

CHAPITRE XVI

« King's Water » ne s'effondra pas complètement: la tempête et l'inondation avaient endommagé l'aile ouest, mais lorsque l'eau se retira, on constata que le bâtiment principal tenait encore solidement. Durant une semaine, on fit flamber de grands feux dans les pièces pour les sécher. Il fallut bien des jours pour que les lieux reprennent leur ancien aspect, et il faudrait attendre le printemps pour reconstruire l'aile ouest. Les domestiques logeraient provisoirement dans les chambres d'amis et une cuisine serait aménagée.

Alison et Colin séjournaient à Broadacres où le fermier et sa famille les servaient avec dévoue-

ment, Hugh avait regagné Londres d'où il téléphonait chaque soir: il venait passer le week-end et inspecter le travail exécuté à « King's Water ». Lentement, les murs séchaient. On changea les tapisseries, on mit des carreaux aux fenêtres. Mrs Hollis et les domestiques logeaient au village et se rendaient chaque matin à « King's Water » pour travailler à sa restauration.

Décembre s'écoula; Alison, Hugh et Colin fêtèrent Noël à la ferme. Ce fut une expérience pour la jeune femme d'assister aux préparatifs bruyants du gargantuesque repas que le fermier, la face rubiconde, rayonnant de bonne volonté, présida. Alison et son mari se sentaient parfaitement à l'aise avec ces gens simples mais dévoués qui les recevaient si volontiers.

Colin courrait le risque d'être affreusement gâté, car chacun à Broadacres l'aimait et exécutait ses moindres caprices. Seule, sa mère osait lui résister. Chaudement vêtu d'un manteau de tweed, chaussé de grosses bottes, il courait autour de la ferme, ses cheveux étincelant au pâle soleil hivernal. Il montait sur les épaules de M. Richard et apprenait le nom des chevaux. Le charretier l'emmenait dans ses courses, juché sur le siège de la vieille et

rustique charrette. Les servantes le comblaient d'énormes tranches de pain recouvertes de crème, et Mrs Richard était son esclave soumise. — Il devient insupportable, confia Alison à Hugh, un soir de janvier, alors qu'ils dinaient dans le parloir bien clos. Je ne sais pas ce que je ferai de lui lorsque nous serons de retour à « King's Water ». Quand penses-tu que cela sera possible? — Nous devrions pouvoir nous y installer dans trois semaines.

Mais ce ne fut qu'un mois plus tard qu'ils retrouvèrent leur foyer. Tout était sec. Les feux et le vent frais du nord soufflant à travers les portes ouvertes avaient fait du bon travail, la maison était encore une fois habitable.

Entre Hugh et sa femme régnait une paix armée, leurs manières demeuraient courtoises mais froides. Alison semblait plus calme et l'avocat se prit à espérer que les choses s'arrangeraient. Il avait vu Sybil plusieurs fois, depuis Noël et il se disait avec indignation qu'il ferait preuve d'un manque total de cœur en abandonnant, pour complaire à sa femme, une ancienne et solide amitié. S'il cessait ses visites, Sybil en devinerait immédiatement la raison. Comme elle se moquerait de lui! Quelle lueur d'ironie s'allume-

rait dans ses grands yeux sombres! Et sa pitié ou son mépris lui étaient intolérables.

« Je ne fais aucun mal et je ne puis laisser tomber Sybil. Si je satisfais ce ridicule caprice d'Alison, je devrai passer ma vie à lui céder. »

Les jours fuyaient, la jeune femme restait à « King's Water ». Colin, la maison et le jardin semblaient l'absorber. Le nom de Sybil n'était jamais prononcé. Un jour de mars, Alison annonça d'une voix détachée que Mrs Petrie allait revenir.

Elle avait, en effet, écrit à la vieille dame, lui disant qu'elle avait un urgent besoin de ses conseils. Peu après son arrivée, Alison la prit par le bras et l'entraîna au jardin où les asphodèles dressaient leurs fières corolles. Alison portait un manteau bleu d'un épais et rugueux tissu.

Se promener ainsi dans le jardin en compagnie de Mrs Petrie, c'était ressusciter le passé. Alison contempla avec affection le visage rosé et la splendide chevelure blanche aux souples ondes de sa vieille amie.

— Mistress Petrie, je désire que vous me disiez ce que je dois faire. Notre ménage va à la dérive. C'est la faute de Sybil naturellement.

Hugh refuse de cesser de la voir. Je vous en prie, ne me dites pas que j'ai tort de le lui demander. Elle l'aime...

— Et lui, l'aime-t-il, Alison? — Je ne sais pas. C'est pourquoi je me conduis d'une façon stupide. Lui et moi sommes presque des étrangers. Mais il y aura un éclat bientôt, je ne puis pas supporter cette situation plus longtemps.

— Bien, bien, répondit Mrs Petrie d'un ton neutre. Ne vous désoliez pas, ma chère enfant, dites-moi simplement la vérité. L'aimez-vous encore? — Je l'aime tant, avoua Alison d'une voix brisée, que cela me fait mal.

— Alors, éloignez-vous, conseilla sèchement Mrs Petrie.

Alison, surprise, la dévisagea sans comprendre. — Vous croyez vraiment? — Oui, affirma la vieille dame, je crois que c'est sage; maintenant, écoutez-moi, mon enfant.

Elle parla longtemps, tout en marchant au milieu des fleurs sous le ciel bleu de cette journée de mars.

En rentrant, Hugh apprit qu'Alison était partie en emmenant Colin. Tout d'abord, il ne le crut pas. Il interrogea Mrs Petrie, mais celle-ci

ne lui fut pas d'un grand secours. Alison avait fait ses valises et rempli une malle. La voiture les avait conduits à la gare, l'enfant, la nurse et elle, mais Mrs Petrie ignorait la direction qu'ils avaient prise.

— Ne m'a-t-elle laissé aucun message? demanda Hugh interdit.

— Si, elle a écrit un petit mot. Mrs Petrie le lui remit et se retira discrètement pendant qu'il lisait:

« Mon cher Hugh, Je m'absente pour quelque temps, n'essaie pas de me retrouver. Mrs Petrie restera à la maison et la dirigera jusqu'à mon retour. » Alison.

Brandissant la lettre dans la main, il partit à la recherche de la vieille dame. Patiemment, elle écouta ses propos indignés; puis répondit calmement:

— Voulez-vous mon avis, Hugh? Moi, je laisserais Alison agir à sa guise. Votre première réaction est de mettre la police à ses trousses, puis dès qu'elle l'aurait découverte, vous iriez la rejoindre. Vous vous mettriez en colère et vous la ramèneriez ici de force. Vous pouvez évidemment le faire, mais si vous l'aimez... vous seriez plus sage d'attendre.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâtoise

RECORD BATTU!



Comme nous l'avons annoncé, une lettre expédiée le 6 décembre 1944 par la chancellerie d'Etat fribourgeoise à M. Armand Droz, député, et contenant, outre divers documents à signer, sa nomination officielle comme président du Grand Conseil pour 1945, ne lui est parvenue que... le 5 novembre dernier. Notre photo représente cette lettre tant attendue!

RÉGION DES LACS

PORTALBAN

Après un accident mortel

(c) Jeudi dernier, la paroisse de Delcy-Portalban a fait d'éloquentes obsèques à M. Charles Monney, décédé des suites d'un terrible accident.

Alors qu'il était en plein travail, il fut électrocuté à la Centrale électrique de Montmagny, dans le Vully, lundi en fin d'après-midi.

La victime, père de famille, habitait Avenches. Sa dépouille mortelle fut transportée à Portalban, sa ville natale.

Une foule venue de toute part a participé à l'ensevelissement. M. Monney faisait partie de nombreuses sociétés locales. Notamment du F.-C. Portalban, en tant que joueur.

MORAT

En musique

(sp) Par suite du départ de son directeur, M. René Pilon, nommé à l'Instrumentale de Fribourg, la « Stadtmusik » a fait appel à M. Léon Chavallaz, d'Ecuvillens, qui fonctionnera à titre d'essai jusqu'au concert de février 1961.

BIENNE

Un cambrioleur arrêté

(c) La police cantonale est parvenue à arrêter un cambrioleur avant qu'il ait eu le temps d'opérer. Il s'agit d'un récidiviste, âgé de 32 ans, Suisse allemand, recherché pour avoir commis des vols et des cambriolages dans toute une série de localités des cantons de Berne, Tessin, Lucerne, Neuchâtel, Vaud, Bâle, Genève, Thurgovie, Grisons, Schaffhouse et Argovie.

Mort du préfet

M. Emile Brändli, préfet du district de Bienna, qui avait donné sa démission pour la fin de cette année (l'élection de son successeur aura lieu dimanche prochain), est décédé d'une crise cardiaque à l'âge de 71 ans.

Originaire de l'Oberland bernois, le défunt était diplômé du technicum de Winterthur. En 1932, il obtint le titre de Dr. ès sciences politiques de l'Université de Berne. Il s'installa ensuite à Bienna, où il devint secrétaire du cartel syndical. Il représenta le parti socialiste au Conseil de ville de Bienna, fut conseiller municipal non permanent et siégea au Grand Conseil bernois. C'est en 1945, qu'il fut élu préfet du district de Bienna.

EPENDES près d'Yverdon

Accident de travail

(c) M. Jacques Beausine, âgé de 19 ans, s'est fracturé le tibia, alors qu'il travaillait dans une menuiserie; il a été conduit à l'hôpital d'Yverdon.

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER

Inauguration de la patinoire artificielle

(c) Samedi et dimanche, Saint-Imier a eu le plaisir d'inaugurer la première patinoire artificielle du Jura. Cette circonstance a donné à la population l'occasion d'assister samedi à un gala de patinage artistique et dimanche à la victoire du H. C. local sur l'équipe d'Yverdon qui se vit ainsi éliminée de la coupe suisse.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers sous la présidence de M. Paul-Eddy Martenet, de Neuchâtel, juge suppléant, assisté de M. Robert Pétremand, substitut-greffier.

Pour une vitre fendue

Le soir du 30 août, à deux reprises, trois jeunes gens, R. C. E. C. et J. H. ont été rendus près du domicile d'une vieille fille. Deux faisaient le guet et J. H. alla taper aux vitres avec un bois. L'un des carreaux fut fendu. La plaignante sortit pour aller chercher du secours mais J. H. la bouscula.

N'ayant pas accepté de verser une indemnité de 50 fr. à l'hôpital et 10 fr. de dommages à la lésée, les inculpés ont été jugés après l'audition de deux témoins.

Les deux R. C. ont été libérés des fins de la poursuite pénale dirigée contre eux. J. H. reconnu coupable de tapage nocturne et de dommage à la propriété, devra payer 20 fr. d'amende et 14 fr. de frais. L'amende sera radiée au casier dans le délai d'un an. Les voies de fait, visées par le ministère public n'ont pas été retenues par le juge.

En remplacement du cheval

Son cheval étant inapte à tout service pendant quelques jours, E. H. du Mont-Chatain, enfourché un cycle à moteur pour aller, le 24 septembre, mener le lait au Mont-des-Verrières.

L'agriculteur n'avait plus roulé depuis un an et demi. Il ne possédait plus de permis ni de plaque et n'était pas couvert par une assurance en responsabilité civile.

En raison des circonstances plus ou moins imprévues, dans lesquelles l'infraction a été commise, E. H. a scotché de 30 fr. d'amende seulement et de 20 fr. de frais.

Client récalcitrant

Dans la nuit du 22 ou 23 octobre, lors d'une soirée à la Fleurisia, E. P. de Môtiers se conduisit fort inégalement. Le gérant l'expulsa mais P. le bouscula et risqua de le faire tomber dans les escaliers.

Une fois devant l'immeuble, P. asséna un violent coup de poing en plein visage du gérant. Celui-ci dut avoir recours aux soins d'un médecin.

La conciliation a abouti aux conditions suivantes: E. P. s'est engagé à verser, à fin courant, 6 fr. au lésé, somme représentant les honoraires médicaux, 5 fr. de frais judiciaires et 30 fr. en faveur de l'hôpital de Fleurier.

Un acquittement

F. I., ayant introduit cet été en Suisse une moto et ses papiers étant déposés à Môtiers, a conservé des liens familiaux avec la France. Il a circulé sans plaque ni permis de notre canton et rapport a été dressé contre lui par la police cantonale.

D'une longue explication, il ressort que I. avait pris des renseignements sur la douane où on lui aurait affirmé qu'il n'avait pas à faire les démarches spéciales pour rouler avant un délai de six mois. Le tribunal a libéré le motocycliste et les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

Après une bagarre

Les mois passés, deux Italiens se battaient dans un quartier extérieur du village. Un chauffeur professionnel, R. B. intervint pour tenter de leur faire entendre raison. L'un des Italiens, F. M., tomba alors sur lui, le gifla et le frappa à coups de poing. R. B. dut être conduit à l'hôpital.

Bourse de New-York

du 14 novembre

Marché en baisse

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical	52	52 1/4
American Can.	39 1/4	38 1/2
Amer. Smelting	95 1/4	94 1/2
Amer. Tel. and Tel.	94 1/4	93 1/2
Anacosta Copper	46 1/4	45 1/2
Bethlehem Steel	41 1/4	40 1/2
Canadian Pacific	22 1/4	22
Dupont de Nemours	195 1/4	193 1/2
Gen. Electric	29 1/4	28 1/2
General Motors	44	42 1/2
Goodyear	38 1/4	37 1/2
Internickel	54 1/4	53 1/2
Inter. Tel. and Tel.	40 1/4	40
Kennecott Copper	79 1/4	78 1/2
Montgomery Ward	31 1/4	30 1/2
Radio Corp.	55 1/4	54 1/2
Republic Steel	54 1/4	53 1/2
Royal Dutch	33 1/4	33
South Puerto-Rico	15	15 1/2
Standard Oil of N.-J.	43 1/4	43 1/2
Union Pacific	27 1/4	27 1/2
United Aircraft	32 1/4	31 1/2
U. S. Steel	75 1/4	74 1/2

URSS

Nouvelle parité du rouble

L'agence Tass a annoncé lundi soir que le gouvernement soviétique a décidé de fixer la nouvelle parité du rouble à 0,9 rouble pour 1 dollar. Le cours actuel de 11,2 roubles pour un livre sterling. Dès le 1er janvier 1961, la Banque d'Etat soviétique paiera un rouble pour un gramme d'or. Le rouble contiendra 0,987412 gramme d'or fin.

TRAVERS

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni lundi soir à 20 heures à la grande salle du château, sous la présidence de M. Henri Schlittler fils. Trente membres sont présents. L'ordre du jour, figure le budget communal pour 1961.

Trois rapports sont présentés, respectivement par M. Marcel Krügel, pour la commission des comptes, M. René Krügel, pour la commission des services industriels et M. Pierre Wyss pour celle des travaux publics. Les trois rapports sont acceptés; ils sont favorables à l'adoption du budget. Comme rapport, le Conseil communal a été adressé à chaque conseiller général, la lecture n'en est pas donnée.

Revenus communaux

Le budget prévoit les revenus communaux suivants: intérêts actifs: 3000 fr., immeubles productifs: 2569 fr., forêts: 1220 fr., impôts: 227.800 fr., taxes: 13.750 fr., recettes diverses: 14.000 fr., service des eaux: 16.500 fr. Selon le rapport de la commission des services industriels, l'Etat prendra à sa charge la construction d'une nouvelle station de pompage au Point-de-Croix, située plus au sud de la précédente. De nouvelles stations seront construites à Mieux et à la ferme de la Chapelle et d'éviter les chutes de tension. Le rendement net du fonds des ressortissants est de 14.756 fr. 20, ce qui donne un total de 324.595 fr. 20.

Les charges communales

Quant aux charges communales, elles sont les suivantes: Intérêts passifs: 9998 fr. 10, frais d'administration: 37.365 fr., immeubles administratifs: 4200 fr., instruction publique: 103.400 fr., cultes: 3000 fr., travaux publics: 70.160 fr. Le Conseil communal est chargé de faire la demande au Grand Conseil pour l'installation de dépôts entre Couvet et Buttes, afin d'éviter l'amorçonnement d'alluvions en amont du vieux pont et dont la commune supporte les frais de déblaiement. Les charges de la Police: 15.550 francs, œuvres sociales: 46.820 fr., dépenses diverses: 8600 fr., amortissements légaux: 56.000 fr., amortissements du fonds des ressortissants: 3000 fr., ce qui donne en tout 357.043 fr. 10. Malgré le déficit net de 25.608 fr. 55, les amortissements s'élevant à 59.000 fr., l'amélioration sera de plus de 30.000 fr. si les prévisions peuvent être tenues. D'autre part le Conseil communal demandera au début de 1961 les crédits nécessaires pour la réfection de trottoirs à la rue Miéville. Le budget est adopté à l'unanimité.

Le point 2 de l'ordre du jour concernait la modification du règlement de commune. Les modifications étant uniquement de forme et non de fond, elles sont acceptées à l'unanimité.

Concernant les divers, une demande est déposée avant la séance par M. Louis Racine au sujet des travaux entrepris au W.-C. du collège du Châtelet, les travaux n'étant pas terminés et vu l'approche des grands froids, il est demandé au Conseil communal de faire le nécessaire. M. Ammann Flückiger, au nom du Conseil communal, répond que cela provient de l'entrepreneur qui devait terminer cette transformation lors des vacances d'été déjà. La séance est levée à 21 h. 30.

LES BAYARDS

Coup de hache

(c) Vendredi, M. Robert Jeanneret, bûcheron, lors de l'ébranchage d'une plante s'est sérieusement coupé au-dessus du genou gauche. Pensé sommairement par ses camarades de travail, M. Jeanneret se rendit, par ses propres moyens, chez le médecin puis à l'hôpital de Fleurier.

VAL-DE-RUY

VILLIERS

Pour l'hôpital de Landevieux

La collecte faite dernièrement en faveur des aménagements de l'hôpital de Landevieux a rapporté le magnifique résultat de 366 fr. 50.

VALLE DE LA BROÛLE

PAYERNE

Pour une patinoire artificielle

(c) Dans la dernière séance du Conseil communal de Payerne, un conseiller socialiste a déposé une motion demandant que la commune de Payerne prenne en main la création d'une patinoire artificielle et étienne. Cette motion a été adoptée à l'unanimité. Le comité d'initiative privé, la motion fut repoussée par 33 voix contre 15, ce qui n'exclut nullement l'espoir de voir le comité d'initiative prendre contact avec la Municipalité, afin de mener à chef cette utile réalisation.

Construction et élargissement

(c) Actuellement, deux casernes se trouvent sur le territoire de la commune de Payerne: aviation et D.G.A. La Confédération vient d'acheter près de 9000 mètres carrés de terrain, situés près de la caserne de D.G.A., dans l'intention de construire une troisième caserne. L'avenue du Général-Jomini, qui conduit de la place de la Foire à l'arsenal fédéral et aux casernes, va enfin être corrigée et élargie, grâce aux deniers communaux, cantonaux et fédéraux. On parle de la réfection de cette avenue depuis...1913. Comme quoi tout arrive, lorsqu'on sait attendre.

Communiqués

2me concert d'abonnement Paul Klecki et l'Orchestre de la Suisse romande

M. Karl Böhm qui devait diriger l'Orchestre de la Suisse romande au deuxième concert de la Société de musique, jeudi 17 novembre, étant malheureusement immobilisé par la maladie, l'O.S.R. a confié les concerts d'abonnement de Lausanne, la Chaux-de-Fonds, Genève et Neuchâtel, à la veille de son départ pour l'Amérique, à Paul Klecki, qui dirigera le même programme; seule, la symphonie en do KV 338 de Mozart sera remplacée par la symphonie dite « de Linz » KV. 425, de Mozart également.

La présence de ce chef universellement apprécié et connu chez nous par sa participation aux festivals de Lucerne et de Montreux donne un éclat exceptionnel à cette soirée de jeudi et tout fait pressager une exécution magnifique du « Don Juan » de Richard Strauss et de la « Quatrième symphonie » de Johannes Brahms, le grand chef polonais étant à la fois fervent admirateur et remarquable interprète de ces deux compositions.

APRÈS LA MORT DE M. FÉLIX MOUMIÉ

Les enquêteurs doivent suivre de nombreuses pistes

Lundi, la femme de l'ancien leader de l'U.P.C. a été entendue par le juge d'instruction

D'un correspondant de Genève:

La mort du leader noir Félix Moumié et les circonstances de ce crime politique continuent — contre le vœu, certainement, de ceux qui l'ont ordonné et perpétré — à faire beaucoup de bruit.

Un quotidien bâlois est allé jusqu'à écrire catégoriquement que le chef de l'U.P.C., pivot de l'infiltration communiste en Afrique noire, aurait été liquidé par deux Blancs, aussitôt repartis de Suisse après avoir administré — avec quelle science de la dose... — le mortel thallium. Aucun élément nouveau ne permet d'apprécier la valeur d'une telle information (ou hypothèse).

Que de pistes...

Il est évident que Genève est un des lieux du monde où terroristes et contre-révolutionnaires affluent parce qu'ils ont l'impression d'y bénéficier d'une plus large liberté de mouvement. Toutes ces présences, tous ces contacts, ces rendez-vous et ces démarches que la victime a certainement multipliés, dans notre pays en octobre dernier, augmentent le nombre des pistes que les enquêteurs se doivent de suivre minutieusement dans une pareille affaire.

L'embrouillamini est d'autant plus complet que la police genevoise n'a été alertée qu'au moment où M. Moumié était déjà depuis longtemps dans le coma alors que plusieurs jours auparavant, il aurait parlé et exprimé son attendue de la part de la « main rouge ». Ce faux départ de la poursuite pénale ajoute évidemment à l'embarras du juge d'instruction Pierre Dinichert.

Le couple princier de Monaco a quitté notre pays lundi soir

GENÈVE. — Le prince Rainier et la princesse Grace de Monaco qui, après le voyage officiel qu'ils ont fait en Suisse, séjournaient à titre privé depuis vendredi dernier à Schœnbühl, sont partis lundi soir de Genève par le train express pour Nice pour regagner la principauté de Monaco.

La surtaxe sur le prix de l'essence

L'Union syndicale prend position

BERNE. — Le comité de l'Union syndicale suisse s'est réuni le 11 novembre à Berne, sous la présidence du conseiller national Hermann Leuenberger, président de l'U.S.S. Il a pris position sur divers problèmes de l'actualité fédérale.

Une première discussion a porté sur le référendum lancé contre l'arrêté fédéral concernant la perception d'une surtaxe sur les carburants pour financer la construction des routes nationales. Le comité syndical est d'avis que la construction des routes nationales ne doit pas être financée au moyen de ressources prélevées sur les recettes générales de la Confédération.

Il aurait préféré un aménagement plus souple de la surtaxe; il n'en est pas moins unanime à penser que la surtaxe de sept centimes par litre représente une charge équitable et supportable pour le trafic routier motorisé. C'est pourquoi il s'oppose au référendum.

Le comité syndical a longuement discuté l'arrêté fédéral du 30 juin 1960 concernant les mesures applicables à l'économie laitière, arrêté qui viendra en votation le 4 décembre 1960, à la suite du référendum lancé par les indépendants. Il s'est prononcé pour le mot d'ordre « oui », qu'il recommandera à la commission de l'U.S.S.

Session d'hiver du Grand Conseil

BERNE. — Le Grand Conseil a ouvert lundi après-midi sa session d'hiver qui durera deux ou trois semaines. Il a entendu un rapport du gouvernement sur les possibilités d'économies, qui sont très réduites dans les divers départements. 340 des 400 millions de francs de dépenses, sont imposés par la loi et le solde est formé par des dépenses spéciales et culturelles qu'il n'est guère possible de diminuer. En outre, le programme d'urgence pour 1961-1962 prévoit 35,5 millions de francs pour les constructions et 48,8 millions pour les routes.

Une jeune fille tuée par son amoureux

MEIRINGEN. — Une jeune fille de 19 ans, Hulda Schmid, en place à Meiringen, a été tuée lundi, au moyen d'une arme à feu par son amoureux, Alois Fischer, 28 ans.

Hulda Schmid ne s'étant pas rendue à son travail lundi matin, on frappa à sa porte, qu'on essaya en vain d'ouvrir. On se décida alors à l'enfoncer et on se trouva en présence du meurtrier qui tenait une arme chargée à la main. La victime gisait morte sur son lit. Il fallut faire venir des renforts de police de Berne pour arrêter Alois Fischer, qui menaçait de faire usage de son arme.

Une fourgonnette dans un champ

PUIDOUX. — Lundi soir, une fourgonnette qui dépassait un train routier près du lac de Bret a quitté la route et a fini sa course dans un champ après avoir fait un tonneau. Son conducteur, M. Jean Chollet, âgé de 48 ans, payé à Puidoux, a été grièvement blessé. Il est décédé dans un hôpital de Vevey.

UN MARI BIEN EMBÊTÉ!

Il voudrait divorcer pour épouser une « gamine » d'à peine vingt ans qui lui a fait perdre la tête. Mais l'épouse, si douce d'habitude, se met à mordre la lèvre. « La lettre du mois »...

Le conseiller fédéral Wahlen rend visite à l'horlogerie suisse

GRANGES. — Le conseiller fédéral Wahlen a commencé lundi une visite de deux jours à l'horlogerie suisse, dont il désire connaître mieux les problèmes. Accompagné de MM. Huber, secrétaire général du département de l'économie publique, Bovay, chef du service de l'horlogerie de ce département, Dubois, directeur d'Ebauches S.A., à Neuchâtel, Renggli, président de l'A.S.U.A.G., et Prunault, président de la Chambre suisse de l'horlogerie, M. Wahlen a visité, lundi, une série de fabrications d'horlogerie à Granges, Longeau, Perles et Bienna. Il a suivi avec intérêt la fabrication des diverses parties de la montre et s'est entretenu cordialement avec les ouvriers et les ouvrières.

GENÈVE

Les époux Bauer comparaissent devant la Chambre d'accusation

GENÈVE. — La Chambre d'accusation s'est occupée, lundi, de l'affaire Bauer, c'est-à-dire du crime commis dans la nuit du 8 au 9 novembre 1957 sur la personne de l'industriel Léo Geisser, dans le jardin de sa villa à la rue de Lyon, à Genève, par son gendre, Richard Bauer. Le procureur général a donné lecture de l'acte d'accusation et a demandé le renvoi du couple Richard et Josette Bauer devant la Cour d'assises.

L'avocat de la défense a longuement plaidé et il s'est élevé contre le fait que dans l'expertise psychiatrique qui a été confiée à trois médecins, ceux-ci aient sollicité pour leur expertise l'audition de l'aumônier de la prison de Saint-Antoine. Le défenseur a dit que sur ce point, il était prêt à déposer un recours à la Cour de cassation et éventuellement au Tribunal fédéral. Il estime que les experts ont outrepassé leur mission en entendant l'aumônier de la prison.

La Chambre d'accusation ne rendra sa décision que la semaine prochaine.

LAUSANNE

Le Grand Conseil vaudois a commencé lundi après-midi sa session ordinaire d'automne.

En première lecture, il a approuvé la suppression de la ligne de chemin de fer Nyon-Crassier, propriété de l'Etat de Vaud, exploitée à perte par les chemins de fer fédéraux, et cause de sérieuses difficultés pour l'établissement de l'autoroute Lausanne-Genève. Le Conseil d'Etat a été autorisé à résilier la convention passée avec les C.F.F., à poursuivre les démarches pour l'extinction de la concession et à prendre toutes les mesures nécessaires pour remplacer le chemin de fer par un service routier.

Le Grand Conseil favorable à la suppression du chemin de fer Nyon - Crassier

Le Grand Conseil a pris acte du rapport du Conseil d'Etat sur les affaires fédérales, consacré à la deuxième correction des eaux du Jura. Il a approuvé le projet de loi réglant l'octroi de subsides aux caisses d'assurance chevaline en corrélation avec les subsides fédéraux, ainsi que le décret accordant pour 1961 une nouvelle aide complémentaire d'un demi-million de francs à l'assurance vieillesse et survivants.

Une jeune fille tuée par son amoureux

MEIRINGEN. — Une jeune fille de 19 ans, Hulda Schmid, en place à Meiringen, a été tuée lundi, au moyen d'une arme à feu par son amoureux, Alois Fischer, 28 ans.

Hulda Schmid ne s'étant pas rendue à son travail lundi matin, on frappa à sa porte, qu'on essaya en vain d'ouvrir. On se décida alors à l'enfoncer et on se trouva en présence du meurtrier qui tenait une arme chargée à la main. La victime gisait morte sur son lit. Il fallut faire venir des renforts de police de Berne pour arrêter Alois Fischer, qui menaçait de faire usage de son arme.

Une fourgonnette dans un champ

PUIDOUX. — Lundi soir, une fourgonnette qui dépassait un train routier près du lac de Bret a quitté la route et a fini sa course dans un champ après avoir fait un tonneau. Son conducteur, M. Jean Chollet, âgé de 48 ans, payé à Puidoux, a été grièvement blessé. Il est décédé dans un hôpital de Vevey.

UN MARI BIEN EMBÊTÉ!

Il voudrait divorcer pour épouser une « gamine » d'à peine vingt ans qui lui a fait perdre la tête. Mais l'épouse, si douce d'habitude, se met à mordre la lèvre. « La lettre du mois »...

Le conseiller fédéral Wahlen rend visite à l'horlogerie suisse

GRANGES. — Le conseiller fédéral Wahlen a commencé lundi une visite de deux jours à l'horlogerie suisse, dont il désire connaître mieux les problèmes. Accompagné de MM. Huber, secrétaire général du département de l'économie publique, Bovay, chef du service de l'horlogerie de ce département, Dubois, directeur d'Ebauches S.A., à Neuchâtel, Renggli, président de l'A.S.U.A.G., et Prunault, président de la Chambre suisse de l'horlogerie, M. Wahlen a visité, lundi, une série de fabrications d'horlogerie à Granges, Longeau, Perles et Bienna. Il a suivi avec intérêt la fabrication des diverses parties de la montre et s'est entretenu cordialement avec les ouvriers et les ouvrières.

UN MARI BIEN EMBÊTÉ!

Il voudrait divorcer pour épouser une « gamine » d'à peine vingt ans qui lui a fait perdre la tête. Mais l'épouse, si douce d'habitude, se met à mordre la lèvre. « La lettre du mois »...

Le conseiller fédéral Wahlen rend visite à l'horlogerie suisse

GRANGES. — Le conseiller fédéral Wahlen a commencé lundi une visite de deux jours à l'horlogerie suisse, dont il désire connaître mieux les problèmes. Accompagné de MM. Huber, secrétaire général du département de l'économie publique, Bovay, chef du service de l'horlogerie de ce département, Dubois, directeur d'Ebauches S.A., à Neuchâtel, Renggli, président de l'A.S.U.A.G., et Prunault, président de la Chambre suisse de l'horlogerie, M. Wahlen a visité, lundi, une série de fabrications d'horlogerie à Granges, Longeau, Perles et Bienna. Il a suivi avec intérêt la fabrication des diverses parties de la montre et s'est entretenu cordialement avec les ouvriers et les ouvrières.

UN MARI BIEN EMBÊTÉ!

Il voudrait divorcer pour épouser une « gamine » d'à peine vingt ans qui lui a fait perdre la tête. Mais l'épouse, si douce d'habitude, se met à mordre la lèvre. « La lettre du mois »...

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	11 nov.	14 nov.
8 1/4 % Féd. 1945, déc.	103.40 d	103.40 d
8 1/4 % Féd. 1946, avril	102.40	102.40
8 % Féd. 1949	99.50	99.40 d
2 1/2 % Féd. 1954, mars	97	97
3 % Féd. 1955, juin	99	

Très en vogue!



Auto-coat

alluré, coupé sport, ceinture à nouer et piqure main, en beau lainage beige, brun, marine et anthracite.
Tailles 36 à 46

89.-

Se porte avec un pantalon à rayures ou uni dans les tons marengo.
Tailles 36 à 48

29⁸⁰

Les qualités réputées, naturellement

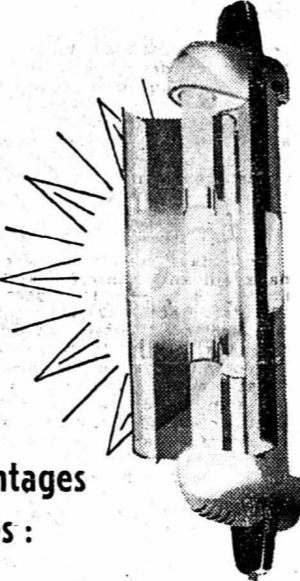
AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

QU'IL PLEUVE
QU'IL VENTE OU
QU'IL NEIGE...

...DU SOLEIL
TOUTE L'ANNÉE
CHEZ VOUS
GRÂCE À

Jelosol

la
lampe
de
quartz



aux avantages multiples :

- Puissante mais légère et peu encombrante
- A suspendre ou à poser
- Préservée du bris et de la poussière
- 2 lampes infrarouges et 1 brûleur ultraviolet
- Irradiation régulière sur tout le corps

LAMPE DE 400 WATTS
combinée ultraviolet/infrarouge
Brûleur ultraviolet 180 W.

Fr. 125.-

IDEM avec rayonnement infrarouge commutable séparément

Fr. 140.-

LAMPE DE 600 WATTS
combinée ultraviolet/infrarouge
rayonnement infrarouge commutable séparément
Brûleur ultraviolet 300 W.

Fr. 220.-

UNE ANNÉE DE GARANTIE SUR TOUS NOS APPAREILS

Prix nets pour paiement en 3 acomptes, ou rabais 5% pour paiement comptant
Renseignements sans engagement par



A VENDRE

1 « A.C. Bristol » coupé

2 places, 1957, radio, phares à brouillard. Garantie.

1 « Sunbeam »

type Rapier, limousine 4 places, 1957, radio, Overdrive, en parfait état.

1 « Mercedes-Benz »

type 220 S, limousine 6 places, 1957, radio, housses, en excellent état.

1 « Mercedes-Benz »

type 190, limousine 5 places, 1956, radio, sièges couchettes, 55.000 km.

TRANSAIR S. A.

AGENCE MERCEDES - BENZ COLOMBIER
Tél. (038) 6 37 50 / 6 37 22

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche ouvrier viticole

place à l'année, bon salaire à homme capable. Tél. 7 58 23.

Nous cherchons pour les fêtes une

vendeuse

auxiliaire. S'adresser au magasin Kaiser, rue de l'Hôpital 18, Neuchâtel.

On demande un

chauffeur

pour poids lourds, ainsi qu'un

aide-chauffeur

pour tout de suite ou pour date à convenir. Places stables et bien rétribuées. Tél. (038) 2 45 24.

CHARACTÈRES S.A., LE LOCLE, cherche pour son usine du Mail, à partir du 1er janvier 1961,

manceuvres

qui seront formés dans son usine du Locle.

Faire offres par écrit à la Direction du Locle.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL

cherche pour tout de suite

chasseur

pour la vente des cigarettes, canapés et pâtisseries

garçon d'office

Faire offres ou se présenter à la Direction

On cherche

CHEF DE PARTIE

(garde-manger),

Faire offres avec certificats au Buffet de la Gare de Neuchâtel. — Tél. (038) 5 48 53.

AVIS DIVERS

PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS
Willy Maffli Stand 9 Pesieux Tél. 8 13 63

Mamans, futures mamans

tous les mercredis après-midi, de 15 à 16 h., conseils et démonstrations pratiques de

puériculture

par nurse diplômée;

de 15 à 18 heures,

confection de layettes

Restaurant neuchâtelois sans alcool
Faubourg du Lac 17

40 ans d'expérience

dans la branche du pneumatique permettent à la maison

Rhobs

PNEUMATIQUES - NEUCHÂTEL de vous donner pleine et entière satisfaction
Saars 14 Tél. 5 23 30

Quelques dessins d'Auberjonois

P. LAVANCHY

Rue de l'Orangerie 4

LES SECRÉTAIRES DE SOCIÉTÉS

auraient les cheveux blancs si

L'IMPRIMERIE CENTRALE

6, rue du Concert, à Neuchâtel

ne vient à leur secours en leur livrant rapidement
LES CARTES DE CONVOCATION • PROGRAMMES CIRCULAIRES • RAPPORTS • STATUTS CARTES DE MEMBRE • BILLETS DE LOTERIE

et toutes les formules qui simplifient leur travail

Beau chaton

du printemps, propre et affectueux;

chat castré

gris, de 18 mois, très propre, chercheur de bons foyers. Amis des bêtes. Tél. 5 87 41.

Couturière

Neuf et transformations. Tél. 5 22 31.

DEM. A ACHETER

On cherche

patins vissés

No 37-38. — Tél. (038) 7 97 23.

A VENDRE

Calorifères

A vendre quelques calorifères à charbon et un à mazout, à l'état de neuf. — Tél. 5 34 69.

Service en étain

violon, poussette de poupée, tableau noir, skis, raquettes à neige. — Tél. 5 58 73, le matin.

OCCASION

« Bernina » meuble avec moteur, zig-zag. Prix très bas, à partir de 18 fr. par mois. Garantie. WETTSTEIN, Seyon 16, Neuchâtel. Tél. 5 34 24.

Cet hiver, la femme moderne brode à gros points

DES COUSSINS ET DES TAPIS de toutes les couleurs

M. Huguenin Broderie Sous les Arcades

MEUBLES

à vendre. Tél. 6 38 15.

Machines à laver

hydraulique Fr. 80.-; électrique; avec chauffage au gaz; prix très intéressants. — Tél. 5 34 69.

DEM. D'EMPLOIS

Employé de bureau

cherche place intéressante à Neuchâtel ou aux environs immédiats, âge 33 ans, marié. Nombreuses connaissances, spécialement en banque hypothécaire et assurance-transport. Place de représentant pas excluse. Adresser offres écrites à F. M. 4911 au bureau de la Feuille d'avis.

Sténodactylo

Suisseuse allemande, parlant le français, cherche place à Neuchâtel. Adresser offres écrites à M. S. 4893 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame de confiance ayant eu commerce cherche emploi comme

dame de buffet

ou autre, travail de nuit accepté. Ecrire sous chiffres E. L. 4910 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

ayant déjà travaillé dans bureau d'horlogerie, possédant une bonne formation, cherche place pour tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à A. H. 4906 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Personne dans la soixantaine, très habile horlogère, cherche travail à domicile ou à la demi-journée, région Pesieux-Corcelles. Adresser offres écrites à 1511-761 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemande, employée de commerce connaissant les langues, ayant suivi un cours de samaritain, diplômée de patinage artistique, cherche place en rapport avec ses connaissances. Faire offres à 4097 département des annonces, Hermann Franzen, Viersen/RHLD, Hauptstrasse 121, (Deutschland).

Atelier d'horlogerie bien organisé entreprendrait

2000 terminages par mois

Travail propre et soigné. Offres sous chiffres L. R. 4892 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerçant, produits laitiers et alimentation, cherche place de

représentant

pour visiter le détaillant. Expérience en la matière. De toute moralité. Parle le français et l'allemand. Sait conduire.

Faire offres par écrit sous chiffres P 18672 D, à Publicitas, Delémont.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au mercredi nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h. 10. Le jeudi et le vendredi, l'ouverture est prolongée jusqu'à 18 h. 30.

D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h. 30.

La « Feuille d'avis de Neuchâtel », continuera à sortir de presse et à être distribuée à la même heure qu'actuellement mais nos bureaux seront complètement fermés le samedi.

Délais de réception de la publicité :

Annoncées

Les annonces reçues avant 10 h. 30 (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 15 heures, et les petites annonces, le vendredi également avant 16 heures.

Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 h. 10 (18 h. 30 le jeudi et le vendredi); pendant la nuit et jusqu'à 1 heure du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

Réclamés et avis tardifs

Les réclamés et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclamés dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Délais

pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
Pour le lendemain: la veille avant 10 heures.
Pour le lundi: le vendredi avant 10 heures.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

APPRENTISSAGES



La direction des téléphones, Neuchâtel

cherche pour Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

plusieurs apprenties téléphonistes

Les candidates doivent être de nationalité suisse, âgées au minimum de 17 ans et au maximum de 20 ans, avoir une bonne instruction et des connaissances suffisantes de la langue allemande.

L'apprentissage d'un an débutera le 1er avril 1961. Bon salaire dès le début.

Apprentie

Nous cherchons pour le printemps 1961 jeune fille intelligente en qualité d'apprentie vendeuse en chaussures. — Les offres manuscrites et copies de certificats scolaires sont à adresser



REMERCIEMENTS

Madame Edouard ZBINDEN

ses enfants et sa famille

profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs affectueux messages, se sont associées à leur douloureuse épreuve.

M. Jean BELLENOT et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection dont ils ont été entourés pendant ces jours de cruelle séparation, remercient bien sincèrement tous ceux qui, par leur présence et leurs messages, ont pris part à leur grand deuil, et les prient de croire à leur vive reconnaissance.

Auvernier, le 15 novembre 1960.

Le PARKER tBall à bille

écrit avec une aisance admirable même où d'autres stylos à bille refusent souvent tout service, par exemple sur les

- cartes postales
- photographies
- chèques
- papers à écrire mous...
- et même sur les taches de graisse ou de doigts



La qualité PARKER fait toute la différence!

Dotée d'une structure de surface spéciale, la bille poreuse T-BALL est une exclusivité PARKER. L'encre la traverse et l'encre, permettant ainsi une écriture souple et individuelle. PARKER T-BALL, le stylo à bille conçu à la perfection pour écrire plus longtemps, à partir de **Fr. 9.-**

En vente dans toutes les bonnes maisons de la branche

PARKER tBall à bille

UN PRODUIT DE THE PARKER PEN COMPANY

Agence générale pour la Suisse: Diethelm & Cie S.A., Talstr. 15, Zurich

13 **chavannes Kobet** NEUCHÂTEL
Bottier Spécialiste
chaussures et supports sur mesure
Remendages Très Bon Prix

Véhicules à moteur

A vendre
FORD TAUNUS 17M
NOUVEAU MODELE
limousine 4 portes, 5 places, deux couleurs, pneus flans blancs, voiture neuve sortant de fabrique.
AGENCE MERCEDES-BENZ TRANSAIR S. A. Colombier Tél. 6 37 50/22

A vendre
« Ford Taunus »
17 M 1959, de première main, crème et verte, 4 portes, état de neuf. Tél. 7 51 41.

A vendre
« WV Transport »
1954. Prix intéressant. — Tél. 5 06 77.

A vendre
« Dauphine »
4 vitesses, modèle 1960, 8000 km. — Tél. (037) 7 41 55.

garage du Littoral
J.-L. Segesse
Pierre-à-Mazel 51
Neuchâtel - Tél. 5 99 91

A vendre
« VESPA » G. S.
modèle 1958, à vendre 1200 fr. — Tél. 6 47 78.

MERCREDI
21 décembre

200.000
100.000

2 GROS LOTS

LOTÉRIE ROMANDE

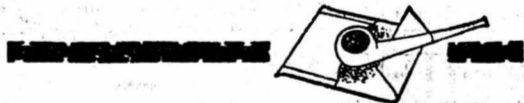
Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002



Le Jass est un jeu très excitant qui demande toute votre attention. Pour garder votre sang-froid, allumez une bonne pipe. Elle vous donnera une contenance et doublera votre plaisir... surtout si vous choisissez le tabac

BURRUS
BLEU ou JAUNE

Ces tabacs se vendent également dans de nouvelles blagues étanches - de 40 g et de 80 g - élégantes et pratiques. Elles conservent au tabac toute sa fraîcheur.



50 TAPIS

190 x 290 cm., neufs, magnifiques, milieu en moquette, fond briques ou crème, dessins d'Orient, à enlever pour 88 fr. pièce

20 TOURS de LITS

même qualité que ci-dessus, de 1 x descentes 60 x 120 cm., et un passage 80 x 330 cm. à enlever pour 67 fr. le tour de lit. Fort et emballage payés. W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne, téléphone (021) 24 66 66.

A vendre une paire de patins

de hockey No 36, souliers bruns et noirs, avec languette, modèle canadien. — J'achèterais les mêmes en No 39. — Tél. 5 34 69.

CARTES DE VISITE au bureau du journal

Grand choix
Poissons frais
du lac et de mer
Volaille fraîche

Eq. Venaud
comestibles

Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 98
NEUCHÂTEL, tél. 5 31 96



Combien de fois déjà n'avez-vous pas souhaité

de servir sur des assiettes bien chaudes les repas que vous avez préparés avec tant de soins pour votre famille ou vos hôtes?

Le chauffe-assiettes SOLIS

vous offre la solution idéale. Placez les assiettes dans les plis - 10 minutes après, elles ont déjà obtenu la chaleur voulue. C'est si simple et si hygiénique.

Fr. 49.-

Les appareils chauffants SOLIS garantissent une qualité maximale, perfectionnée pendant plus de 50 ans.

En vente dans les magasins spécialisés



La voici! Ficelle de Schaffhouse en ficelier



-.95

Au bureau, le «préposé» aux paquets est emballé du ficelier schaffhousois. Cette réjouissante trouvaille garde le peloton en bon ordre

jusqu'au dernier centimètre de ficelle. Plus de méli-mélo, plus de gâchis, plus de tracas. Et l'on a toujours le «bon bout» à portée de main.

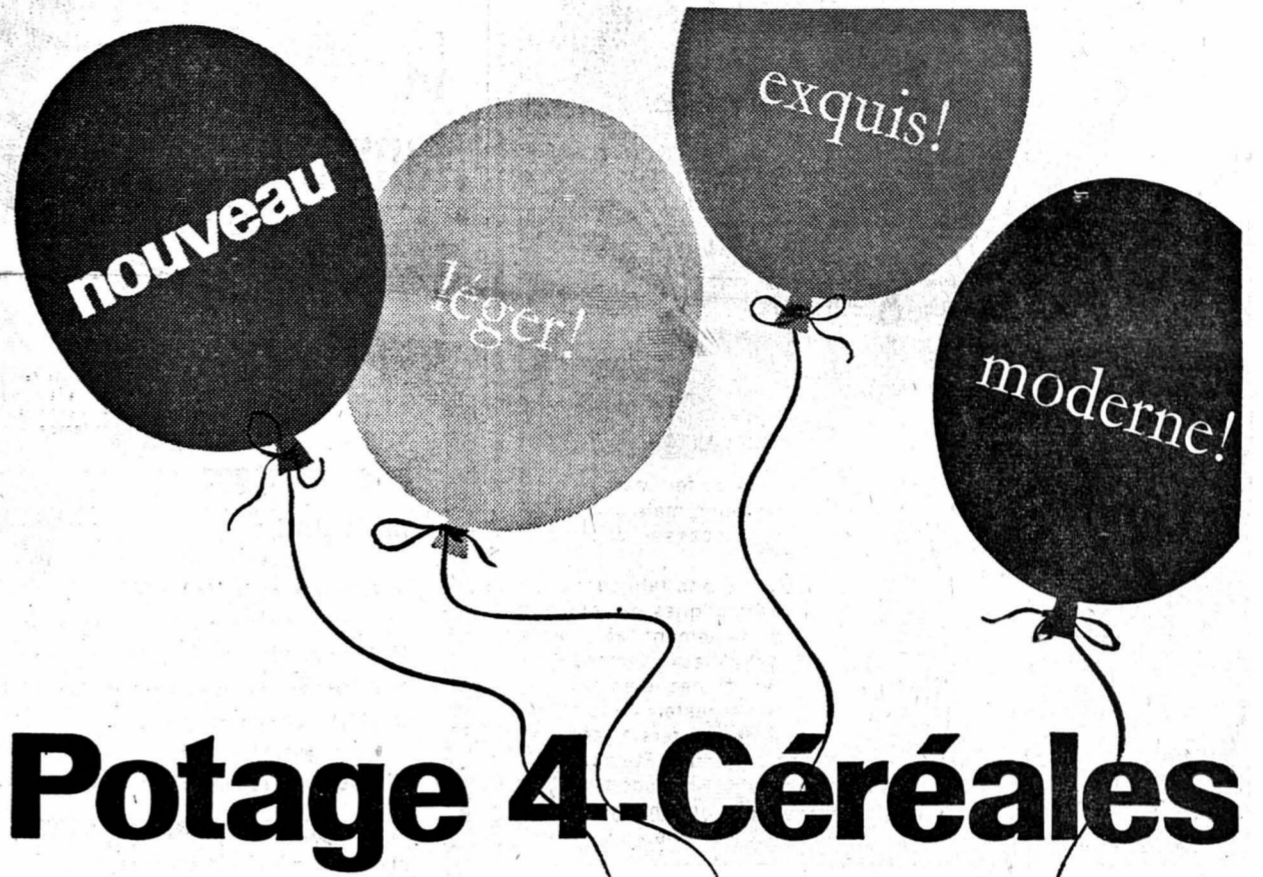
La ficelle dans son ficelier: travail facile, travail rapide. Fabrique Suisse de Ficelles Schaffhouse
En vente chez les détaillants

ACTION! Un dîner fin et à bon marché!

Poireaux blancs du pays le kg. **-.90**

SAUCISSE AU FOIE extra le 1/2 kg. **3.-**

MIGROS



Potage 4-Céréales

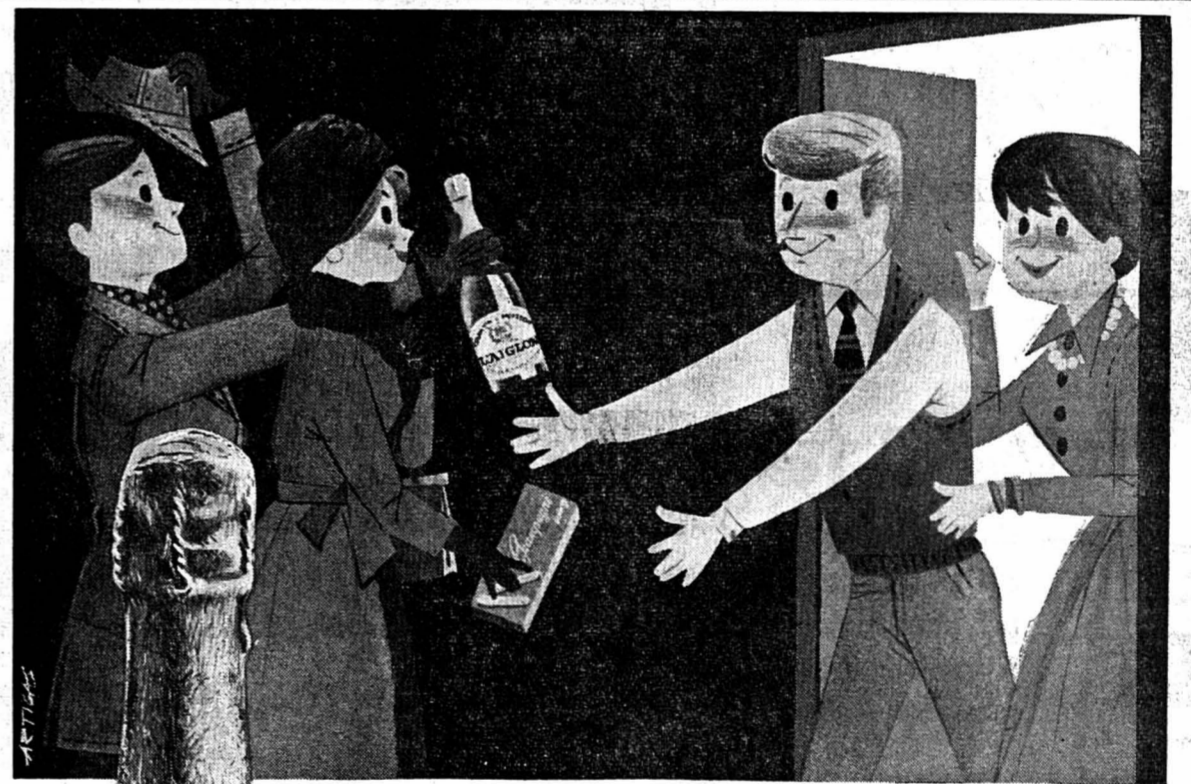


Blé, orge, avoine et millet s'allient à de fins légumes pour former un accord parfait. Plaisant à votre palais, léger à votre estomac, riche en éléments de haute valeur - un potage sous le signe de l'alimentation moderne, un potage idéal pour toute la famille!

aujourd'hui, une surprise:

4-Céréales Maggi

MAGGI



Rien n'est trop bon quand il s'agit de faire plaisir!

Et vous n'aimez pas, vous-même, être pris au dépourvu; souvenez-vous en: on ne court pas chez l'épicier un jour de Noël ou de l'An... Prenez les devants! «L'Aiglon» à la cave - «Champagne» dans le buffet, et vous voilà tranquille, prêt à recevoir vos hôtes.

«L'Aiglon» et «Champagne» sont faits l'un pour l'autre. La légèreté du premier (un Grand Vin Mous-

seux, qui pétille dans les verres et détend les esprits), ne pouvait que se réjouir de la délicatesse de l'autre... Essayez de le tremper dans votre verre, puis laissez-le fondre sur la langue; vous nous en direz des nouvelles!

Vous les dégusterez en famille, entre amis, à l'heure de l'apéritif, au dessert, dans l'après-midi ou en cours de soirée.



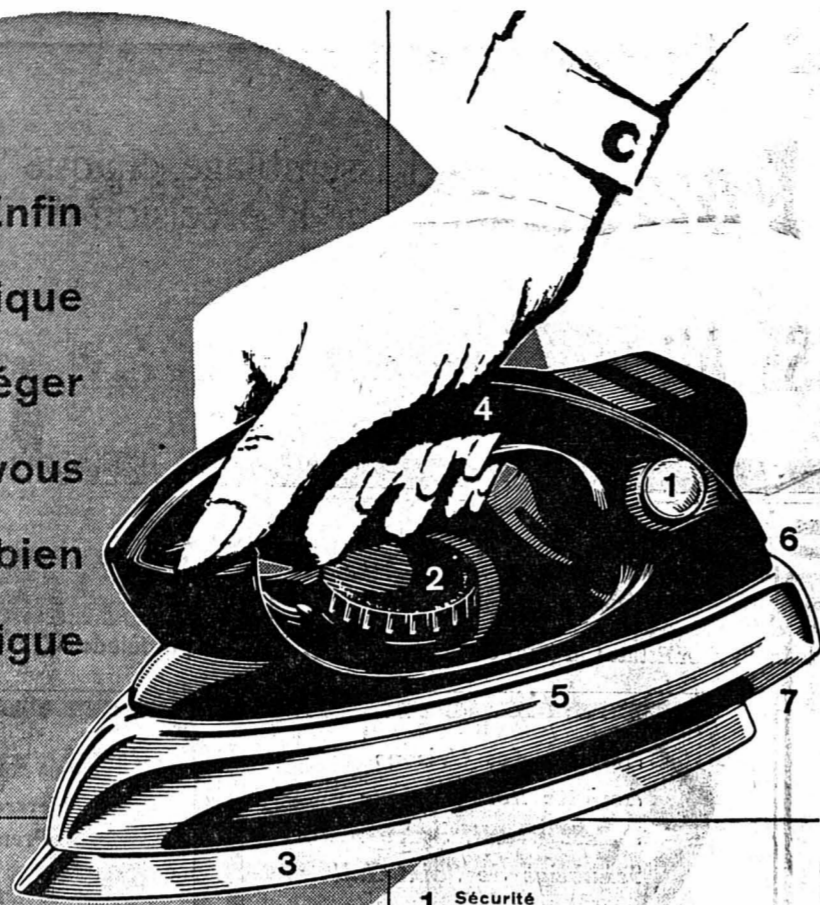
Grand Vin Mousseux élaboré en cuve close par Bourgeois Frères & Cie SA, Ballaigues fr. 4,90



Une exquisite spécialité croustillante et fondante à la fois. Le paquet fr. 1,35

Se boit frais Fabriqué à Morges par Oulevay S. A.

Enfin
le fer automatique
ultra-léger
avec lequel vous
repassez vite, bien
et sans fatigue



Vous savez que ce n'est pas le poids du fer, mais la chaleur qui assure un repassage parfait. Un fer léger, mais dont la température s'adapte automatiquement au tissu à repasser, vous permet de travailler vite et bien sans aucun effort.

Pour vous, Morphy-Richards, le plus grand fabricant de fers à repasser du monde (40 000 fers automatiques par semaine!) a créé ce modèle «ATLANTIC», qui pèse seulement 1250 grammes. Lisez ci-contre ses autres avantages. Mieux: demandez à votre électricien de vous le montrer. Prenez-le en main. Admirez sa forme gracieuse, ses beaux coloris pastel. Vous comprendrez pourquoi il y a déjà plus de 10 millions de fers à repasser MORPHY-RICHARDS en usage dans le monde entier. Et vous désirerez vous aussi acquérir ou vous faire offrir un modèle ATLANTIC ultra-léger. Surtout quand vous saurez que, malgré ses avantages exclusifs, il ne coûte que Fr. 48.— (avec fiche 2 p).

Autres modèles livrables:

Modèle SENIOR, de poids moyen (1,9 kg), fiche 2 p Fr. 39.90.
Fer automatique à vapeur et à sec (1,5 kg), fiche 2 p+t Fr. 69.—
Chaque fer Morphy-Richards est livré avec une garantie d'une année contre tout vice de fabrication. Votre électricien vous le confirmera: c'est le fer avec lequel on n'a jamais de «pépins». Essayez-le et vous direz, vous aussi:

Ah! qu'il est plus facile de repasser
avec un

MORPHY-RICHARDS

Agent général pour la Suisse: P. Thalman, Kilchberg/Zh.

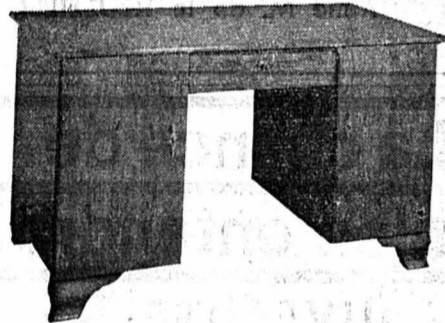
- 1 Sécurité**
Dès que vous enclenchez le fer, la lampe témoin s'allume. Lorsque la chaleur voulue est atteinte, le courant est coupé automatiquement et la lampe s'éteint. Jamais de surchauffe!
- 2 Réglage de la chaleur**
Le sélecteur Morphy règle automatiquement la température convenant à chaque tissu: rayonne, soie, laine, coton, fil. Aucun risque de roussir le tissu, aucun gaspillage de courant.
- 3 Chauffage rapide**
La semelle, faite d'un alliage de cuivre et d'aluminium, atteint rapidement la température désirée.
- 4 Poignée confortable**
La poignée isolante, qui reste toujours froide, est exactement adaptée à la forme de la main.
- 5 Manteau chromé ou de couleur gaie**
La surface du fer n'est pas seulement agréable à l'œil, mais inaltérable et n'exige pas d'entretien.
- 6 Cordon de côté**
Le cordon flexible de 2,30 m est monté sur le côté. Il ne gêne donc jamais pour repasser. Il est possible d'interchanger le cordon et la lampe-témoin pour les personnes gauchères.
- 7 Plus besoin de support**
Pendant les interruptions, vous pouvez dresser votre fer sur la plaque arrière isolée.

Demandez aussi à voir dans les magasins de la branche ces deux autres excellents appareils MORPHY-RICHARDS:



Grille-pain automatique réglable permettant de préparer des toasts exactement à votre goût.
Sèche-cheveux efficace et silencieux, protégé contre le surchauffement, avec support très commode.

Visitez la grande exposition de notre fabrique de meubles à Boudry. Nous exposons actuellement plus de 100 mobiliers.



Bureaux à partir de Fr. 108.—. Livraisons franco domicile dans toute la Suisse. Grande facilité de paiement.

Rossetti

Boudry/NE 038 / 6 40 58



Machine à laver la vaisselle

Galley
INTERTHERM

8 jours à l'essai, sans frais. Pour un ménage de 6-8 personnes, la machine permet d'économiser 12 heures de travail fastidieux par semaine.

Fr. 1675.—

CLAUDE DUCOMMUN

4, Orangerie Tél. 5 28 00

Pour quelques jours
JOUETS
aux prix Matile
Boine 22

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

CAFÉ VIENNOIS
pour le café noir
les 250 g. 5% net. 3.10 2.95
ZIMMERMANN SA

A VENDRE

à prix très avantageux appareil de radio moderne «Autophone», 4 longueurs d'ondes; tourne-disques (armoire, beau meuble) «Thorens», 3 vitesses 78/45/33.

Ecrire à Case postale 15, Saint-Aubin (NE) ou téléphoner au (038) 6 71 50 (après 18 h.).

Nouvel arrivage des dernières nouveautés
Milieux bouclés
Immense choix. Toutes dimensions
TAPIS BENOIT
Mallefer 25 - Tél. 5 34 69 - Crédit
Présentation à domicile, le soir également
Toujours les plus bas prix. Fermé le samedi

Rabais 20%
sur stock de montres
Zénith, Longines, Silvana
Mimo, Universal, Mæris,
Ernest Borel, etc.
Bijoutier
H. VUILLE Temple-Neuf 6
Neuchâtel

un coup de Téléphone
ET NOS SERVICES SONT A VOTRE DISPOSITION

THIEL maitre teinturier 5 17 51	René Schenk votre fournisseur pour vos articles de sport ski - hockey sur glace et football Aiguillage de patins Chavannes 7 et 15 5 44 52	5 66 86 Serrurerie HILDENBRAND Cocq-d'Inde 3	Nettoyages Ponçage et imprégnation de tous sols Tél. 5 60 50 R. BONZON Cassardes 14 a
Charpenterie Menuiserie DECOPPET frères Evoles 49 Tél. 5 12 67	Seul un professionnel peut vous satisfaire Ne faites plus d'expériences, profitez de celle acquise L. POMEY Radio-Melody et ses techniciens sont à votre service Flandres 2 - Tél. 5 27 22 NEUCHÂTEL	Serrurerie Carl Donner & fils Tél. 5 31 23 Bellevaux 8 Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde	Rideaux - Meubles TAPIS BENOIT Magnifique choix Se rend à domicile le soir également 5 34 69

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE Tél. 7 53 12

54208 Vous serez satisfait en confiant votre linge au
SALON-LAVOIR
Le Muguet
NEUCHÂTEL

Garage de la Balance
Bas de la rue du Pommier
A. LUGON Maîtrise fédérale
AGENCE
SKODA
Tél.: garage 5 29 89 - domicile 5 77 27

VÉLOS Neufs et d'occasion Tous prix 5 16 17
M. BORNAND Poteaux 4 Neuchâtel

WILLY VUILLEMIN COUVREUR
Tous travaux de couverture - Etanchéité
Pour toiture plate et terrasse - Réfection des cheminées et peinture de la ferblanterie
Tél. 5 25 75 - Evoles 33

HÉLIOGRAPHIE-PHOTOCOPIE Reproductions de plans, documents, certificats, attestations, etc.
CIGHELIO Moulins 31 W. Bourquin
TÉL. 5 22 93

AUTO-ÉLECTRICITÉ 30 ans d'expérience
Service de toutes marques
Joseph ZUMKELLER
Fahys 7 - Tél. 5 95 97 - NEUCHÂTEL

OUVERTURE

3 vêtements pour le prix de 2

Action de propagande destinée à vous permettre d'apprécier le bon nettoyage à sec

mode *teinturier*

BASSIN 8 MALADIÈRE 20 BATTIEUX 3 (Serrières) GOUTTE D'OR 92 SAINT-BLAISE PESEUX Dépôts: Di Paolo & Meier, Evoles 5 H. Knütti, Portes-Rouges 109

SERVICE AUTO GRATUIT, UN SEUL NUMÉRO: 5 31 83

VIN 125/61 S

Vauxhall Victor*1961

est contrôlée 25 fois par 25 inspecteurs différents. Quelle garantie - en plus de la précision du Montage Suisse.



*Vauxhall Victor Super Fr. 8300.- *Vauxhall Victor Riviera (modèle de luxe) Fr. 8900.- Vauxhall Victor Estate Car (Station Wagon) Fr. 9700.- *Un produit de la General Motors - Montage Suisse

BEAU RIVAGE
MERCREDI
DÈS 20 H.
SOIRÉE VIENNOISE
AVEC LE PIANISTE
STAN LAAD
DÎNER AUX CHANDELLES
TEL. 5 47 65

Le spectacle terminé

AU SAINT-HONORÉ

vous irez pour y apprécier...

*Assiette des Grisons
Assiette hors-d'œuvre
Frankfurterli, sauce raifort
Schubligs de Saint-Gall*

Cuisine chaude jusqu'à 24 h.

THÉÂTRE DE BEAULIEU - LAUSANNE

Mercredi 23 et jeudi 24 novembre, à 20 h. 30
Première mondiale publique du nouveau

BALLET DE SERGE LIFAR

LA DAME DE PIQUE

tiré de l'opéra de Tchaikovsky
Ballet en 3 actes et 7 tableaux
avec

Claire Sombert **Youly Algaroff**
Marie Davidova **Yvonne Meyer**
Yvan Dragaze **Léo Lauer**

et le corps de ballet

Orchestre de chambre de Lausanne renforcé
(60 musiciens)
DIRECTION LOUIS FREMAUX
Prix des places : Fr. 6. — à Fr. 26.—
Location : FÉTISCH FRÈRES S. A., Grand-Pont 2 bis
Tél. (021) 22 30 45

CE SOIR A 20 HEURES

au CERCLE LIBÉRAL

LOTO

Très beaux quines :
Montre - Pendulette - Fumés
Tête de Moine, etc.

Abonnements - 1er tour gratuit

L'hiver est à la porte
Le brun est à la mode

Demandez-nous conseil
sans engagement pour la teinture
de votre manteau

1880 1960

NETTOYAGE CHIMIQUE
NEUCHÂTEL
GRANDE PROMISADE HAUSSOUR DU LAC 38

Trois pianos suisses de grande classe, **BURGER-JACOBI, SCHMIDT-FLOHR, SABEL**, que vous trouverez en permanence chez **HUG & Cie**, musique, Neuchâtel.

Louis Robert

CORDONNIER

avise son honorable clientèle qu'il a transféré son atelier du faubourg de l'Hôpital 13,

au Passage Max-Meuron 2
Se recommande. ■ Travail rapide et soigné

ATTENTION !

FAITES CONTROLER VOS FREINS GRATUITEMENT

Pneus - service **Rapid**

Réparations de freins et pneumatiques
Equilibrage de roues et montage de pneus avec outillage moderne
Pneus neufs et regommés aux meilleures conditions

Neuchâtel
Crêt-Taconnet 2 (place de la Gare)
Tél. (038) 5 06 77

Remise de commerce

Les soussignés informent leur fidèle clientèle qu'ils remettent

l'hôtel-brasserie du CITY

à M. et Mme MISEREZ et Mme de la REUSSILLE, à partir de ce jour.
Après 22 ans d'activité dans cet établissement, ils expriment leur profonde reconnaissance à leurs amis et clients, et les prient de bien vouloir porter leur confiance à leurs successeurs.

M. et Mme E. GESSLER

Nous référant à l'avis ci-dessus, nous avons l'honneur d'informer nos clients et le public en général que nous reprenons l'hôtel City, à Neuchâtel, où ils seront servis comme à la Gerle que nous continuons d'exploiter.
Nous espérons mériter votre confiance et souhaitons que vous retrouviez l'ambiance qui vous plaisait chez M. et Mme Gessler.

M. et Mme A. MISEREZ
Mme M. de la REUSSILLE

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Judi 17 novembre 1960
à 20 h. 15 précises

Grande salle des Conférences

2^{me} concert d'abonnement

ORCHESTRÉ DE LA SUISSE ROMANDE

Direction :

PAUL KLECKI
remplaçant **KARL BÖHM**
empêché par la maladie

Places à Fr. 9.50, 8.—, 6.85, 4.60 taxes comprises

Location à l'agence H. STRUBIN (librairie Raymond) et à l'entrée

N.-B. — Il n'y a pas de répétition l'après-midi

La chance de bien entendre

DÉMONSTRATION GRATUITE

Neuchâtel, Radio Porret, rue du Seyon, mercredi 16 novembre 1960, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

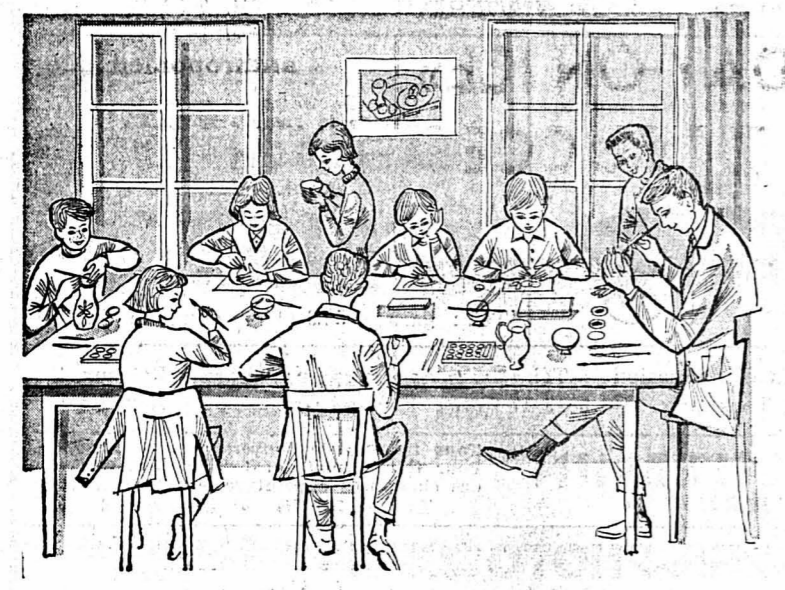
Grand choix en lunettes acoustiques et appareils acoustiques à partir de Fr. 295.—. Paiement par mensualités de Fr. 25.—

NOUVEAUTÉ :

SIEMENS AURICULETTE
un appareil derrière l'oreille adapté anatomiquement à la forme de l'oreille et pour cette raison, pratiquement invisible — très léger et maniable — un petit appareil puissant et à l'avant-garde du progrès.

Centre d'acoustique BOMMER

Lausanne: 36, Petit-Chêne / Genève: 10, rue Conseil-Général



2 NOUVEAUX COURS pour enfants, de décoration de céramique, sont organisés le samedi de 14 à 16 h. et de 16 h. à 18 h.

Ces cours sont donnés dans notre salle spéciale de cours par un professeur diplômé, et coûtent Fr. 15.— le cours de 4 leçons de 2 heures chacune.

Inscriptions : **PAPETERIE Reymond** rue Saint-Honoré 5 Neuchâtel

N.-B. — Un COURS POUR ADULTES est ouvert le mardi soir de 20 heures à 22 heures (mêmes conditions).

GRANDE BAISSSE

sur deux qualités renommées de nos cafés...

CAFÉ BONCAMPO

paquet 250 g. (100 g. —.60) **1.50**

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir mettre à la disposition des budgets modestes ce délicieux mélange à un prix si avantageux !

CAFÉ ZAUN sans caféine

paquet 250 g. (100 g. —.90) **2.25**

A côté des nombreux amateurs de cet excellent café, il existe beaucoup de personnes qui sont obligées de le boire parce qu'il est sans caféine. — Voici une baisse de prix propre à les satisfaire doublement.

Le café MIGROS est toujours frais !

MIGROS

Nous vous rappelons l'horaire de nos camions-magasin...

NEUCHÂTEL - SERRIÈRES - LA COUDRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
NEUCHÂTEL						
Fahys 141	8.25	8.00	8.00	8.25	8.00	8.00
Rue de Bourgogne 68	8.35	8.35	8.35	8.35	8.35	8.35
Suchiez 13-15	9.40	9.05	9.05	9.05	9.40	9.05
Verges-Rond	9.35	9.35	9.35	9.35	9.35	9.35
Rue du Plan	10.10	10.10	10.10	10.10	10.10	10.10
Fontaine-André 18	10.40	10.40	10.40	10.40	10.40	10.40
Rue Matile 19	11.10	11.10	11.10	11.10	11.10	11.10
Fontaine-André 106	11.30	11.30	11.30	11.30	11.30	11.30
Monruz	13.30	13.30	13.30	13.30	13.30	13.30
Vieux-Châtel 13-15	8.55	8.00	8.00	8.55	8.55	8.55
Goutte-d'Or 64	17.00	11.45	11.45	17.00	17.00	17.00
Charmettes	11.10	9.25	9.25	11.10	9.25	9.25
Trois-Portes 65	10.05	10.05	10.05	10.05	10.05	10.05
Avenue du Mail 23	10.35	10.35	10.35	10.35	10.35	10.35
Riveraine (côté est)	11.15	11.15	11.15	11.15	11.15	11.15
SERRIÈRES						
Devant imm. Pain-Blanc	8.20	8.20	8.20	8.20	8.20	8.20
Clos de Serrières 51	8.00	8.00	8.00	8.00	8.00	8.00
Devant imm. Perrières	8.55	8.55	8.55	8.55	8.55	8.55
Coquemène 13	8.00	8.00	8.00	8.00	8.00	8.00
LA COUDRE						
Vy-d'Eiraz	13.30	8.00	8.00	13.30	8.00	8.00
Rue de la Dime 39	8.00	9.00	9.00	8.00	9.00	9.00

Pour le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers et le long du Littoral, veuillez bien consulter le journal régional



Dans le monde entier
Seagram's V.O. est
le plus acheté de tous
les Whiskies importés.

C'est tout dire...

Agent général pour la Suisse: Pierre Fred Navazza, Genève



Stimulant et
d'un arôme exquis,
aujourd'hui comme
jadis, ce rhum
savoureux - sec ou
mêlé - est apprécié
du connaisseur.

Agent général pour la Suisse:
Pierre Fred Navazza, Genève

Vous trouverez
un excellent

BOUDIN

à la boucherie

Gutmann

Avenue du 1er-Mars



PASSAGES

Immense choix en
coco, bouclé, moquette

TAPIS BENOIT

Malléfer 25. Tél. 5 34 69
Présentation à domicile

**Noix nouvelle
récolte**

saines et sèches, 5 kg.
7 fr. 80, 10 kg. 13 fr.,
plus port. Gius. Pedrioli,
Bellinzona (TI).

A vendre tout de suite

machine à laver

«Amsa», 1,2 kW., 380 fr.
Très grande
poussette de chambre
et poussette, 60 fr.
S'adresser à Henri Cher-
pillod, Suchiez 13, Neu-
châtel.

**Toujours
du nouveau
Meubles**

«Au Bûcheron»

Ecluse 20 Tél. 5 26 33
NEUF OCCASION
Facilités de paiement

**Fournitures
de machines
à coudre**

pour toutes les mar-
ques. Aiguilles, dés, as-
sortiments de fil, etc.



Tél. (038) 5 34 24

Reflets de la vie du pays

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

Concert du Bébé-orchestre de la Béroche

(c) Dimanche après-midi, la population de la Béroche était invitée à se rendre à la salle des conférences pour y entendre un ensemble nouvellement fondé à Saint-Aubin; le Bébé-orchestre qui compte juste une année d'existence et qui est dirigé par M. D. Ronget, d'Yverdon.

En fait, ce sont déjà de bien grands bébés que l'on vient applaudir, puisqu'il s'agit d'une vingtaine de garçons et de fillettes de 6 à 14 ans.

Le programme débuta par une brève introduction de M. Ronget au cours de laquelle il tint à avertir le public de ce qu'il allait entendre; il insista particulièrement sur le fait qu'il s'agit d'une audition que d'un concert, ce dernier terme étant trop prétentieux. Le mérite de ses petits élèves n'est pas de faire de brillantes performances mais tout simplement d'essayer de faire de la musique. La suite du programme nous montra le magnifique résultat atteint.

Ce furent pour commencer quelques airs populaires dont le début était exécuté en soliste à tour de rôle par chaque élève et la suite reprise par l'ensemble de l'orchestre, orchestre composé de violons, violoncelles, basse, clarinette et flûte; au piano, M. Edmond Bernard, fils du directeur du Conservatoire romand, ce dernier nous faisant l'honneur d'être parmi les auditeurs; notons la présence, dans l'orchestre, de quelques éléments de l'ensemble du Bébé-orchestre d'Yverdon.

Le public fut tellement généreux d'applaudissements qu'un numéro fut ajouté au programme, soit un menuet de Haendel qui vint mettre un point final à ce concert fort réussi.

Les exécutants comme leur directeur doivent être félicités et l'on souhaite vivement que ce charmant ensemble prenne corps et de fasse entendre à nouveau à la Béroche.

SAINT-BLAISE

Dans nos écoles

(c) Par suite de la retraite de M. Jean Perrenoud et du départ des deux instituteurs valaisans, MM. Pralong et Debons, qui furent fort appréciés, une bonne partie de notre personnel enseignant a été renouvelé cet automne. Mlle Nicolet, de Neuchâtel, qui enseigna durant deux ans à la Brévine, a repris la classe de 5^{me} année. En outre, deux jeunes instituteurs achevant leurs études MM. Gino Gioria, de Neuchâtel, et Claude Zwiacker, de Saint-Blaise, combleront provisoirement les vides jusqu'au moment où des nominations définitives pourront intervenir.

LE LANDERON

Anniversaire au Home mixte

(c) Ces derniers jours on faisait, au Home mixte, les 90 ans de M. Louis Jacot-Colin, ancien professeur, précédemment domicilié à Cormondrèche et qui pendant un certain nombre d'années enseigna au Locle et à la Chaux-de-Fonds. C'est entouré des membres de sa famille et de toute la communauté que M. Jacot reçut, au cours d'une agréable collation, les félicitations et les meilleurs vœux de la direction, laquelle se plut à relever qu'en moins de deux ans, trois pensionnaires ont eu le privilège de fêter ce respectable anniversaire.

BOLE

Nouveau conseiller général

(c) M. Edouard Evard, premier suppléant de la liste socialiste, a été proclamé élu conseiller général. Il succéda à M. Maurice Godel, qui a quitté la localité.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Produit des taxes

(sp) Dans le projet de budget qu'il a rédigé, le Conseil communal prévoit que les taxes sur véhicules à moteur rapporteront 7000 fr., celles de l'exemption du service du feu 3000 fr., la taxe sur les chiens 1000 fr., celle sur les spectacles 500 fr., les patentes pour ventes d'alcool 500 fr., l'affichage et le droit du timbre 400 fr., les déballages et marchés 400 fr., les prolongations d'ouverture de restaurants 800 fr. et la taxe sur le cinéma 150 fr., soit au total 13.700 fr., c'est-à-dire 1000 fr. de plus qu'il avait été porté au budget de l'année en cours.

Pour les fonds scolaires

(c) La commission scolaire a organisé vendredi soir et samedi après-midi une séance de cinéma au profit des courses scolaires. Le public put voir un film documentaire et le film tour à tour tendre, cocasse, émouvant et spirituel «La famille Trapp». Pour compléter le bénéfice de cette séance, des programmes furent vendus à l'entrée et des fruits à l'entracte.

Soirée de paroisse

(c) La paroisse réformée de Travers a organisé samedi soir un souper de paroisse dans la salle de l'Annexe qui était comble. La fanfare «La Persévérante», ainsi que les accordéonistes de l'«Echo du Vallon» jouèrent quelques morceaux. Les cadets chantèrent et présentèrent quelques saynètes. Mlle Berthe Franel, institutrice, récita des vers et une des doyennes du village, Mme Currit, parla des temps modernes.

En faveur de l'aide aux vieillards, le film «Un jour viendra» fut présenté à l'assemblée. Cette très belle soirée enchantée chacun.

LES VERRIÈRES

Commission scolaire

(c) La commission scolaire a tenu séance le vendredi 11 novembre sous la présidence de M. Edouard Guye.

Procès-verbal. — Le procès-verbal de la précédente séance est lu par son auteur, M. Aurèle Guye et adopté par la commission.

Règlement scolaire. — Le règlement scolaire élaboré par le bureau élargi de la commission scolaire est examiné article par article et adopté avec quelques modifications de détail: le nouveau règlement prescrit que les congés ne pourront pas être accordés sans demande écrite des parents; les sanctions prévues par le nouveau règlement à l'égard des élèves, excluent toute punition corporelle. Lorsque des heures d'arrêt seront infligées à un élève, les parents seront avisés au préalable; les absences pour maladie de plus de dix jours, doivent être justifiées par un certificat médical.

Budget. — Au chapitre «enseignement primaire», comportant notamment les traitements des sept instituteurs et institutrices, des concierges, ainsi que diverses allocations et une participation au traitement de la maîtresse de travaux ménagers et travaux à l'aiguille, auxquelles viennent s'ajouter diverses charges matérielles, telles que chauffage, éclairage et renouvellement du mobilier scolaire, le budget est de 118.315 fr. 55, ce qui donne une charge nette de 78.328 fr. 35, après déduction de l'allocation de l'Etat et des subventions d'écolage. Le traitement de la maîtresse ménagère, des prestations sociales, le matériel et les aliments, se montent à 12.102 fr. 65.

Au chapitre «enseignement secondaire», comprenant les traitements du directeur, des deux maîtres des branches scientifique et littéraire et des cours d'italien, de chant, des travaux manuels, des travaux à l'aiguille et de la gymnastique, ainsi que de divers autres frais, la charge se monte à 48.903 fr. 50, soit une charge nette de 12.403 fr. 50.

Quant à l'enseignement professionnel, comprenant les subventions aux écoles professionnelles, bourses, frais de surveillance des apprentis et divers, on note la charge nette de 7000 fr. Au total, la charge nette budgétée pour l'enseignement primaire, secondaire et professionnel est de 101.334 fr. 50, pour 1961, alors qu'elle se montait à 97.947 fr. 55 en 1960.

VAL-DE-RUY

CERNIER

Routes et travaux P.T.T.

(c) Nos routes, spécialement la route cantonale, au centre du village, continuent à être bouleversées par les travaux faits par les P.T.T.

Les trolleybus venant de Neuchâtel et qui avaient leur plaque tournante sous le collège, depuis quelques jours ne peuvent plus s'y rendre et doivent poursuivre leur route jusqu'à l'extrémité du village, à l'est du bâtiment du dépôt, pour tourner et reprendre leur bonne direction. Cela crée une légère perturbation, la remorque postale devant être manipulée à bras.

Souhaitons que le temps reste élement, afin de permettre une prompt remise en état des lieux.

Une conférence

(c) Jeudi, à l'hôtel de l'Epervier, une deuxième conférence fut organisée par la paroisse de l'Eglise réformée, dans le cadre «La Suisse, bilan 1960».

M. William Perret, directeur de l'Office cantonal des mineurs, à Neuchâtel, avec élocution et en toute connaissance de cause, parla pendant plus d'une heure des problèmes que pose la jeunesse actuelle, avenir du pays.

Par sa documentation, il sut intéresser ses auditeurs fort nombreux et démontrer quelles étaient les causes d'un relâchement moral dans la jeunesse, mais aussi quels étaient les moyens d'y remédier.

Avec ses vedettes neuchâteloises Silvia et Michel Grandjean

LA REVUE «HOLIDAY ON ICE» VA DE SUCCÈS EN SUCCÈS

(DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE)

Au tour des 600 mètres carrés de glace qui recouvrent la piste de la grande halle des fêtes du Palais de Beaulieu, les milliers de sièges ont été pris d'assaut pour toutes les représentations données par la célèbre troupe de patineurs «Holiday on Ice». Nous pensions l'année dernière que le programme ne pouvait qu'être amélioré. Nous devons nous répéter cette fois-ci encore: le programme est un incessant ravissement. Tous les numéros se suivent, tous les artistes glissent sur leurs patins, tous ont été applaudis comme ils le méritent. La grâce et la précision des exécutants, la somptuosité des costumes et de la mise en scène forment un tout éblouissant.



Les Neuchâtelois Silvia et Michel Grandjean, vedettes de «Holiday on Ice».

La revue «Holiday on Ice» ne peut guère être décrite, elle doit être vue. Il faut en effet admirer Léo Visser, tourbillonnant sur ses patins d'argent tandis que les trois clowns, dans leur accoutrements de femmes de ménage, déclenchent les rires. Il faut voir les flocons et les bonshommes de neige géants entourer la délicieuse reine de la valse, Erika Kraft, applaudir le match de badminton disputé par Shirley Marie et Geoff Forge, suivre l'exhibition racée du champion canadien Eddie Collins, se tremousser aux sons entendants de l'orchestre de jazz, tout comme le font les «Glamour Iceers» et les «Ice Squires».

Si un spectateur devait rester de glace après le passage des artistes qui l'emmènent successivement au pays des Tulipes, dans les cieux, au royaume du magicien d'Oz ou aux festivités d'un Nouvel-An chinois, il ne pourrait que se déglacer à la vue des Neuchâtelois Silvia et Michel Grandjean qui, dans un décor de plumes et de jets d'eau, évoluent avec une aisance et une élégance qui s'affirment encore d'année en année, alors que nous croyions aussi l'an dernier que nos sympathiques Neuchâtelois avaient atteint le maximum réalisable sur des patins, tant étaient grandes leur précision et leur audace.

Trop vite, au gré de tous les spec-

tateurs, arrive le grand final réunissant une dernière fois des artistes qui ont su plaire à leur public.

RWS.

GENÈVE

Un Italien reçoit le «prix de composition musicale reine Marie-José»

GENÈVE. — Le comité du «Prix de composition musicale reine Marie-José» a réuni samedi au début de la soirée, à Radio-Genève, une conférence de presse au cours de laquelle ont été proclamés les résultats dudit prix pour 1960.

Le sujet choisi par le comité du concours était un quatuor à cordes avec une voix chantée. Le texte était au choix du compositeur. Les œuvres présentées devaient être inédites.

A l'unanimité des membres du jury, le «prix de composition musicale reine Marie-José», d'un montant de 7000 fr., a été décerné à M. Giorgio Ferrari, de nationalité italienne, né à Gènes en 1925 et habitant Turin.

Le prix spécial de 2000 fr. offert par Radio-Genève a été attribué à M. Andrea Casanova, né à Paris en 1919.

Enfin, le jury a retenu une troisième œuvre, celle de M. Armin Schibler, compositeur suisse, de Zurich.

Pierre Jaccoud en conflit

avec le service anthropométrique

De notre correspondant:

Une scène fort pénible s'était passée il y a plus de trois mois, au Palais de justice. Pierre Jaccoud y avait été amené de l'hôpital cantonal où il reste hospitalisé, pour être mis à la disposition du service anthropométrique, qui entendait procéder, comme on le fait obligatoirement, à la prise des photographies d'identité judiciaire et à celle des empreintes digitales.

Cette double opération aurait dû être faite immédiatement à l'entrée à la prison de Saint-Antoine. Mais Jaccoud ayant été jusqu'ici, surtout hospitalisé, il semble qu'il avait pu trouver des raisons de se soustraire à cette formalité.

Quoi qu'il en soit, Pierre Jaccoud, une fois au Palais de justice, fit tant et si bien, se couvrant notamment la figure avec ses mains, que les fonctionnaires du service d'identité judiciaire ne parvinrent pas à accomplir leur tâche.

On dut donc, avoir recours aux médecins et, notamment, au professeur Bickel, qui conseilla, se fondant sur des raisons médicales, de ne pas insister.

Mais, récemment, le professeur a fait savoir au département de justice et police qu'il espérait que les réactions du prisonnier malade seraient probablement telles, dans trois mois, que la pénible formalité pourrait alors s'accomplir normalement.

Ed. B.

Après le décès de Gustave-Edouard Magnat

Au début du mois de novembre est décédé à Genève M. Gustave-Edouard Magnat, bien connu dans le monde des arts et des sciences. Né en 1883, il fut pendant de nombreuses années le secrétaire de l'Œuvre, association romande des artistes peintres et sculpteurs. Ses talents de graphologue lui avaient valu une solide réputation dans cette science qui devint pour lui une profession et qui lui valut d'être désigné souvent comme expert par les tribunaux genevois. Il avait été appelé à la présidence de la Société suisse de graphologie.

Collaborateur de l'Encyclopédie française, M. Magnat avait publié notamment un ouvrage, «Poésie de l'écriture», qui comportait, outre de nombreuses notations sur la graphologie, des portraits de Pascal, Chateaubriand, Vinet, Maurras, Bazil Zaharoff, saint Thomas d'Aquin, etc.

M. Gustave-Edouard Magnat, qui donna de fort intéressantes conférences à Neuchâtel en 1930 et en 1954, fut aussi un collaborateur apprécié de l'hébdomadaire «Curieux».

(Ces informations ont déjà paru dans notre première édition de samedi).

Ne touchez plus la nuit

Prenez une ou deux cuillerées de Sirop des Vosges. Aussitôt les quintes cessent, l'oppression disparaît, les bronches sont dégagées et vous dormez bien.

Sirop des Vosges Cazé

Chez vous: Sirop des Vosges
Au dehors: Pâte des Vosges
Saprochi S. A., Genève



pureté
naturelle
du beurre

le beurre est bien ce que la nature fait de meilleur. Et le beurre n'est pas coloré!

certitude
de
qualité !

RHOVYL est la plus chaude des fibres textiles connues, possède la douceur et la souplesse qui mettent à l'aise, calme les affections rhumatismales. RHOVYL demande un minimum d'entretien, ne rétrécit pas, se lave à l'eau tiède et aux détergents. Toute la famille porte RHOVYL!

Rhovyl marque déposée



vous trouverez RHOVYL à nos rayons de confection
dames: vestes de ski, peignoirs;
layette: anoraks, moufles, chaussons, manteaux, burnous, langes; **mode:** chapeaux, bonnets; articles messieurs polo-shirts; **sport:** sacs de couchage et couvertures

armourins
neuchâtel

CASINO DE LA ROTONDE - NEUCHÂTEL

Mercredi 16 novembre - Jeudi 17 novembre, à 20 h. 30

Deux représentations du magnifique film en couleurs, parlé français

Nous irons à l'île du Levant



Gai voyage de trois ravissantes jeunes filles scandinaves à travers l'Europe romantique, aux îles d'Or en Méditerranée, où elles découvrent le centre naturiste de l'île du Levant

La presse dit :

Du point de vue esthétique, nous n'avons jamais vu un film suisse si parfait.
« La Sentinelle. »

Documentaire d'une photographie parfaite... donne la sensation du beau.
« Tribune de Genève. »

Documentaire fort bien fait.
« La Suisse. »

Age d'admission : 18 ans révolus

Complément : SUK ET TURKANA, RÉGIONS INTERDITES

Chez les nègres géants du Kenya du Nord

Toutes les places non numérotées - Pas de location - Ouverture de la caisse à 19 heures
Organisation : Kunz-Film, Zurich 8

Avec MIGROS au match international de football

SUISSE - BELGIQUE, à BRUXELLES

départ vendredi soir 18 novembre 1960 - retour lundi 21 novembre 1960 dans la matinée

« **TOUT COMPRIS** » Fr. 178.-

Programme et renseignements dans les magasins MIGROS

Inscriptions à MIGROS - SERVICE DES VOYAGES

16, rue de l'Hôpital - Neuchâtel - secrétariat de l'Ecole-Club - Tél. (038) 5 83 49

Confiez au spécialiste

la réparation
de votre radio

NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 - Tél. 5 88 62

Corsaire

Les fameuses soies
aux HALLES

Je cherche

à emprunter de particulier, la somme de 10,000 à 12,000 fr., intérêt 6 à 7%, remboursement mensuel à convenir. Garanties sérieuses. Faire offres sous chiffres I. L. 4858 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS

de 500 à 2000 fr. sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe Possibilités de remboursement multiples
Service de prêts S.A.
L'Avance 16
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE
AU BUREAU
DU JOURNAL

PETITS TRANSPORTS RAPIDES - DÉMÉNAGEMENTS

Tél. 5 55 65, en cas de non-réponse tél. 5 16 27
Moulins 29 P. JAQUET Neuchâtel
Je débarrasse également caves et galetas

SUPER-NETTOYAGES très soignés

Tapis - Rideaux - Couvertures
Vestes de daim, etc.
Stoppages et réparations de vêtements

TEINTURERIE
Orech

Seyon 5 b

Tél. 5 22 40

Transports internationaux

LAMBERT & C^{ie}

DÉMÉNAGEMENTS
GARDE-MEUBLES

Place de la Gare

Tél. (038) 5 10 60



Tél. 5 85 88

Les spécialités de la semaine...

LA TRUITE DU LAC « au court-bouillon »

LE CIVET DE CHEVREUIL

« Baden-Baden »

LE MIGNON

« aux morilles »

G. Jacot.

soyez super...



roulez SuperShell



...et vous conduirez
supershellément,
votre garagiste Shell

Dernières dépêches de la nuit

LA PRINCESSE ASTRID SE FIANCE

OSLO (U.P.I. et A.F.P.). — Les fiançailles de la princesse Astrid de Norvège avec un commerçant de la capitale M. J.-M. Ferner ont été annoncées dimanche soir. La princesse aura 29 ans le 12 février 1961. Depuis la mort de sa mère, la princesse héritière Martha le 1er avril 1954, elle assumait les fonctions de première dame du royaume et s'en acquittait avec une grâce et un charme infinis. Elle avait su conquérir les sympathies de tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher.



Le fiancé

des plus importants diplomates jusqu'aux plus humbles des pêcheurs. Elle accompagnait son père dans ses nombreux déplacements à travers la Norvège et s'est acquise une popularité sans bornes parmi tous les sujets du royaume.

Le futur mari de la princesse Johan Martin Ferner est né à Oslo le 22 juillet 1927. Il est commerçant et dirige une grande firme de vêtements pour hommes à Oslo. C'est un fervent du yachting, tout comme la princesse Astrid. Les jeunes gens se connaissent depuis plusieurs années et s'étaient retrouvés à maintes reprises depuis plusieurs années à des compétitions nautiques.

Le fiancé est divorcé

Le fait que la princesse Astrid épouse un homme qui a déjà été marié une fois n'a pas manqué, comme on pense, de susciter des commentaires à Oslo.

Selon le journal «Dagbladet», tant l'événement d'Oslo que le vicar d'Asker (localité où le mariage va être célébré le 12 janvier) auraient refusé d'unir la princesse Astrid à M. Johann Martin Ferner, parce que ce dernier n'est pas à son premier mariage et qu'ils désapprouvent le divorce.

En revanche l'évêque de Trondheim qui a été officiellement désigné pour célébrer le mariage, a déclaré que la question n'avait pas été discutée au sein de l'église norvégienne.

Neuvième journée du procès des barricades à Paris

L'INTERROGATOIRE DU Dr PEREZ L'ADJOINT DE JOSEPH ORTIZ

L'accusé précise que jamais le Front national français n'a envisagé de créer des organisations politiques d'action subversive

PARIS (A.F.P.). — Coïncidence ou révélation qui vient à son heure ? Au moment où le tribunal des forces armées interroge, en cette neuvième journée d'audience, le docteur en médecine Claude Perez qui fut l'adjoint de Joseph Ortiz, un des principaux accusés du procès des barricades d'Alger, actuellement en fuite, la presse belge révèle lundi matin que Joseph Ortiz aurait tenu le 4 novembre une réunion près de Bruxelles.

Rompant ainsi le silence qu'il observait depuis plus de neuf mois, l'ancien cafetier d'Alger aurait fait une déclaration annonçant «qu'il interviendra au fur et à mesure que se déroulent les débats du procès pour en dénoncer les contre-vérités.» Nous en parlons ci-dessous.

Le Dr Perez proteste tout d'abord contre l'attitude de ceux qui ont cherché à diffamer Ortiz et Jean Mene-gaud, autre inculpé en fuite. Il en vient à expliquer son comportement avant les événements de janvier 1960. «Au moment du 13 mai 1958, dit-il, j'ai fait partie d'un comité de salut public. Dans ces comités on nous instruisait. Des colonels, des généraux même, nous apprenaient ce qu'était une guerre subversive. C'est-à-dire en fait ce qu'était la guerre d'Algérie. Ils nous ont appris que pour combattre cette subversion, il fallait affirmer sans équivoque l'idée de l'Algérie française.»

Pas d'organisations politiques d'action subversive

L'accusé précise que jamais le F.N.F. n'a envisagé de créer des organisations politiques d'action subversive. «A ce sujet dans une réunion, déclare-t-il, j'ai uniquement dit qu'en cas de retour des chefs F.L.N. à Alger et qu'en cas de perte de l'Algérie, il nous faudrait nous battre et mener une action subversive contre les rebelles.»

C'est le 23 janvier que le Dr Perez voit Ortiz et Lagallade pour mettre au point la participation du F.N.F. à la manifestation prévue le lendemain. «Nous avons formé un cortège le matin, dit-il. En tête une musique, des élus locaux, des territoriaux. Personne n'était armé ou en uniforme. A aucun moment les parachutistes n'ont essayé de nous intercepter pendant les sept kilomètres qui nous séparaient du centre d'Alger.»

Dans l'après-midi il parait au balcon de l'immeuble où Ortiz a établi son quartier général. «J'ai pris la parole dit le Dr Perez, pour dire aux manifestants de rester là et de clamer leur désir de rester Français. Je reconnais avoir favorisé ce rassemblement et ne pas avoir hésité à m'y associer.»

La fusillade du 21 janvier

Il en vient alors à la fusillade qui, vers 18 h. 15, le 24 janvier, devait faire 22 morts et plus de 150 blessés. «J'étais allé me reposer, dit-il. Brusquement j'ai entendu des coups de feu. Je suis allé au P. C. d'Ortiz qui était affolé. Le camp retranché, ce fut le résultat de la fusillade. Il n'était pas question d'en organiser un avant.»

A une question du président André Thiriet, Perez précise que le service d'ordre du F.N.F. ne porta qu'une seule fois un brassard et une chemise kaki qui devait en faire connaître les membres : c'était à l'occasion d'une conférence de M. Georges Bidault. Puis comme le général Gratien Gardon, qui soutient l'accusation, lui demande si ses discours véhéments ne risquaient pas de développer une atmosphère insurrectionnelle, l'accusé répond négativement et évoque le «coup de masse» — et comme on rit dans la salle, l'accusé se reprend et parle du «coup de matraque» que fut le départ du général Massu.

Après avoir observé un silence de neuf mois

Ortiz a tenu une conférence de presse près de Bruxelles

SEULS DEUX JOURNALISTES CANADIENS ONT PU Y ASSISTER

BRUXELLES (A.F.P.). — Joseph Ortiz, un des leaders du camp retranché de janvier 1960 à Alger, a rompu le silence qu'il observait depuis neuf mois. Plusieurs journaux belges rapportent lundi matin une déclaration que leur auteur, au cours d'une réunion qu'il aurait tenue tout près de Bruxelles.

Cette réunion a été entièrement filmée et enregistrée, et le film projeté à Liège. D'après les journaux, c'est Pierre Joly, sujet belge connu pour ses sympathies avec les ultras, qui se serait chargé de transporter ce film à Liège.

Ortiz, qui s'est laissé pousser une épaisse moustache pendant son exil espagnol, affirme les journaux, a depuis lors gagné l'Algérie où il vit, dit-on, dans le maquis ainsi que M. Robert Martel, autre leader ultra d'Algérie.

Dans son message enregistré, il s'en prend d'abord à la justice française et déclare que le procès actuellement en cours est «télégué» par l'Elysée. Ortiz conclut en annonçant l'avènement de la Vème République «anticommuniste et solidaire du peuple opprimé.»

Ceux qui ont entendu le message d'Ortiz

Seuls deux journalistes canadiens ont assisté dans la région bruxelloise, en un lieu tenu secret, au tournage du film de 16 mm. et à l'enregistrement du message de Joseph Ortiz, apprend-on de bonne source.

Cette bande a été ensuite projetée à Liège à l'intention de trois journalistes belges : les représentants de la «Gazette de Liège» (catholique) et les correspondants liégeois du «Soir» et de «La Libre Belgique».

RENCONTRE KENNEDY-NIXON

Le vice-président républicain obtiendra-t-il un poste dans le nouveau gouvernement ?

Les derniers résultats connus des élections présidentielles américaines donnent 33.859.878 voix (soit 50,28 % des suffrages exprimés) à M. Kennedy et 33.478.881 voix (soit 49,72 % des suffrages) à M. Nixon. Les bureaux de vote dont les résultats ne sont pas encore connus totalisent 300.000 suffrages environ.

En Californie, où le dépouillement se poursuit, l'avance de M. Kennedy sur le vice-président a légèrement diminué. Le président élu, selon les derniers résultats connus, n'a plus que 32.385 voix d'avance (3.125.554 voix contre 3.093.169 voix à M. Nixon).

PÉKIN DEMANDE LE RETRAIT DE TOUTES LES TROUPES AMÉRICAINES DE CORÉE

Les journaux pékinois de lundi matin ont publié une déclaration du gouvernement de la Chine populaire demandant le retrait de toutes les troupes des Etats-Unis de la Corée du Sud, comme première étape dans la voie de la réunification coréenne. Cette déclaration souligne que les Américains doivent cesser de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Corée, par l'utilisation abusive du nom des Nations Unies ou par d'autres moyens.

M. KENNEDY A RENCONTRE M. NIXON

M. Kennedy et son adversaire malheureux, M. Nixon, se sont rencontrés lundi à Key Biscayne, à la demande de M. Kennedy. Ils se sont serrés cordialement la main, avec un large sourire.

Repondant à des journalistes, le vice-président Nixon a déclaré qu'il ne pouvait rien dire maintenant quant à un poste qui pourrait l'intéresser dans le futur gouvernement. Les observateurs politiques pensent que la rencontre

Kennedy-Nixon, la première depuis leur débat télévisé de fin octobre, a été notamment consacré au problème de la présence éventuelle de quelques républicains au sein du cabinet démocrate.

L'entretien a porté sur de nombreux problèmes. M. Kennedy a ajouté que M. Nixon, en qualité de chef du parti républicain, continuera d'assumer de grandes responsabilités. Le président élu espère rencontrer de nouveau l'actuel vice-président, dans un mois. M. Kennedy a qualifié cette rencontre de «très cordiale et très utile».

M. BOWLES : «LA CHINE BIEN PLUS DANGEREUSE QUE L'URSS»

WASHINGTON (U.P.I.). — M. Chester Bowles, représentant démocrate du Connecticut et conseiller pour les affaires étrangères du nouveau président américain John Kennedy, estime que la Chine de Pékin est bien plus dangereuse pour la paix mondiale que l'URSS.

Cette opinion M. Chester Bowles qui, de l'avis de nombreux observateurs, a de fortes chances d'occuper le poste de secrétaire d'Etat dans le gouvernement Kennedy, l'a exprimée dans une interview à l'hebdomadaire «US News and World Report». Il a bien insisté sur le fait que ce qu'il disait n'était que son opinion propre et n'engageait personne d'autre que lui.

Il a dit qu'il faut prévoir la possibilité que d'ici deux ou trois ans, Pékin dispose d'armes nucléaires ce qui, dans son esprit, permettrait au gouvernement chinois de lever la tête. Ce que M. Bowles semble craindre surtout, c'est «un mouvement massif» des Chinois vers le Sud-est asiatique et la mainmise sur le pétrole et l'agriculture de cette région.

A Cuba Le conflit Eglise-gouvernement rebondit

LA HAVANE (A.F.P.). — Le conflit entre l'Eglise catholique cubaine et le gouvernement de M. Fidel Castro s'est encore aggravé lundi à la suite d'une lettre pastorale de l'archevêque de Santiago de Cuba qui a été lue dans toutes les églises de la province orientale.

La lecture de cette lettre coïncide avec la venue de M. Castro dans la région, à l'occasion d'un défilé des milices nouvellement armées avec du matériel tchécoslovaque. L'attitude décidée de l'archevêque de Santiago, Mgr Enrique Perez Serantes, qui mène une vigoureuse campagne anticommuniste et fut le premier, il y a quelques mois, à déclarer que «l'ennemi n'est plus devant la porte mais déjà dans la place», est connue.

La lettre pastorale que le prélat a fait lire dans son diocèse ne se réfère pas directement au gouvernement de Castro mais il n'échappe à personne que c'est bien lui qui est visé. Faisant un appel aux «soldats du Christ», l'archevêque affirme que «la véritable lutte ne se situe pas entre Washington et Moscou mais entre Rome et Moscou» et qu'à la longue, «ce qui l'emportera si les opposants «désertent les rangs du Christ et passent à l'ennemi avec armes et bagages». Cette dernière allusion, estiment les observateurs, vise les catholiques qui préfèrent appuyer le régime castriste.

La réaction des milieux castristes a été immédiate et la lettre a été qualifiée de «contre-révolutionnaire».

Cette lettre n'est qu'un des épisodes d'une série d'incidents qui n'ont fait qu'aggraver le conflit entre l'Eglise et le gouvernement et qui, estime-t-on, iront en s'accroissant.

VIÊT-NAM

Opération pour reprendre Luang-Prabang

VIENTIANE (Reuter). — Le prince Souvanna, premier ministre du Laos, a déclaré lundi que l'on prenait les mesures voulues pour reprendre la capitale royale de Luang-Prabang. La garnison de cette ville avait pris parti vendredi dernier pour le mouvement de droite que dirigent le prince Boun Oum et le général Phoumi, dont le quartier général se trouve à Savannakhet, non loin de la frontière de la Thaïlande. Le prince Souvanna a déclaré : «Dans le Haut-Laos, nous avons la situation bien en mains.» Il a ajouté qu'il n'y avait eu aucun contact entre le gouvernement et Vientiane, la capitale administrative et le roi qui vit à Luang-Prabang, depuis que la garnison de la capitale royale s'est révoltée.

officiers de parachutistes instigateurs du coup de force manqué contre le président Diem auraient été arrêtés à leur descente d'avion à Pnom-Penh. Leur extradition aurait été demandée aux autorités cambodgiennes.

AVIS TARDIFS

Amis de la pensée protestante
PAROISSE DE NEUCHÂTEL
Ce soir à 20 h. 15,
à l'Aula de l'université

Roman et communication
par M. Jean-Pierre MONNIER,
professeur au Gymnase cantonal

Salle de l'Armée du Salut - Ecluse 20

DÉFILÉ DE TÉMOINS

Mardi 15 novembre à 20 heures
25 officiers et officiers
de la Division du Jura
Thème : Miracles du temps présent
Entrée libre - Invitation cordiale

Dienstag 15. November, um 20 h. 15,
im Cinema de la Côte, à Peseux
Ein grosser Farbfilm Stillvöller Heiterkeit

DER BETTELSTUDENT
MIT : GERHARD RIEDMANN
ELMA KARLOWA
Ein Filmfest der Freude für Auge und
Ohr. Deutsch gesprochen

VISITEZ

L'EXPOSITION DU SIAM

au Musée d'ethnographie
Elle sera ouverte jusqu'au 27 novembre

La poularde pochée
sauce suprême

CE SOIR à 20 heures
CERCLE LIBÉRAL
L O T O
des Jurassiens
• ABONNEMENTS
1er tour gratuit

THÉÂTRE
Ce soir et mercredi
à 20 h. 30
LES PRODUCTIONS HERBERT
présentent
LA JUMENT DU ROI
Location : Agence STRUBIN
5me spectacle de l'abonnement

STAN LAAD
PIANISTE INTERNATIONAL Joue à
BEAU-RIVAGE

Après la révocation de M. Jacomet

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

De toute façon, et en raison de l'attitude violemment antigouvernementale prise par l'intéressé, elle pouvait peut-être encore être considérée comme légitime et il est logique que le pouvoir ait, sur ce point, réagi avec vigueur et décision.

Une sanction discutable

La seconde raison, en revanche, paraît beaucoup moins fondée aux spécialistes du droit public. C'est qu'il faut remarquer, en effet, que les conseillers d'Etat ne sont pas des magistrats au sens direct du terme, mais liés au pouvoir par une allégeance de nature impérative. Bien au contraire le Conseil d'Etat exerce en France une magistrature administrative qui le place en dehors et au-dessus des autres juridictions, puisque aussi bien il formule des avis un peu à la manière d'un arbitre. De ce fait, ses membres bénéficient d'une sorte d'indépendance qui leur permet justement de statuer en dehors de toute pression extérieure. Or, dans le cas Jacomet, il apparaît que la sanction prononcée est pour le moins discutable et, cela, au point que l'Association des membres du Conseil d'Etat a protesté en termes mesurés mais fermes contre ce qu'elle qualifie, en substance, d'atteinte au bon fonctionnement normal d'une institution «dont l'indépendance est la garantie de son bon fonctionnement».

Un exemple

Par ailleurs, on a appris, et ceci ajoute encore à la complexité du problème soulevé par le cas Jacomet, que consulté, comme c'est l'usage par le premier ministre, le vice-président et les présidents des sections du Conseil d'Etat avaient suggéré une sanction beaucoup plus faible que la révocation pure et simple proposée par l'Elysée et l'hôtel Matignon.

En fait, il semble que la sanction qui touche M. Jacomet a revêtu un caractère spectaculaire, d'exemplarité non pas seulement parce que l'intéressé était hostile à la politique algérienne du gouvernement, mais aussi, et surtout, parce que M. Jacomet donnait comme second prétexte à son geste, le refus de servir un Etat dont le chef s'orientait bien trop, à son sens, vers l'exercice du pouvoir personnel.

Appréciations politiques

C'est en fonction de ces appréciations avant tout politiques que l'affaire Jacomet doit être comprise et son importance découlée de ce fait que, pour la première fois pratiquement depuis la fin du second Empire, un acte d'autorité de l'exécutif a mis directement en cause la tradition selon laquelle aucune confusion ne pouvait être établie entre la qualité de conseiller d'Etat et

les fonctions extérieures que les membres de cet organisme peuvent être appelés à remplir.

M.-G. G.

M. Jacomet va recourir

PARIS (A.F.P.). — M. André Jacomet a l'intention de pourvoir en Conseil d'Etat contre la décision du gouvernement.

«D'ici une huitaine de jours, a-t-il déclaré, je formerai un recours contre les décisions qui me frappent. J'ai l'intention d'invoquer des arguments qui concernent aussi bien le fond que la forme des décisions qui me paraissent injustifiées et dont je ne connais aucun précédent.»

ÉTATS-UNIS

La capsule de «Discoverer XVII» récupérée

BASE AÉRIENNE DE VANDENBERG (A.F.P.). — Un avion américain a réussi à récupérer lundi au-dessus du Pacifique la capsule du satellite «Discoverer XVII», lancé samedi.

Elle a été récupérée en vol dans les parages de Hawaii. C'est la seconde fois que l'aviation américaine réussit une telle opération.

La capsule a été reprise au moyen d'un crochet que tirait un «Flying Boxcar C 119» alors qu'elle descendait vers la mer portée par un parachute. Cette capsule, qui comporte divers instruments d'enregistrement et pèse près de 150 kg., avait été éjectée du satellite à son 31me circuit autour de la Terre.

TURQUIE

Nouvelles mesures du ministère de l'intérieur

ANKARA (A.F.P.). — Le ministère de l'intérieur a ordonné à tous les gouverneurs de province de procéder à la dissolution immédiate des conseils d'administration des associations locales de la culture turque et de faire procéder d'urgence à la désignation de nouveaux membres de ces conseils d'administration, ceux-ci étant placés obligatoirement sous la présidence des préfets et des sous-préfets.

L'Association de la culture turque était dirigée par le colonel Alparslan Turkes, membre éminent de l'ancien comité d'union nationale, révoqué dimanche. Le général Gursel avait présidé lui-même à la cérémonie de fondation des associations qui tendaient à une reprise normale des centres villageois dans le sens de la révolution.

La Belgique menace de quitter l'ONU

M. Wigny n'admet pas les attaques lancées contre son pays par de hauts fonctionnaires des Nations Unies

NATIONS UNIES (U.P.I.). — Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue hier, M. Pierre Wigny, ministre belge des affaires étrangères, a déclaré que le peuple et le gouvernement de son pays étaient vivement émus par les attaques lancées par des personnalités officielles de l'O.N.U. contre la Belgique.

«Si ces personnes, a dit le ministre, ne veulent pas se souvenir que la Belgique est un Etat souverain, il sera impossible pour nous de coopérer avec l'ONU.»

La manière dont ces personnes ont agi à l'égard de M. Wigny, n'est pas acceptée dans mon pays, même pas de la part du chef de l'opposition.

Le chef de la diplomatie belge a estimé que les fonctionnaires de l'ONU étaient au service des Etats membres et non pas leurs maîtres.

M. «H» a abusé du mandat qui lui avait été confié

Et faisant allusion aux récents rapports de déclarations émanant des Nations Unies et concernant l'attitude belge au Congo, il a déclaré qu'ils étaient «inadmissibles».

LE PAPE A ASSISTÉ A UNE MESSE BYZANTINE

Le Collège des cardinaux, groupant les plus hauts dignitaires de l'Eglise catholique du monde entier, ainsi que plusieurs délégations de l'Eglise catholique orientale, ont célébré à Saint-Pierre, dimanche, en présence du pape Jean XXIII, un service religieux selon le rite bysantin.

LES FAUX «MEMOIRES» DU DUCE

Le tribunal de Verceil, en Italie, juge une étonnante affaire : celle des «Mémoires» du dictateur fasciste Benito Mussolini. Ces «Mémoires», contenus dans cinq carnets et seize cahiers tous couverts de l'écriture du Duce, avaient été vendus 9.500.000 lires (76.000 fr.) en 1957 à Oscar Renza, secrétaire d'une cellule du parti néo-fasciste italien. Or, ces «Mémoires» étaient des faux !

Les combats dans les Caraïbes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le président du Guatemala, M. Miguel Ydigoras Fuentes et celui du Costa-Rica, M. Mario Echandi ont pris personnellement le commandement des troupes, tandis qu'au Nicaragua, c'est le général Anastasio Somoza, frère du président, qui dirige les opérations.

La situation dans les trois pays

Voici la situation telle qu'elle se présente dans les trois pays aux dernières nouvelles :

● Au Guatemala : Au retour d'une reconnaissance aérienne dans la région tenue par les rebelles au nord-est de la capitale, le président Ydigoras a déclaré que les fusées des «B-26» gouvernementales avaient détruit les installations militaires de Zacapa et de Puerto Barrios. L'aérodrome de Puerto Barrios a également été détruit «afin d'empêcher l'atterrissage d'avions cubains».

Le gouvernement a proclamé l'état de siège pendant trente jours et imposé le couvre-feu dans tout le pays. Les réunions — publiques ou privées — de plus de quatre personnes sont interdites.

● Nicaragua : Les rebelles ont été délogés par les tanks loyalistes des villes de Jinotepé et Diriamba situées sur la grand-route panaméricaine. Les troupes gouvernementales procèdent au «nettoyage» des groupes isolés de rebelles dans la région de Carazo. Selon le secrétaire de presse de la présidence, le pays tout entier s'est dressé contre «les gangsters castristes».

Un groupe de quatorze rebelles occupe l'école des frères de Diriamba et

détiennent toujours 200 enfants en otages contre la délivrance de saufs-conduits.

● Au Costa-Rica : Une douzaine de rebelles pris à la frontière du Nicaragua et amenés à San José pour être interrogés étaient porteurs de documents prouvant l'appui de Cuba aux rebelles, déclare-t-on de source gouvernementale.

Dernière minute

A l'école de Diaramba

les rebelles déposent les armes

MANAGUA (Reuter). — Les quatorze rebelles retranchés dans un bâtiment d'école encerclé par les forces gouvernementales, à Diaramba, au sud de Managua, et qui retenaient comme otages deux cents écoliers et un commandant militaire local, se sont rendus lundi soir au général Anastasio Somoza, chef de l'état-major général, frère du président nicaraguayen, M. Luis Somoza. Le général Somoza avait donné aux rebelles l'assurance que leur vie serait protégée et que les juges feraient preuve de magnanimité lors de leur condamnation. Après leur reddition, les rebelles ont été conduits au palais présidentiel.

ITALIE

Un nouveau procès En marge de l'affaire Montesi

ROME (A.F.P.). — L'affaire Montesi qui, durant de longs mois défraya la chronique, connaît aujourd'hui un regain d'actualité avec l'ouverture d'un procès contre Giuseppe Montesi, oncle de la jeune Wilma qui fut trouvée, un matin d'avril 1953, morte sur la plage d'Ostie à une quarantaine de kilomètres de Rome.

Giuseppe Montesi, sur lequel pesaient de graves soupçons, avait porté plainte contre ses anciens camarades de travail les accusant d'avoir menti lorsqu'ils avaient déclaré qu'il avait quitté subitement le bureau après avoir reçu un coup de téléphone au moment même où se mariait Wilma ; qu'était la maison de ses parents. Mais, au cours du procès contre «le responsable présumé» de la mort de la jeune fille, Giuseppe Montesi devait reconnaître que ses camarades avaient dit la vérité. Aussi, ces derniers lui intentèrent-ils à leur tour un procès pour «calomnies».

Ce nouveau procès, bien qu'en marge de l'affaire Montesi, suscite un vif intérêt dans l'opinion publique. En effet, si l'oncle Giuseppe a été laissé en liberté après de longs interrogatoires, le juge qui a instruit l'affaire s'est déclaré néanmoins convaincu que s'il était prouvé que Wilma avait été victime d'un meurtre, son oncle en serait certainement le responsable. Il estime que l'inculpé avait notamment porté plainte contre ses accusateurs pour éloigner les soupçons, mais ceux-ci vont peser de nouveau sur lui pendant ce procès.

LAOS

Saigon reprend son visage habituel

SAIGON (A.F.P.). — Saigon reprend son visage habituel et sa vie normale recommence. Magasins, banques et cafés sont ouverts.

Les lycéens et écoliers ont recommencé à aller en classe et les administrations ont repris leurs activités. L'aéroport de Tan Son Nhut recommence à fonctionner, mais de façon irrégulière.

Pas de mutations dans le haut commandement

ORAN (U.P.I.). — A son passage à Oran, M. Messmer, ministre des armées interrogé sur des mutations éventuelles dans le haut commandement en Algérie a confirmé, de la manière la plus catégorique, que ces bruits étaient dénués de fondement.

ALGÉRIE

15 novembre
SOLEIL Lever 07.30 Coucher 16.50
LUNE Lever 08.00 Coucher 15.18
En page 4: le carnet du jour et les émissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

La femme en rouge dans le brouillard

Elle fait partie du paysage depuis le mois de juin, la jeune femme géante que les responsables de la sécurité routière ont chargée de faire l'éducation des automobilistes.

Avec la venue de l'hiver, la femme en rouge fluorescent, au lieu de se retirer dans un foyer douillet, reste au poste et elle donne aux automobilistes un nouveau conseil: «Par brouillard, feux de croisement!»

Etat civil de Neuchâtel

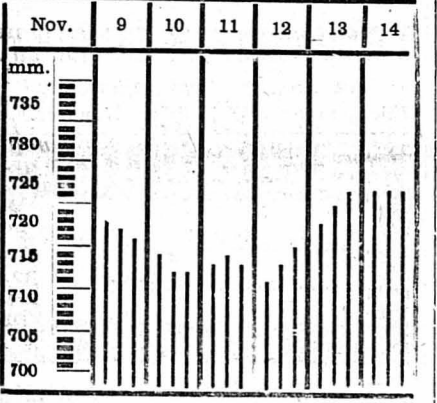
NAISSANCES. — 10 novembre. Jequier, André-Cécile-Laurie, fille de Pedro, employé de commerce à Madrid, et de Michèle, née Callias; Miaton, Marc, fils de Gaston-Louis, fonctionnaire TT à Neuchâtel, et d'Ida, née Gertsch. 11. Mühle- mann, Yvonne-Pascaline, fille de Peter, représentant à Saint-Blaise, et de Bianca-Teresa, née Alzetta.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 11 novembre. Andreanelli, Jean-François, mécanicien-électricien, et Winkler, Françoise, les deux à Neuchâtel; Burn, Ulysse, peintre en bâtiment, et Barbezat, Germaine, les deux à Neuchâtel; de Rham, Christian, étudiant à Lausanne, et de Dardel, Thyras-Marie-Isabelle, à Pully. 12. Joubault, Henri-Victor-Albert, magasinier, et Seltz, Marie-Mathilde, les deux à Genève; Ferrari, Pio, mécanicien-électricien, et Formenti, Allegranza-Mariuccia, les deux à Arogno, précédemment à Neuchâtel. 14. Howard, Rémy-Emile, horloger, et Guilliet, Simone-Anise, les deux à Neuchâtel.

MARIAGE. — 11 novembre. Blarer, Bruno, ouvrier à Saint-Blaise, et Moret, Thérèse-Justine-Madeleine, à Neuchâtel. DECES. — 7 novembre. à Zurich. Pétremand, Fritz-Emile, né en 1873, retraité à Neuchâtel, veuf de Germaine, née Guinand, 10. à Eclépens. Eva, née en 1874, institutrice retraitée, à Neuchâtel, célibataire, 11. Bill, née Grau, Yolande-Marie-Andrée, née en 1915, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Bill, Frédéric-Walter-Noël; Parel, Henry-Octave, né en 1893, pharmacien à la Chaux-de-Fonds, époux de Luigia-Margherita, née Bovolenta. 12. Rauschenbach, née Theynet, Anna-Hortense, née en 1883 ménagère à Neuchâtel, veuve de Rauschenbach, John-Louis.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 14 octobre. Température: Moyenne: 5,8; min.: 2,9; max.: 9,3. Baromètre: Moyenne: 721,7. Vent dominant: Direction: sud; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert le matin, nuageux depuis 14 h. 30.



Niveau du lac du 12 novembre: 429.50
Niveau du lac, 14 nov., 7 h. 30: 429.55

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons: Ciel variable, en général très nuageux, par endroits quelques précipitations. Température en hausse. Vents variables en général faibles.

Sud des Alpes et Engadine: En général beau temps. Par places nuageux, particulièrement dans les Alpes. Température voisine de 15 degrés en plaine l'après-midi. Vents du nord-ouest en montagne.

Cet heureux événement vous tiendrez à le porter à la connaissance de vos parents et de vos amis en leur adressant les billets de naissance que l'imprimerie Centrale exécute avec goût et dans le plus bref délai

A Neuchâtel et dans la région

Les accidents de la circulation en octobre

La police cantonale communique la statistique des accidents de la circulation survenus dans le canton de Neuchâtel au cours du mois d'octobre 1960. Pour 124 accidents, 119 personnes ont été blessées et une est décédée. On compte 102 accidents qui ont causé des dégâts matériels pour plus de 200 fr.

Certificats d'aptitudes pédagogiques

La chancellerie d'Etat nous communique: Dans sa séance du 11 novembre, le Conseil d'Etat a délivré le certificat d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement scientifique dans les écoles secondaires, les gymnases et les écoles de commerce à MM. André Morgenthauer, domicilié à Saint-Aubin et Jean-Pierre Ketterer, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

LA VILLE

La colonie française a commémoré l'anniversaire du 11 novembre

On nous écrit: La colonie française de Neuchâtel a commémoré l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 le dimanche 13 novembre par diverses manifestations du souvenir, de l'amitié et de l'entraide.

Une messe, en l'église catholique de Neuchâtel, à la mémoire des soldats français tombés au champ d'honneur fut célébrée par le révérend père Vicair, professeur à l'Université de Fribourg, et le panégyrique fut prononcé par un révérend père, également français, de passage à Neuchâtel. De très nombreux Français assistaient à cet office solennel.

A la suite de cette messe, la colonie française s'est rendue autour du monument des morts français, au cimetière du Mail. Des paroles de circonstance ont été prononcées par M. Henry Brissot, président de la colonie française et ancien combattant des guerres de 1914 et 1939. Des gerbes furent déposées et la nombreuse assistance observa une minute de silence.

Après cette cérémonie du souvenir, un apéritif suivi d'un déjeuner amical réunis les participants dans les salons d'un restaurant de la ville. L'après-midi une conférence avec projections en couleurs par le révérend père Vicair, président de la Société française de Fribourg et vice-président de l'Union des Français de Suisse, permit à l'assistance de se rendre compte de l'activité de l'action des Français de Suisse en faveur des villages d'Algérie.

L'assistance put également se rendre compte de l'effort français déployé au centre pétrolier de Hassi-Messaoud. Toutes ces manifestations furent suivies par de très nombreux Français de la colonie en présence du consul de France, à Berne.

LES CONFÉRENCES

LA MUSIQUE ORIENTALE

par M. Z. ESTREICHER

Cette remarquable conférence fut donnée dans le cadre du cours d'information organisé la semaine passée à Chaumont par la commission nationale suisse pour l'Unesco. Parmi tant d'études consacrées à l'un des «projets majeurs» de l'Unesco: «L'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident» il convenait en effet de réserver une place à la musique orientale.

Présenté par M. Pierre Ramseyer, le conférencier commença par relever que les musiques de l'Orient sont extrêmement diverses selon le lieu et l'époque, et qu'il est bien difficile, dans ce domaine, d'appliquer à la Chine, au Japon, à l'Inde, à l'Indonésie, aux pays arabes un dénominateur commun.

Toutefois, ces musiques diffèrent toutes de la nôtre par ce trait fondamental: alors que l'art sonore de l'Europe est fondé sur des lois physiques, sur les données naturelles de l'acoustique (d'où les notions d'accord, d'harmonie, de consonance étrangères à l'Orient), la musique asiatique, elle, perpétue les traditions antiques d'un art sacré, régi par des conceptions d'ordre cosmologique, religieux ou philosophique.

Le nombre des dieux, celui des mois ou des jours de l'année, les considérations morales, la voute céleste ont ici déterminé la forme des instruments, la nature des gammes et des intervalles, la division de l'octave en cinq ou vingt-deux parties... Et il est évidemment difficile d'accorder nos habitudes canons esthétiques avec des conceptions comme celle qui limite le nombre des cordes de tel instrument «parce que la modération est la mère des vertus»!

En outre, M. Estreicher constate que chez nous, le timbre pur des instruments s'inspire des caractéristiques du chant humain. En Orient, c'est le contraire et les sonorités nasillardes, grinçantes ou criardes de certains instruments se retrouvent dans les intonations, presque toujours déformées, de la voix.

Nous ne nous étendrons pas sur la partie historique de l'exposé du conférencier qui, à l'aide de nombreux et précieux enregistrements, nous fit passer du chant rituel des lamas tibétains à l'orgue à bouche ou «cheng» des Chinois, du «kin» (cithare) au drame «Nô» des Japonais dont l'interprétation traditionnelle s'est transmise intacte à travers cinq siècles.

Hélas, cet art se meurt lentement mais inexorablement: la musique orientale est le reflet d'une âme collective que l'industrialisation, les progrès techniques, l'influence occidentale transforment peu à peu. Au Japon notamment, depuis longtemps acquis à la musique symphonique, aux instruments modernes et au jazz, l'art authentique du pays ne se rencontre plus guère qu'à la cour, dans les temples ou dans l'intimité.

Si cette causerie a enrichi notre «connaissance de l'Orient», elle ne pouvait guère, me semble-t-il, contribuer à sa «compréhension». Car les enregistrements que nous avons entendus, et dont plusieurs nous ont paru fort beaux, un Oriental les apprécie sans doute pour des raisons bien différentes... L. de Mv.

NAISSANCES

Monsieur et Madame Pierre MUEHLEMANN-ALZETTA ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite Yvonne - Pascale 11 novembre 1960 Maternité Saint-Blaise

Monsieur et Madame H. FEILNER-SCHMID ont l'honneur d'annoncer la naissance de leur fille Sabine - Barbara Neuchâtel, le 14 novembre 1960 Maternité Avenue des Alpes 90

Les conférences de l'Institut suisse de police L'immunité diplomatique

Vendredi matin, nous avons assisté à l'un des cours donnés la semaine dernière par l'Institut suisse de police à des agents venus de toute la Suisse. M. Leprie, chef de la police cantonale du Tessin, a traité du vaste et délicat problème de l'immunité diplomatique. Il n'était pas dans ses intentions de faire œuvre de juriste et d'exposer de manière exhaustive cette partie du droit international. Il a préféré se limiter aux cas concrets qui peuvent se présenter à un agent dans l'exercice de ses fonctions.

Les règles concernant l'immunité diplomatique sont celles d'un droit coutumier séculaire. Quelques-unes ont été codifiées au Congrès de Vienne de 1815. En l'absence de règles précises, la responsabilité de l'agent est donc très forte. L'immunité se rapporte à la personne du diplomate, l'extraterritorialité aux choses. Une personne au bénéfice de l'immunité est soumise au droit elle aussi, mais la répression se fait, par voie indirecte. Il est permis d'interroger, mais toutes mesures coercitives sont interdites; il est également impossible de la poursuivre civilement.

Si un diplomate commet un délit, cela peut aussi arriver — l'agent fera un rapport qui sera envoyé au service du protocole à Berne. Le délit sera signalé à l'ambassade à laquelle se rattache le diplomate contrevenant. Bien souvent cela amènera des sanctions, allant quelquefois jusqu'à la révocation.

Différents degrés d'immunité Il y a différents degrés d'immunités, selon la fonction du diplomate. Alors qu'un ambassadeur jouit d'une protection absolue, un aide cuisinier près d'une ambassade ne jouit de droits spéciaux que pour les activités qui touchent son service. Comment un agent de police peut-il intervenir dans la pratique? Il aura souvent de la peine à juger si la personne contrevenante est réellement protégée. Dans ces cas-là, il devra s'en remettre à son bon sens et à son sens diplomatique.

AU LYCEUM Violon et piano

Un public nombreux et élégant a fait fête, jeudi soir, aux charmantes musiciennes Marianne Egli et Lise DuPasquier, venues se produire sous les auspices du Lyceum de notre ville. Bach, Schubert et Lekeu étaient au programme. Dans la sonate en mi mineur du premier, le coup d'archet de la violoniste parut quelque peu sec et rude, dans le mouvement Moderato, question peut-être d'adaptation à l'acoustique du lieu? La complète fusion avec le piano ne s'établit que peu à peu, au cours des dernières parties de l'ouvrage.

En revanche, dans le charmant Duo de Schubert, nous avons éprouvé une totale satisfaction: le jeu bien fondu des musiciennes, le sentiment poétique qu'il traduisait, la vivacité entraînée du Scherzo, l'éclat de l'Allegro, cet ensemble de charme et de qualités fut avec raison fort longuement applaudi. Les interprètes dialoguaient réellement, se répondant avec brio, méitant beaucoup d'émotion au ravissant Andantino.

Le point culminant de ce concert fut certainement l'exécution de la magistrale Sonate de Lekeu; c'est dans un élan soutenu, tour à tour puissant et intime, que les interprètes déployèrent leurs talents conjugués. Les multiples séductions de cet ouvrage trop peu connu, furent mises en relief tant par la pianiste que par la violoniste, et la fermeté de leur jeu, son éclat, ses chatouillements, nous ont tous séduits. Une technique sûre et sans sécheresse s'alliait en outre à l'interprétation et le très brillant «finale» fit exploser les applaudissements et les témoignages de gratitude de l'auditoire. M. J.-C.

COLOMBIER Le «Grütli» des Amis du Château de Colombier s'est déroulé samedi

De notre correspondant: Samedi à eu lieu, sous la présidence de M. Maurice Jeanneret, le «Grütli» des Amis du Château de Colombier, accourus fort nombreux pour la circonstance. Le programme était de qualité. Il s'agissait d'inaugurer et de remettre tout d'abord la nouvelle horloge de la cour d'honneur. La pluie contraria quelque peu les projets du comité qui sut cependant s'adapter aux circonstances de manière fort heureuse. La nouvelle horloge, œuvre du maître pendulier-offèvre Charles Hirschy, de la Chaux-de-Fonds, jouissait de la valeur et l'aspect de ce joyau architectural que la cour d'honneur, fut remise par le président au propriétaire du château, soit à l'Etat de Neuchâtel représenté par le major Jacques Barrelet, intendant de l'arsenal et des casernes. Ce dernier remercia et félicita la Société des Amis du Château de sa remarquable activité et plus spécialement de sa dernière et fort heureuse initiative. «Que cette nouvelle horloge, s'écria le président, ne marque pour notre canton, notre pays et le monde, que des heures de paix!»

Ce fut ensuite au tour de M. A. Tschan, de Genève, de présenter au cours d'une conférence captivante «Swissair et l'ère de la réaction». Extraordinairement rapide, le développement de notre compagnie nationale de navigation aérienne nous est révélé à l'aide de nombreux exemples chiffrés pris dans les domaines les plus divers: personnel, matériel, mesures de sécurité, bien-être des passagers, accroissement du réseau, temps de parcours. Après avoir pris connaissance ainsi d'une situation acquise grâce aux progrès simplifiés de la technique et à une organisation étudiée jusqu'au détail le plus infime, l'auditeur conquis et prenant déjà son essor sur les ailes d'un «Boeing», ou d'une «Caravelle», apprend que les tarifs sont en nette baisse!

Cette brillante causerie, chaudement applaudie, fut suivie d'un film du service de propagande de la «Swissair»: «Escapes en Asie», film qui conduit le spectateur de Kloten à Tokyo et à Hongkong par Karachi, Bombay, Bangkok et Manille.

A l'issue de la réunion eut lieu le traditionnel hommage aux morts. Présidé par le pasteur Michel de Montmolin, cette cérémonie prit un caractère inusité dû au message qui y fut prononcé. Une couronne fut ensuite déposée dans la chapelle du souvenir.

Enfin, un dîner aux chandelles fut servi en la salle des Chevaliers à un nombre record de convives.

LA CHAUX-DE-FONDS Tribunal de police

(c) Pour avoir volé le porte-monnaie d'une personne âgée, M. P. a été condamné à 5 jours d'arrêts. Il a bénéficié du sursis pendant 3 ans en raison de son jeune âge: 19 ans. Un employé italien, M. M., qui travaillait dans un hôtel de la place, a volé à son employeur du vin et des services de table. Faisant défaut à l'audience, il a été condamné à 15 jours d'emprisonnement. Au cours d'un accident survenu au mois de juin écoulé, D. G. qui circulait en automobile a renversé deux piétons qui ont été blessés, l'un d'eux très grièvement. D. G., qui est âgé de 20 ans, a été condamné à 7 jours d'arrêts et au sursis pendant 2 ans. Pour avoir fait un faux témoignage 4 ans une recherche en possession, G. P. et la nommée G. P. ont été condamnés à 10 jours d'emprisonnement, avec le sursis pendant 2 ans. W. Z. a été condamné à huit mois, à 45 jours d'emprisonnement, sans sursis, pour attentat à la pudeur sur une fillette qu'il a attirée dans une cave.

Un ouvrier, B. G., employé dans une fabrique de boîtes de montres, qui a dérobé de la limaille d'or, pour une valeur de 700 francs, s'est vu infliger 60 jours d'emprisonnement, mois 9 jours de détention préventive, et au sursis pendant 2 ans. Un camarade d'atelier impliqué dans cette affaire a été libéré. F. R., administrateur d'une société anonyme qui a fait faillite, a été condamné à 15 jours d'arrêts, au sursis pendant 2 ans, pour n'avoir pas tenu une comptabilité régulière.

LA VUE-DES-ALPES Deux automobilistes blessés

(c) Lundi matin, à 7 h. 15, un accident de la circulation s'est produit sur la route de la Vue-des-Alpes. Mlle A. C., employée de bureau, à Savagnier, roulait en direction de la Chaux-de-Fonds. Arrivée sur le plateau de Boindod, elle tenta de dépasser un véhicule, perdit la maîtrise de sa machine qui dérapa sur la chaussée verglacée et alla s'écraser contre le rocher bordant la route. Mlle A. C. souffre de blessures au genou et à la tête. M. C. D., domicilié aux Hauts-Geneveys, qui se trouvait également dans la voiture, a été blessé au cuir chevelu et à une jambe. Le véhicule a subi d'importants dégâts.

LES BRENETS L'inauguration d'une nouvelle salle

(c) En présence des représentants des autorités des Brenets et de quelques invités, a eu lieu l'inauguration d'une nouvelle salle de 143 places, plus spécialement réservée au cinéma. La population des Brenets saura certainement apprécier le confort et le modernisme de cette nouvelle construction.

LE LOCLE Une pendule pour la cour d'Iran

(c) Une pendule neuchâteloise a été offerte par une maison locloise à S. A. I. le Shahinshah de la cour, S.E. Alla, de Téhéran.

Succès artistique du Gala international de patinage artistique

(c) Le temps n'a pas favorisé ce gala qui se déroulait sur la patinoire du communal. Huit cents à neuf cents personnes seulement se sont déplacées et ont joui d'un très beau spectacle avec l'affiche, Irène Braun, ex-vedette de la revue «Holiday on Ice», le Neuchâtelois André Calame, 2me d'Europe, Sylvaine Steiner, la célèbre ballerine et les Italiens Bargaun.

CHEYRES Une lézarde dans une cheminée provoque un incendie

(c) Lundi après-midi, vers 13 heures, un incendie a éclaté à la boulangerie de M. Charles Meille à Cheyres (Broye) dans le local du four à bois. Le feu a rapidement gagné l'étage où deux chambres de l'appartement ont été gravement endommagées, malgré la prompt intervention des pompiers. Fort heureusement une couche de laine de verre disposée dans le plancher du grenier a empêché l'incendie de se propager dans la toiture. Les dégâts causés par l'eau et le feu sont importants, surtout dans le local des marchandises où l'on estime à 25.000 fr. le montant des dégâts.

D'autre part, des pièces de monnaie représentant une somme de 2000 fr. ont fondus. Le préfet de la Broye s'est rendu sur les lieux. L'enquête a révélé que le feu avait pris à une armoire appuyée contre la cheminée, où une lézarde s'était formée.

BIENNE Une collision fait deux blessés

(c) Lundi à 14 h. 20, à Schnottwil, près de Buren sur l'Aar, une auto est entrée en collision avec un camion. Elle a été tamponnée de flanc et enfoncée en son milieu. Le conducteur, M. Albert Lauener, Wengen, souffre de blessures internes et sa femme d'une blessure à un genou. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de Bienne. Leurs deux enfants qui se trouvaient à l'arrière de la voiture sont indemnes.

IN MEMORIAM

A notre bien-aimé Jean-Pierre BAUDOIS 15 novembre 1959 - 15 novembre 1960 Un an déjà que tu nous as quittés sans pouvoir rien nous dire. La séparation fut cruelle dans nos cœurs mais ton beau souvenir ne s'effacera jamais. Ta famille.

Monsieur Eugène SANDOZ

La Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel a le regret de faire part du décès, survenu à Genève, de Monsieur Eugène SANDOZ, membre de la société durant 34 ans.

Monsieur Walter BAUMANN-HUSI

co-proprétaire de la Société Arnold Baumann S.A. Il nous fut enlevé subitement après une maladie douloureuse. Nous nous rappellerons toujours de sa collaboration fructueuse dans le développement de la Société.

L'incinération aura lieu à Lausanne, mercredi 16 novembre 1960. Culte au temple de la Croix-d'Ouchy, à 10 h. 15. Honneurs à 11 heures. Domicile mortuaire: avenue Général-Guisan 81, Pully-Lausanne. Administration et collaborateurs de la Maison A. Baumann S.A.

Monsieur Walter BAUMANN-HUSI

administrateur Culte au temple de la Croix-d'Ouchy, mercredi 16 novembre, à 10 h. 15. Honneurs à 11 heures.

Monsieur Walter BAUMANN-HUSI

Le Conseil d'Administration de CONFORT ET TECHNIQUE S.A. Lausanne a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Walter BAUMANN-HUSI son dévoué et regretté président. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Monsieur Walter BAUMANN-HUSI

Le personnel de CONFORT ET TECHNIQUE S.A. Lausanne a le grand regret de faire part du décès de son vénéré directeur, Monsieur Walter BAUMANN-HUSI dont il gardera le meilleur souvenir. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Mademoiselle Angèle Steudler, à Pe-seux; Monsieur et Madame Rodolphe Has-senplug, en Argentine; Monsieur Halvor Heyerdahl et famille, à Oslo, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Anna STEUDLER née BEHRENS

leur très chère mère, tante et parente, survenue le 14 novembre 1960, dans sa 91me année. Pe-seux, le 14 novembre 1960. L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 16 novembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire: rue du Lac 13, Pe-seux. Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté. Cet avis tient lieu de lettre de faire part. C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Es. 30: 15.

Fernand SCHNEIDER née Lucile ROBERT

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante, grand-tante et parente que Dieu a reprise à Lui, dans sa 81me année. Corcelles (Neuchâtel), le 14 novembre 1960. (Grand-Rue 22) J'ai mis mon espoir en l'Eternel, mon âme espère en Lui. Ps. 130. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, jeudi 17 novembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Marguerite ZUMSTEIN

sont informés de son décès survenu le 13 novembre 1960, après une longue maladie, dans sa 74me année. Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel. Lam. de Jérémie 3: 26. L'incinération aura lieu mardi 15 novembre 1960, à 15 heures, à Neuchâtel. Culte pour la famille et les amis à Préfargy, à 14 h. 15.

Monsieur Eugène SANDOZ

La Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel a le regret de faire part du décès, survenu à Genève, de Monsieur Eugène SANDOZ, membre de la société durant 34 ans.